

CONSEILLERS ET AMBASSADEURS DANS L'ANTIQUITÉ
sous la direction de Anne Queyrel Bottineau et Marie-Rose Guelfucci

Personnages complexes aux rôles occulte ou officiel, conseillers et ambassadeurs font l'objet des actes de deux rencontres internationales publiées dans cet ouvrage. Explorant le jeu des personnalités et la relation d'échange qui les révèle autant que leurs interlocuteurs, l'enquête est conduite de l'époque homérique à la fin de l'Antiquité dans une approche pluridisciplinaire d'histoire des mentalités. Elle analyse leurs compétences, leur capacité à bien parler, leur connaissance de l'autre, leur image et leur forme de pouvoir, liée à leur position d'intermédiaires, spécialistes en communication, placés au cœur des secteurs humains les plus variés.

DHA - Supplément 17

Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité

Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité

DHA - Supplément 17

Dialogues d'Histoire Ancienne, revue soutenue
par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

Presses universitaires de Franche-Comté



eISSN 1955-270X
ISSN 2018-1433 - 49 €



Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

Dialogues d'histoire ancienne

Fondés en 1974 par Monique Clavel-Lévêque et †Pierre Lévêque

Directeur de la revue : Antonio GONZALES

Rédaction : Jacques ANNEQUIN, Vincent GIROUD, Laurène LECLERCQ, Antonio GONZALES

Comité de rédaction

J. Alvar* (Universidad Carlos III de Madrid), J. Annequin* (Université de Franche-Comté), O. Behrends (Georg-August-Universität Göttingen), M. Clavel-Lévêque* (Université de Franche-Comté), J.A. Dabdad Trabulsi (Universidade Federal de Minas Gerais), P. Doukellis (Université Panteion d'Athènes), A. Gonzales (Université de Franche-Comté), M.-R. Guelfucci* (Université de Franche-Comté), J.-Y. Guillaumin (Université de Franche-Comté), E. Hermann-Otto (Universität Trier), G. Labarre* (Université de Franche-Comté), F. Reduzzi-Merola* (Università degli Studi di Napoli Federico II).

Comité scientifique

J.-Ch. Balty (Université Paris-Sorbonne), P. Barceló* (Universität Potsdam), A. Bérenger (Université Paul-Valéry Montpellier), D. Bouvier* (Université de Lausanne), A. Bresson* (University of Chicago), P. Brulé (Université Rennes II), F. Cadiou* (Universität zu Köln), L. Canfora (Università degli Studi di Bari Aldo Moro), L. Capogrossi Colognesi (Sapienza - Università di Roma), J.-C. Carrière* (Université Toulouse - Jean Jaurès), M. Corbier (CNRS), P. Cosme* (Université de Rouen), J.-C. Couvenhes (Université Paris-Sorbonne), F. Dunand (Université de Strasbourg), R. Étienne (Université Panthéon-Sorbonne), J. Gallego (Universidad de Buenos Aires), Y. Garlan (Université Rennes II), P. Garnsey (University of Cambridge), J.-P. Guilhembert (Université Paris Diderot), R. Halleux (FNRS Liège – Institut de France), H. Inglebert (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), A. Jakab (Eötvös Loránd Tudományegyetem), C. Jourdain-Annequin* (Université Pierre-Mendès-France), G. Koshelenko (Institute of Archaeology Russian Academy of Sciences), V. Kuznetsov (Institute of Archaeology Russian Academy of Sciences), F. Labrique (Universität zu Köln), L. Labruna (Università degli Studi di Napoli Federico II), F. Laubenheimer (CNRS – Université Paris Ouest Nanterre La Défense), B. Legras (Université Panthéon-Sorbonne), F. Marco Simon (Universidad de Zaragoza), R. Martínez Lacy (Universidad Nacional Autónoma de México), R.W. Mathisen (University of Illinois at Urbana-Champaign), D.J. Mattingly (University of Leicester), C. Müller* (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), A. Pałuchowski (Uniwersytet Wrocławski), S. Pittia (Université Panthéon-Sorbonne), D. Plácido (Universidad Complutense de Madrid), M.T. Schettino (Université de Haute-Alsace - Mulhouse), F. Siegert (Westfälische Wilhelms-Universität), C. Smith* (University of St Andrews – British School at Rome), G. Traina* (Université Paris-Sorbonne), A. Wasowicz (Instytut Archeologii i Etnologii Polskiej Akademii Nauk).

Comité de lecture

Les membres du comité de rédaction et du comité scientifique marqués d'un astérisque (*) composent le comité de lecture.

eISSN 1955-270X

ISSN 2108-1433

Dialogues d'histoire ancienne - Rédaction. 30-32 rue Mégevand. F - 25030 BESANÇON-CEDEX

Tél. +33 (0)3 81 66 54 61 — Courriel ista-dha@univ-fcomte.fr

<http://ista.univ-fcomte.fr>

Les *Dialogues d'Histoire Ancienne*, fidèles à la ligne éditoriale fixée par la rédaction lors de leur création en 1974, sont une revue d'histoire ancienne généraliste qui s'efforce de proposer des approches méthodologiques diverses, d'inventorier des domaines nouveaux, d'offrir des vues neuves sur des espaces considérés trop longtemps comme périphériques, de proposer enfin un lieu d'expression et de débat à des spécialistes venus des horizons scientifiques les plus divers.

Principes éditoriaux

- Les articles proposés à la publication dans DHA ne doivent pas avoir été soumis à d'autres revues.
- Les articles proposés seront évalués par les comités et s'ils sont acceptés, ils seront soumis à une double expertise par des spécialistes extérieurs aux instances de la revue.

Les propositions d'articles au format word et pdf doivent être envoyées à :
ista-dha@univ-fcomte.fr

Les recommandations aux auteurs sont consultables à l'adresse :
<http://ista.univ-fcomte.fr/index.php/pub-dha>

Pour vous abonner : ista-dha@univ-fcomte.fr

© nova mondo 03 80 68 25 02

Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

Dialogues d'histoire ancienne

Supplément 17

Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité

Sous la direction d'Anne Queyrel Bottineau et Marie-Rose Guelfucci

Revue soutenue par
l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS

© Presses universitaires de Franche-Comté, 2017

Contents

Contents	6
Marie-Rose GUELFUCCI, Anne QUEYREL BOTTINEAU, Foreword.....	15-16
Anne QUEYREL BOTTINEAU, Introduction	17-32
Marie-Rose GUELFUCCI, Detailed Overview of the Book.....	33-55

In the Guise of a Prologue. Representations of the Counsellor and the Counselling Relationship

Laurent GOURMELEN, The Centaur and the Counsellor's Ambiguities: Nessus and Chiron.....	59-74
Ariane GUIEU-COPPOLANI, Advising for Better or for Worse: Reflections on Advice-Giving and Deliberation in Greek Fables	75-95

First Part. Figures of Wise Counsellors

Chapter 1. Enlightened Counsel and Politics

Gabriella OTTONE, <i>Philaetheia</i> as Ethical Expertise of the Politically Committed Historian. The Case of Theopompus.....	101-124
Laetitia LORGEUX BOUAYAD, Adviser, Expert or Teacher? The Political Dimension of Aratus's <i>Phaenomena</i>	125-144
Claire MUCKENSTURM-POULLE, The Ethical and Political Expertise of Dandamis and Calanus, the Indian Advisers of King Alexander.....	145-162

Chapter 2. Counselling and Religion

Annie VIGOURT, Princes and Divine Advice. Method and Authority of Divinatory Conferences (Early Roman Empire).....	165-181
Bruno POULLE, The Advice of the Haruspices Concerning the Prodigies of 56 BC.....	183-193
Nella SUDANO, The <i>Decemviri sacris faciundis</i> in Sicily: the Expiation to Ceres in 133 BC between Tiberius Gracchus' Riots and the First Slave Revolts	195-210

Second Part. Counsellors in a Democratic Regime: The Case of Athens

Chapter 1. The Representation of Counselling on the Tragic Stage

Michel FARTZOFF, Advice in Ancient Greek Tragedy.....	215-241
---	---------

Sommaire

Sommaire.....	7
Marie-Rose GUELFUCCI, Anne QUEYREL BOTTINEAU, Avant-propos.....	15-16
Anne QUEYREL BOTTINEAU, Introduction	17-32
Marie-Rose GUELFUCCI, Présentation détaillée de l'ouvrage	33-55

En guise de prologue. Représentations du conseiller et de la relation de conseil

Laurent GOURMELEN, Le centaure et les ambivalences du conseiller. Nessos et Chiron	59-74
Ariane GUIEU-COPPOLANI, Conseiller pour le meilleur et pour le pire : réflexions sur le conseil et la délibération dans les fables grecques.....	75-95

Première partie. Figures de sages conseillers

Chapitre 1. Conseils éclairés et politique

Gabriella OTTONE, <i>La philaletheia</i> come <i>expertise</i> etica dello storico politicamente impegnato. Il caso di Teopompo.....	101-124
Laetitia LORGEUX BOUAYAD, Conseiller, expert ou maître ? Interrogations autour de la dimension politique des <i>Phénomènes</i>	125-144
Claire MUCKENSTURM-POULLE, L'expertise éthique et politique de Calanos et Dandamis, les conseillers indiens du roi Alexandre	145-162

Chapitre 2. Conseil et religion

Annie VIGOURT, Des princes divinement conseillés. Processus et autorité des consultations divinatoires (Haut Empire).....	165-181
Bruno POULLE, Les conseils des haruspices pour les prodiges de 56 av. J.-C.....	183-193
Nella SUDANO, <i>I Decemviri sacris faciundis</i> in Sicilia: l'espiazione a Ceres del 133 a.C. fra i tumulti graccani e la prima rivolta servile	195-210

Deuxième partie. Conseillers en régime démocratique : le cas d'Athènes

Chapitre 1. La représentation du conseil sur la scène tragique

Michel FARTZOFF, Conseiller dans la tragédie grecque antique	215-241
--	---------

Chapter 2. Elaboration and Theorization of the Status of Counsellor: The Sophists and Isocrates

Annie HOURCADE, The Sophists' Claim for the Status of Adviser: Political and Ethical Aspects.....	245-262
Thomas BLANK, Counsellor, Teacher, Friend. The <i>apragmôn</i> as Political Figure in Isocrates	263-290
Marie-Pierre NOËL, Panhellenic and Symbouleutic Speeches: from Gorgias and Lysias' <i>Olympic Orations</i> to Isocrates' <i>Panegyric</i>	291-299

Chapter 3. The Orator at the Pulpit

Elisabetta BIANCO, <i>Symbouloi</i> : the Self-Perception of the Attic Orators.....	303-317
Anne QUEYREL BOTTINEAU, The Dynamics of Memory in Demosthenian Rhetoric in the mid-4th Century. How to Advise Athenians to Become Themselves Again	319-355

Third Part. Counselling the Powerful

Chapter 1. The Tactical, Strategic, and Political Stakes: the Counsellor's Role

Luisa PRANDI, Alexander the Great and his Neglected Advisers.....	361-372
Yasmina BENFERHAT, Some Odd-Job Men in Caesar's Circle.....	373-385
Audrey BECKER, Theodora, from the Emperor's Spouse to the Prince's Adviser	387-401

Chapter 2. The Strategic and Political Stakes: Networks of Influence

Anne BIELMAN SÁNCHEZ, The Network of the Queens Cleopatra I and Cleopatra II (180-115 BC)	405-421
Edith PARMENTIER, The Circle of Herod: a Prosopographical Investigation. Ethnic Identities and Political Trends in the King's Court.....	423-452
François PROST, Quintus Cicero as Marcus' Adviser.....	453-464
Thomas GUARD, Cicero, a Power Broker or an Unsuccessful Adviser?	465-482

Fourth Part. Perception and Representation of Counsellors

Chapter 1. "Bad" Counsellors

Fanny CAILLEUX, Tanaquil, Tullia and Damarata: Women Secretly Advising Kings in Livy's <i>History of Rome</i> and the Degradation of Monarchy.....	487-509
Régine UTARD, The Image of the Adviser in Tacitus: an Art of Dissimulation and Manipulation	511-533

Chapitre 2. Élaboration et théorisation du statut du conseiller : les sophistes et Isocrate

Annie HOURCADE, La revendication du statut de conseiller par les sophistes : aspects politiques et éthiques.....	245-262
Thomas BLANK, Counsellor, Teacher, Friend. The <i>apragmôn</i> as Political Figure in Isocrates.....	263-290
Marie-Pierre NOËL, Discours panhellénique et discours de conseil : des <i>Olympiques</i> de Gorgias et Lysias au <i>Panégryrique</i> d'Isocrate.....	291-299

Chapitre 3. L'orateur à la tribune

Elisabetta BIANCO, <i>Sumbouloi</i> : la perception de soi chez les orateurs attiques.....	303-317
Anne QUEYREL BOTTINEAU, La dynamique de mémoire dans le discours démosthénien au milieu du IV ^e siècle – ou comment conseiller les Athéniens pour qu'ils redeviennent eux-mêmes.....	319-355

Troisième partie. Les conseillers des puissants

Chapitre 1. Enjeux tactiques, stratégiques et politiques : le rôle des conseillers

Luisa PRANDI, <i>Consiglieri inascoltati alla corte di Alessandro il Grande</i>	361-372
Yasmina BENFERHAT, Des hommes à tout faire dans l'entourage de César.....	373-385
Audrey BECKER, Théodora. De la femme de l'empereur à la conseillère du prince.....	387-401

Chapitre 2. Enjeux stratégiques et politiques : les réseaux d'influence

Anne BIELMAN SÁNCHEZ, Comment identifier des appuis discrets ? L'entourage des reines Cléopâtre I et Cléopâtre II (180-115 av. J.-C.).....	405-421
Edith PARMENTIER, Le cercle d'Hérode : enquête prosopographique. Identités ethniques et choix politiques dans l'entourage du roi.....	423-452
François PROST, Quintus Cicéron conseiller de Marcus.....	453-464
Thomas GUARD, Cicéron, éminence grise ou conseiller raté ?.....	465-482

Quatrième partie. Perception et représentation des conseillers

Chapitre 1. Les "mauvais" conseillers

Fanny CAILLEUX, Tanaquil, Tullia, Damarata : les conseillères officieuses des rois dans l' <i>Histoire romaine</i> de Tite-Live et la dégradation de la monarchie.....	487-509
Régine UTARD, L'image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation.....	511-533

Yannick SCOLAN, Bard or Untrimmed Philosopher? Which One Should One Choose as an Adviser? (Athenaeus, <i>Deipnosophists</i> , V, 47-54, 211a-215c)	535-547
---	---------

Chapter 2. "Bad" Counsellors and the Problem of Sources

Kalomira MATARANGA, The Spartan Cleandridas: an Enigmatic Case	551-572
Guy LABARRE, Bolis and the Death of Achaïos: Diplomacy, Secret Services, and Shenanigans.....	573-592
Paul M. MARTIN, Pompey's Bad Advisers.....	593-615

Epilogue:

An Opening on the Representation of the Counsellor in the Spanish Golden Age

Olivier JOUFFROY, God, Minister and King: Delegation and Justification of Power in Fr. de Quevedo's <i>Politica de Dios. Gobierno de Cristo</i>	619-636
--	---------

Fifth Part. Ambassadors, Negotiators, and Intermediaries

Chapter 1. Quality and Legitimacy of Ambassadors

Fabian SCHULZ, Counsellors (and) Ambassadors from Homeric Greece to Classical Sparta.....	641-657
Patrice BRUN, On the Choice of Ambassadors in the city of Athens: The Case of the embassy of 346.....	659-676
Gianluca CUNIBERTI, Traitor or Benefactor? The "Special" Citizen Before the People and the Laws of Athens.....	677-693
Ivana SAVALLI-LESTRADE, Royal Ambassadors, Kings as Ambassadors. A Contribution to the Study of 'the King's Craft' in the Hellenistic World.....	695-718

Chapter 2. The Messenger's Words: Expected Codes and Stakes

Ombretta CESCO, Between Embassies and Messenger Scenes: Narratology in the <i>Iliad</i>	721-744
Marie-Rose GUELFUCCI, Diplomatic Discourse and the 432 BC Athenian Embassy to Sparta (Thucydides, I, 72-78).....	745-770

Chapter 3. Another diplomacy

Antonio GONZALES, <i>Scriptis mihi, domine, Lycormas, libertus tuus</i> : Pliny the Younger, the Governor and Lycormas, Freedman of Trajan, and Project Manager	773-798
Chris RODRIGUEZ, Antoninos, a Roman Citizen Ambassador from Alexandria Who Betrayed the Roman Empire.....	799-820

Yannick SCOLAN , Aède ou longue barbe ? Quel conseiller choisir ? (Athénée, <i>Deipnosophistes</i> , V, 47-54, 211a-215c)	535-547
---	---------

Chapitre 2. Les “mauvais” conseillers et la question des sources

Kalomira MATARANGA , Cléandrides le Spartiate : un cas énigmatique	551-572
Guy LABARRE , Bôlis et la mort d'Achaïos. Entre diplomatie, services secrets et manigances	573-592
Paul M. MARTIN , Les mauvais conseillers de Pompée.....	593-615

Épilogue :

ouverture sur une représentation du conseiller au siècle d'or espagnol

Olivier JOUFFROY , Dieu, le ministre et le roi : délégation et justification du pouvoir dans <i>Politica de Dios y gobierno de Cristo</i> de Francisco de Quevedo	619-636
---	---------

Cinquième partie. Ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires

Chapitre 1. Qualité et légitimité des ambassadeurs

Fabian SCHULZ , Conseillers (et) ambassadeurs, de la Grèce homérique à la Sparte classique	641-657
Patrice BRUN , Du choix des ambassadeurs dans la cité d'Athènes : l'exemple de l'ambassade de 346	659-676
Gianluca CUNIBERTI , Traître ou bienfaiteur ? Le citoyen “spécial” devant le peuple et la loi d'Athènes	677-693
Ivana SAVALLI-LESTRADE , Ambassadeurs royaux, rois ambassadeurs. Contribution à l'étude du “métier de roi” à l'époque hellénistique.....	695-718

Chapitre 2. La parole messagère : codes attendus et enjeux

Ombretta CESCA , Entre <i>messenger-scenes</i> et scènes d'ambassade : enjeux narratologiques dans l' <i>Illiade</i>	721-744
Marie-Rose GUELFUCCI , La parole diplomatique : l'ambassade athénienne de 432 à Sparte (Thucydide, I, 72-78)	745-770

Chapitre 3. Une autre diplomatie

Antonio GONZALES , <i>Scriptis mihi, domine, Lycormas, libertus tuus</i> (Pline, <i>Lettres</i> , X, 63) : Pline le Jeune, le gouverneur, et Lycormas, l'affranchi de Trajan chargé de mission	773-798
Chris RODRIGUEZ , Antoninos, un ambassadeur alexandrin citoyen romain ayant trahi l'Empire ...	799-820

Epilogue

Hervé DUCHÊNE, Classical Archeology Clashing with the World of Diplomacy: the Case of Salomon Reinach in 1881.....	823-840
Abstracts.....	841-866

Ouverture en épilogue

Hervé DUCHÊNE, L'archéologue classique aux prises avec le monde diplomatique.

Le cas de Salomon Reinach en 1881 823-840

Résumés 841-866

AVANT-PROPOS

Marie-Rose GUELFUCCI
Université de Bourgogne Franche-Comté – Besançon, ISTA EA 4011
marie-rose.guelfucci@univ-fcomte.fr

Anne QUEYREL BOTTINEAU
Université Paris Sorbonne – EDITTA EA 1491
anne.queyrel@paris-sorbonne.fr

Le présent volume, *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité*, est le fruit de deux colloques internationaux qui se sont tenus le premier à Paris, du 9 au 11 juin 2015, le second à Besançon, les 23 et 24 octobre de la même année, et d'une collaboration qui a dans le même temps engagé deux équipes de recherche, EDITTA (Édition, Interprétation, Traduction des Textes Anciens, EA 1491) et l'ISTA (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, EA 4011). Les grandes lignes et le fonds commun du projet original se sont enrichis de l'apport et de la confrontation des différentes communications, qu'elles se soient ou non concrétisées dans la publication, des questions et des discussions fructueuses auxquelles elles ont donné lieu et de l'approche singulière des différents articles.

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont permis la tenue de ces rencontres et la parution de cet ouvrage : l'équipe EDITTA, la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université Paris Sorbonne, le Conseil de l'École Doctorale des Mondes anciens et médiévaux, qui ont apporté leur soutien financier au colloque parisien, l'équipe EDITTA, de nouveau, pour sa contribution à la publication ; l'ISTA, l'Université de Franche-Comté, la Région de Franche-Comté, qui ont fait de même pour le colloque de Besançon, comme les entreprises privées qui, persuadées de l'importance de l'Antiquité et de la spécificité de la formation universitaire par la recherche, ont soutenu de leur taxe d'apprentissage les formations et le colloque bisontins. Les étudiants, venus en nombre, leur ont donné raison.

Nos remerciements vont en outre tout particulièrement à la directrice d'EDITTA, Sylvie Franchet d'Espèrey, et au directeur de l'ISTA, Antonio Gonzales, pour l'intérêt qu'ils ont personnellement porté au projet et pour leur appui. Ils s'adressent aussi, pour leur présence active, aux collègues et aux membres des deux équipes et aux collègues et jeunes chercheurs frontaliers venus de Fribourg et de Lausanne, ainsi qu'à Laurène Leclercq, ingénieur d'études secrétaire de rédaction à l'ISTA, pour le soin qu'elle apporte aux livres qui lui sont confiés. Notre reconnaissance va enfin à chacun des collègues qui ont participé à la publication par leur contribution orale ou écrite.

INTRODUCTION

Anne QUEYREL BOTTINEAU

Université Paris Sorbonne – EDITTA EA 1491

anne.queyrel@paris-sorbonne.fr

Les conseillers, ceux qui, d'une manière ou d'une autre, délivrent des conseils à celui qui doit décider, sont des personnages-clés : détenteurs d'avis compétents et maîtres en communication, ils sont placés au nœud des relations, dans la vie privée des individus et dans les secteurs humains les plus variés, notamment dans les différentes formes d'organisation politique. L'importance diachronique du sujet explique que des études nombreuses et récentes, adoptant des angles d'approche divers, histoire administrative, institutionnelle, sociale, locale, aient été consacrées aux conseillers à diverses périodes jusqu'à l'époque contemporaine – qui voit se multiplier les « sociétés de conseil » ; ainsi, la figure du conseiller, souvent approchée par le biais de personnalités éminentes, serviteurs des souverains et de l'État, constitue, comme les membres d'organes délibératifs collectifs fonctionnant dans la longue durée, les « Conseils », un objet d'étude privilégié de la recherche historique sur le Moyen Âge et les Temps Modernes¹. Notre mot « Conseil » rend les mots grecs *boulè* et *sunedrion*. *Boulè* signifie « avis, réflexion, délibération », d'où « conseil » au sens d'« assemblée délibérante », *sunedrion* désigne l'assemblée délibérante de ceux qui siègent ensemble ; les deux mots peuvent servir en grec à désigner le Sénat romain. Les cités grecques étaient dotées d'un ou de plusieurs Conseils, qui disposaient essentiellement du pouvoir de préparation des lois, le pouvoir probouleutique, avant la décision par vote des Assemblées². Les

¹ Voir ainsi récemment Michon 2011 ; Michon 2012.

² Sur la *Boulè* des 500 à Athènes, on consultera surtout Rhodes 1972 et Hansen 1993, p. 287-306 ; sur le caractère très particulier de l'Aréopage au IV^e siècle, héritier d'un Conseil des Anciens qui avait été proche de la *Gérousia* spartiate, voir Hansen 1993, p. 337-338. Sur la *Gérousia* spartiate, rapprochée des Conseils homériques, voir Schulz 2011. Sur le rôle des Conseils, voir Ruzé 1997 ; voir encore, pour des exemples de

États de type fédéral, ou *koina*, du monde grec étaient généralement dotés d'un Conseil à caractère délibératif, comme les conseils des cités ; les communautés de cités ou de peuples qui étaient liées par un objectif précis, militaire ou religieux, possédaient un Conseil, un *sunedrion*, auquel il revenait de s'occuper des affaires communes³. Plus que sur le fonctionnement de ces organes délibératifs institutionnels, « Conseils » au sens strict, dont les membres sont « conseillers » à raison du statut qui leur est reconnu par la constitution de leur communauté politique, tels les bouleutes, membres de la *Boulè*, qui se réunissent dans le *Bouleutèrion* à travers les cités du monde grec, ou les gérontes, membres de la *Gèrousia* à Sparte, on a mis l'accent, dans une approche d'histoire des mentalités, sur le jeu des personnalités, sur les rapports entre les membres du couple conseiller/conseillé, que peuvent venir compliquer les luttes entre donneurs de conseils. La figure du conseiller, peu étudiée de manière globale pour l'Antiquité, fait l'objet de cette publication qui, en rassemblant les actes de deux colloques internationaux, organisés, l'un à Paris en juin 2015 et l'autre à Besançon en octobre 2015, vise à enrichir notre connaissance sur les sociétés antiques par une réflexion sur un type de personnage : le conseiller, en partageant son savoir à celui qui détient le pouvoir de décision, instaure avec celui-ci une relation d'une nature particulière, qui lui confère crédibilité et une forme d'autorité.

Comme il arrive que les mêmes hommes soient à la fois conseillers au-dedans et ambassadeurs au-dehors, où ils vont présenter et défendre la décision des leurs qu'ils ont pu contribuer à faire adopter, le choix a été fait d'élargir la recherche à l'intermédiaire complémentaire qu'est l'ambassadeur. La mission de l'ambassadeur prolonge d'une certaine manière celle du conseiller par la parole qu'il transmet, de sa communauté d'origine aux autres communautés.

Compétence du conseiller, modalités de ses interventions, orales ou écrites, adaptées au cadre normatif dans lequel elles s'inscrivent et plus largement à la nature de sa relation avec celui qu'il conseille et avec les autres qui, comme lui, assument la fonction de spécialistes du conseil, forme de pouvoir qui est la sienne, liée à sa position d'intermédiaire éclairé, d'expert en quelque sorte, toutes ces caractéristiques apparaissent à la lecture des sources grecques et latines, littéraires, épigraphiques et papyrologiques, depuis *l'Iliade* jusqu'à l'Antiquité tardive, qu'il s'agisse de textes

délibérations collectives, Werlings, Schulz 2011. Sur des points précis touchant les Conseils dans les cités grecques, voir Fröhlich 2004 ; Feyel 2009.

³ On pourra ainsi consulter, sur le conseil amphictionique pyléo-delphique, Lefèvre 1998 ; Sánchez 2001.

d'historiens, d'orateurs, de philosophes, de poètes, de documents privés ou officiels. Dans les contributions rassemblées ici, le lexique du conseil, formant le substrat général des études sur le conseiller, est abordé de près, mais non de manière exhaustive, tant en grec qu'en latin, à l'occasion de recherches plus larges sur la revendication de la pratique du conseil. Le point de vue déformant qu'implique la nature des sources dites « littéraires », que l'historien ou le philosophe apprécie la conduite d'hommes politiques dans lesquels ils reconnaissent de « bons » ou de « mauvais » conseillers, ou que l'orateur impliqué dans la vie de sa communauté revendique pour lui la qualité de bon conseiller et accuse ses rivaux de nuire à leurs concitoyens, amène en effet aussi à s'interroger sur la perception et la représentation du conseiller dans les sociétés, avec tous les stéréotypes qui s'attachent à un type d'homme dont le pouvoir réel est difficile à saisir : à la fois homme de l'ombre et puissant, vulnérable de par sa position d'intermédiaire, il est proche du pouvoir sans en être le détenteur effectif.

Il est frappant de constater combien les sociétés anciennes, et particulièrement les sociétés grecques, reconnaissent l'importance du rôle de guide que peut tenir le conseiller. Les sentences des poètes, les *gnômai*, marquées du prestige de l'ancienneté des grands noms, comme Hésiode et Solon⁴, ou celles qui sont portées et amplifiées sur la scène du théâtre⁵, sont considérées comme un trésor de sagesse. À l'occasion, elles sont convoquées et reprises dans les réflexions des orateurs ou historiens comme des leçons de conduite, utiles à la vie de chacun et de tous. Elles peuvent aussi être détournées pour les besoins de l'argumentation dans le cadre de dissensions politiques, comme le fait, avec d'autres, Eschine qui, en 330, soulignant l'utilité de ces *gnômai*, apprises dans l'enfance pour être mises en pratique à l'âge d'homme, détourne contre son adversaire Démosthène une sentence d'Hésiode, présenté, tel un conseiller politique, comme éduquant les foules et conseillant les cités parce qu'il dissuade de tolérer de mauvais chefs du peuple⁶ : d'après Eschine, les Athéniens devraient voir dans les vers qu'il a cités non un poème d'Hésiode, « mais un oracle sur la politique de Démosthène. Car flotte, armée,

⁴ Sur la poésie politique de Solon, poète et homme d'État, que les Athéniens se plaisaient à citer, voir Aristote, *Athênaiôn politeia*, XII.

⁵ Voir notamment à ce propos Cuny 2007 ; Mauduit, Paré-Rey 2011, et particulièrement Gotteland 2011.

⁶ Eschine, *Contre Ctésiphon*, 134 : « Hésiode le poète parle en termes heureux des hommes de cette espèce. Comme un éducateur des foules et conseiller des cités, il dissuade, en un passage, de tolérer des hommes d'État pervers (Εὐ γὰρ περὶ τῶν τοιούτων Ἡσίοδος ὁ ποιητῆς ἀποφαίνεται· λέγει γὰρ πού, παιδεύων τὰ πλήθη καὶ συμβουλεύων ταῖς πόλεσι τοὺς πονηροὺς τῶν δημαγωγῶν μὴ προσδέχεσθαι.) » (trad. V. Martin, G. de Budé). Voir encore, contre Démosthène, une référence à Solon, un « philosophe, un bon législateur » (Eschine, *Contre Ctésiphon*, 257).

cités, tout a été anéanti de fond en comble par la politique de cet homme »⁷ – tant les Athéniens ont pâti des conseils de Démosthène, qui, en mauvais *démagôgos*, en fait mauvais conseiller, a fourvoyé le *dèmos* athénien. Quelques années plus tard, Dinarque, accablant Démosthène pour le compte de son client dans le cadre de l’affaire d’Harpale, s’inscrit dans la tradition qui met en relief la responsabilité des conseillers et guides des communautés politiques en célébrant le rôle des grands conseillers qui placèrent Athènes à la tête de la Grèce, « car il n’est pour une cité, pour un peuple, d’autre voie de salut que la valeur de ses chefs (*προστάται*) et le dévouement de ses conseillers (*συμβούλοι*) »⁸ ; les Athéniens n’ont pas à craindre de manquer de conseillers (*συμβούλοι*) dévoués – et, logiquement, ils doivent éliminer Démosthène, le responsable des malheurs d’Athènes⁹.

Dans l’Antiquité, le conseiller est indispensable au décideur d’abord parce que celui-ci, comme la plupart des hommes, s’il ne prétend pas être omniscient, et même s’il détient le pouvoir absolu, souhaite être éclairé, et d’abord simplement informé avant d’agir, afin d’obtenir le succès – et l’on rappellera comment, dans la monarchie perse selon Hérodote, Xerxès demande ou exige, puis écoute, parfois pour la forme et sans être tenu de les suivre, les avis de ses proches, de ses conseillers, avant de les confronter et de prendre une décision¹⁰. Sans même qu’il ait besoin d’être détenteur, dans un premier temps, de compétences spécialisées, techniques pourrait-on dire, qu’elles soient d’ordre politique, plus généralement religieux, juridique, militaire, ou financier, qui le rapprocheraient de ce que nous appelons un « expert »¹¹, c’est d’abord en raison de sa clairvoyance, de sa compréhension d’une situation donnée, permise par un intérêt soutenu pour la question, par la réflexion et le bon sens, que le conseiller est reconnu par celui qui le sollicite comme pourvu d’une compétence telle que l’on s’adresse à lui comme à une autorité. Dans les cités grecques en effet, et particulièrement dans les cités au régime de démocratie directe comme Athènes, où chaque vote de l’Assemblée du peuple remet en question les influences qui semblaient acquises, les citoyens ne désignent pas en leur sein certains d’entre eux qui formeraient un gouvernement spécialisé et

⁷ Eschine, *Contre Ctésiphon*, 136.

⁸ Dinarque, *Contre Démosthène*, 76 (trad. L. Dors-Méary) : *Μία γὰρ αὕτη σωτηρία καὶ πόλεως καὶ ἔθνους ἐστὶ, τὸ προστατῶν ἀνδρῶν ἀγαθῶν καὶ συμβούλων σπουδαίων τυχεῖν.*

⁹ Dinarque, *Contre Démosthène*, 77.

¹⁰ Hérodote, VII, 8-18 ; 101-105 ; 234-237 ; VIII, 67-69 ; 100-103... La bibliographie est très abondante sur les nombreuses scènes de conseil et les « sages conseillers » chez Hérodote : depuis Bischoff 1932 et Lattimore 1939, voir par exemple Pelling 1991 ; Moggi 2005 ; Rogkotsis 2006.

¹¹ Sur la spécialisation de certains savoirs, retirés du champ politique dans la cité grecque, voir Ismard 2015.

qui seraient, par fonction, comme des « conseillers d'État » : à Athènes, Périclès le souligne dans l'« Oraison funèbre », « une même personne peut à la fois s'occuper de ses affaires et de celles de l'État »¹². Tous les citoyens sont invités, comme membres de l'Assemblée du peuple, à participer directement aux prises de décision collectives, et tous peuvent être amenés, par le biais du tirage au sort et des élections, à participer de plus près à la conduite de la cité comme membres du Conseil ou de commissions variées, ou comme magistrats : tous, en théorie, peuvent ainsi se former par la pratique et devenir, finalement, des « experts » dans certains domaines¹³. Dans un tel régime, les citoyens écoutent volontiers non pas, à proprement parler, des spécialistes, mais tous ceux qui, « conseillers » dans les faits et non en titre, pourvus simplement, comme citoyens, du droit de parler au peuple¹⁴, se manifestent comme des hommes bien informés, reconnus par la majorité comme aptes par leur intelligence à apprécier une situation, et à en discerner et en résoudre les difficultés¹⁵ ; la question, certes – et elle nourrit, au-delà des débats politiques, les débats philosophiques – est de savoir si tous ceux qui se trouvent détenir une part de pouvoir dans la cité, en tant que citoyens, ont la compétence nécessaire pour décider souverainement et aussi, d'abord, pour distinguer les « bons » conseillers, qui les rendront eux-mêmes meilleurs¹⁶. Dans les régimes monarchiques aussi, le souverain s'adresse, parmi ses proches, parents et membres de l'aristocratie de cour, à ceux qui lui semblent les plus aptes à lui fournir des avis motivés¹⁷.

¹² Thucydide, II, 40, 2 (trad. J. de Romilly).

¹³ On rappellera que, environ un siècle après Périclès, des Athéniens comme Eubule et Lycurgue durent en partie à leurs capacités financières leur écoute comme conseillers auprès du *dèmos* et leurs fonctions.

¹⁴ La réflexion de Démosthène sur ce qui était, comme conseiller, son seul « droit » face à ses rivaux est particulièrement éclairante : « Et moi, [...], de quoi étais-je maître ? De rien. En effet, tout d'abord, la faculté même de parler au peuple, seul droit qui fût mon partage, vous l'accordiez aussi bien aux salariés de Philippe qu'à moi [...] » (Démosthène, *Sur la Couronne*, 236) (trad. G. Mathieu).

¹⁵ On peut rappeler ici les propos que Thucydide attribue au chef démocrate syracusain Athénagoras en 415 (Thucydide, VI, 39, 1) : « [...] à l'intelligence revient de donner les conseils les plus sûrs, et au grand nombre de décider au mieux après s'être éclairé (βουλευσαι δ' ἂν βέλπιστα τοὺς ξυνετούς, κρῖναι δ' ἂν ἀκούσαντας ἄριστα τοὺς πολλούς) » (trad. L. Bodin, J. de Romilly). Sur le pouvoir et le rôle des orateurs dans l'Athènes démocratique, voir Connor 1971 ; Sinclair 1988 ; Ober 1989 ; Hansen 1993, p. 307-330.

¹⁶ Que l'on pense à Platon, et aux mises en cause par Socrate de ceux qui sont considérés à Athènes comme de « bons » conseillers, Miltiade, Thémistocle, Cimon, Périclès (*Gorgias*, 503c-d ; 515c-517c). Sur la question du conseiller politique chez Platon, voir par exemple Hourcade 2013. Sur les critiques en général du régime démocratique athénien, voir Ober 1998.

¹⁷ Savalli-Lestrade 1998, p. 292, 302, 356-359, souligne que les *betairoi* qui entouraient les rois macédoniens à l'époque de Philippe II et d'Alexandre, comme les Amis entourant les rois hellénistiques, pouvaient assumer les tâches de conseillers et d'ambassadeurs.

On rappellera ici comment se définit le Périclès de Thucydide, lorsque ses concitoyens, devant les premières difficultés de la guerre du Péloponnèse, lui reprochent les conseils qu'il leur a donnés, et qu'ils ont suivis : « En ma personne, pourtant, votre colère vise un homme qui, je crois, n'est inférieur à personne pour juger ce qu'il faut et le faire comprendre, qui de plus est patriote et ne cède pas à l'argent. Tel qui juge bien, mais n'expose pas clairement (διδάξας), se trouve ramené au même cas que s'il n'avait pas conçu l'idée (ἐνεθυμήθη) ; tel qui a les deux mérites, mais qui ne veut pas de bien à la cité, ne saurait s'expliquer avec la même communauté de points de vue ; et que ce dernier trait soit acquis, si l'homme est cependant dominé par l'argent, pour ce seul avantage il vendrait tout »¹⁸. Dans cette réflexion de l'homme alors le plus influent d'Athènes sur son rôle de conseiller politique, réflexion qui est un portrait du bon conseiller, où se conjuguent discernement dans la situation, capacité à expliquer, en fait à enseigner, amour de la patrie et intégrité, on mettra l'accent ici sur les qualités intellectuelles, indispensables pour qu'un futur bon conseiller puisse se manifester¹⁹, alors qu'un citoyen « simplement » attaché à sa patrie et honnête fera dans tous les cas un « bon citoyen », mais pas nécessairement un « bon conseiller »²⁰ : le « mauvais » conseiller, lui, dévoiera ses qualités intellectuelles par l'usage condamnable qu'il en fera pour tromper sa communauté dans la recherche de son intérêt privé. On reconnaîtra des réminiscences du Périclès de Thucydide, figé au siècle suivant en statue du bon conseiller, dans des mises en garde d'Isocrate aux Athéniens qui refusent de renoncer à l'hégémonie maritime²¹, ou, de manière récurrente, dans des discours de Démosthène mettant en cause, à Athènes et dans le reste de la Grèce, les conseillers corrompus,

¹⁸ Thucydide, II, 60, 5-6 (trad. J. de Romilly) : καίτοι ἐμοὶ τοιοῦτῳ ἀνδρὶ ὀργίζεσθε ὅς οὐδενὸς ἦσων οἰομαι εἶναι γνῶναί τε τὰ δέοντα καὶ ἐρμηνεῦσαι ταῦτα, φιλόπολις τε καὶ χρημάτων κρείσσων. ὃ τε γὰρ γνούς καὶ μὴ σαφῶς διδάξας ἐν ἴσῳ καὶ εἰ μὴ ἐνεθυμήθη· ὃ τε ἔχων ἀμφοτέρω, τῇ δὲ πόλει δύσνους, οὐκ ἂν ὁμοίως τι οἰκειῶς φράζοι· προσόντος δὲ καὶ τοῦδε, χρήμασι δὲ νικώμενος, τὰ ζύμπαντα τοῦτου ἐνὸς ἂν πωλοῖτο.

¹⁹ Thucydide a un peu plus haut loué l'intelligence, la ξύνεσις, de Thémistocle, auquel il a reconnu les qualités intellectuelles du « bon conseiller » qu'il fait définir par Périclès, le discernement, la vivacité d'esprit, la capacité à exposer (I, 138, 3).

²⁰ On notera à ce propos l'affirmation de Démosthène, dans le discours *Sur la Couronne*, 180, selon laquelle, contrairement à Eschine, il a fait pour Athènes en difficulté tout ce que devait faire un « bon citoyen » : dans la pensée démosthénienne, le « bon citoyen », en étant tout entier tendu vers le bien de sa cité, est nécessairement un bon conseiller.

²¹ *Sur la Paix*, 93 ; *Sur l'Échange*, 247-248.

vendus à Philippe de Macédoine²², jusqu'à la justification finale de la politique d'une vie, exaltation de son rôle de conseiller, dans le plaidoyer *Sur la Couronne*²³.

La réflexion que développe le conseiller face à son interlocuteur mène au conseil, attendu comme clé du succès : le décideur demande un conseil pour savoir que décider, et en fin de compte pour agir, même s'il délègue à d'autres le soin de l'action ; la prise de décision qui mène à l'action est la finalité du conseil. Le décideur recherche naturellement le meilleur conseil pour avoir le plus de chance d'agir comme il faut : en régime démocratique, en régime monarchique, les conseillers sont nombreux à exposer et confronter leurs arguments dans des séances de consultation et de délibération. Conseil et décision, conseil et action, parole et action sont complémentaires et, dans tout comportement humain raisonnable, indissociablement liés : le conseil s'oppose à la passion qui entraîne l'action irréfléchie. Le Périclès de Thucydide, encore lui, faisant l'éloge de sa cité, insiste sur l'alliance, qui lui serait propre, de la parole et de l'action : les Athéniens s'éclairent par la parole avant d'agir²⁴. Ainsi, c'est en suivant ce qui devait se révéler le meilleur conseil, celui de Thémistocle, que les Athéniens avaient décidé de se préparer à un combat naval après la consultation de l'oracle de Delphes²⁵. L'homme parfait serait alors celui qui réunit les qualités du conseiller et de l'homme d'action – en l'occurrence, selon l'idéal grec, celui qui est bon au conseil et à la guerre, sans qu'il y ait antinomie entre les deux capacités : d'une autre manière qu'Achille, le héros noble et loyal, trop souvent dominé par ses passions, Ulysse est, dans l'imaginaire grec aristocratique, l'homme complet, celui qui, plus que tout autre, est à la fois bon au conseil et à la guerre²⁶, celui qui sait s'adapter à toutes les situations. Alors que Nestor, parmi les chefs achéens, et Phoenix, pédagogue et, autant que faire se peut, conseiller

²² Voir notamment le plaidoyer *Sur l'Ambassade infidèle*, discours d'accusation de Démosthène et le discours de défense homonyme d'Eschine, prononcés en 343.

²³ Démosthène, *Sur la Couronne*, 173 ; 179 ; 190-198 ; 277-281...

²⁴ Thucydide, II, 40, 2-3.

²⁵ Hérodote, VII, 142-144. Hérodote montre comment Thémistocle explique mot par mot l'oracle à ses concitoyens, afin de les convaincre de se préparer à l'action, la guerre sur mer. À propos de l'image de Thémistocle comme excellent conseiller, on soulignera le fait, mentionné par Plutarque, *Thémistocle*, XXII, 2, que Thémistocle aurait fondé un sanctuaire d'Artémis, qu'il aurait appelé *Aristoboulè* en référence à ses propres conseils.

²⁶ Ainsi, *Illiade*, II, 273 :
 ὦ πόποι ἦ δὴ μυρί' Ὀδυσσεὺς ἐσθλὰ ἔοργε
 βουλὰς τ' ἐξάρχων ἀγαθὰς πόλεμόν τε κορύσσων.

d'Achille, sont bons au conseil par le privilège de l'âge²⁷, Ulysse, en pleine force, est dans les poèmes homériques celui qui, à la fois, combat comme meneur d'hommes²⁸, sait par les ressources de sa *mêtis* résoudre les situations difficiles²⁹, et sait parler, s'imposer et captiver par sa parole³⁰.

La relation à l'autre, le destinataire du conseil, est essentielle pour le conseiller, qui doit, Périclès le souligne, faire comprendre autant que concevoir : sans cette relation inhérente à la nature d'un personnage qui n'existe que par le partage, donc en couple ou en un réseau qui converge vers le destinataire du conseil, la compétence du conseiller, fruit de ses qualités personnelles appliquées à une question précise, resterait un bien caché, secret, sans effet visible. Ainsi, seule la projection de la compétence vers l'autre permet le conseil, que celui-ci soit ou non suivi. Quels que soient les rapports entre les personnes dans la sphère privée, et quel que soit le régime politique dans la sphère publique, que le pouvoir de décision revienne au peuple, au petit nombre ou à un seul, une certaine relation de proximité, même empreinte de retenue, est capitale pour qu'il y ait don du conseil, avant même l'éventuelle réception du conseil. Tourné vers autrui, le conseiller fait passer la compétence qui le distingue par une manière de s'exprimer adaptée au destinataire : quelles que soient les modalités de son intervention, sans la capacité à expliquer clairement, sans la maîtrise de l'expression, qu'elle se développe à l'oral, dans le cadre d'une conversation privée ou en public, ou encore par écrit³¹, le conseiller échoue, son message ne passe pas. S'appuyant sur ses qualités naturelles et, éventuellement, sur la formation qu'il a reçue de ses maîtres, le conseiller cherche à convaincre par une argumentation solide qui convienne à la personnalité du conseillé : cette prise en compte de l'identité du destinataire oriente le déroulé des arguments dans

²⁷ Voir *Iliade*, II, 76-83, 336-374 (Nestor) ; III, 293-325 (Nestor) ; IX, 52-78, 94-113, 162-172 (Nestor), ou encore IX, 432-605 (Phoenix).

²⁸ Voir *Iliade*, II, 631-637 ; III, 349-355...

²⁹ Voir *Iliade*, II, 173-181, 273 ; III, 200-202, 216...

³⁰ Voir *Iliade*, II, 185-210, 243-332 ; III, 203-224 ; IX, 223-306. La similitude a souvent été relevée, de la réalité au mythe, entre l'effet positif des interventions de Thémistocle et d'Ulysse en temps de crise : sur l'intertextualité entre l'*Iliade*, II, 211-277 et Hérodote, VIII, 57-64, voir récemment Queyrel Bottineau 2015, p. 398-399.

³¹ Sur les avantages comparés de l'oral et de l'écrit dans la diffusion du conseil, voir les réflexions d'Isocrate, qui dans la *Lettre I, À Denys* (367), § 2-3, compare les conseils donnés par écrit et les conseils donnés de vive voix, en soulignant les avantages de l'oral : mais il ne peut s'entretenir de vive voix avec Denys (§ 1). Sur la lettre de conseil, ouverte ou strictement privée, on mentionnera la tenue récente, du 8 au 10 avril 2015, à Tours, du colloque « Conseiller, diriger par lettre », organisé par Elisabeth Gavaille et Laurent Guillaumont, consacré pour l'essentiel à la période antique.

l'objectif d'amener l'autre à partager le point de vue du conseiller. Ainsi, Thémistocle, persuadé par son propre conseiller Mnésiphilos, tente, avant la bataille de Salamine, d'adapter ses arguments à ses auditeurs, le Lacédémonien Eurybiade et les stratèges grecs réunis en *sunedrion*, pour les convaincre de demeurer sur place³² : Eurybiade, qui détient le pouvoir de décision, comprend mieux (*ἀνεδιδάσκετο*) et ordonne de rester³³.

Tout conseiller recherche l'alliance de Peithô, la Persuasion, sans laquelle il échoue auprès de son interlocuteur ; mais tous savent aussi que la persuasion peut signifier séduction, enchantement subtil, ruse³⁴ – et l'évolution négative du personnage d'Ulysse dans l'imaginaire grec, des épopées homériques aux tragédies d'Euripide, révèle la méfiance qu'inspirent aux Grecs les discoureurs ambigus, dont les paroles bien tournées peuvent n'être que mensonges. Eschine, dans ses efforts pour détruire l'argumentation de son adversaire, évoque, à la fin de son grand discours d'accusation, la déesse Peithô, pour laquelle se prendrait selon lui Démosthène³⁵. Plutarque parle de la *psuchagogia* par laquelle Périclès tenait le peuple, alliant, en grand orateur, maîtrise de la parole et connaissance du caractère athénien³⁶. Faire preuve de persuasion pour enseigner, se faire comprendre et par suite apprécier, ou obéir et respecter, c'est aussi, pour une part, montrer sa maîtrise de ce que nous appelons à présent la communication³⁷ : le conseiller est un personnage au nœud des relations humaines, dont la raison d'être est de partager et de faire connaître des compétences et des savoirs.

³² Hérodote, VIII, 57-64.

³³ Hérodote, VIII, 63. Hérodote, certes, soupçonne dans la décision du Lacédémonien la crainte de voir la flotte athénienne se retirer, et les stratèges grecs persistent à contester cette décision (VIII, 70-74), qu'ils considèrent comme le résultat de l'*ἀβουλία* de leur chef (VIII, 74, 2) – *ἀβουλία* que Mnésiphilos leur attribuait précédemment (VIII, 57, 2) : mais après la victoire Thémistocle est bien reconnu pour avoir été par la qualité de ses conseils le plus avisé et le plus sage (*σοφώτατος*, VIII, 124, 1 ; *σοφίης δὲ καὶ δεξιότητος*, VIII, 124, 2).

³⁴ Sur la rhétorique de la persuasion, voir Worthington (dir.) 1994 ; Spencer, Theodorakopoulos (dir.) 2006. Sur Peithô, l'allégorie de la Persuasion, dans les textes et sur les vases, où elle est associée à Aphrodite, voir Worman 2002, p. 86-89 ; Smith 2011, p. 55-60.

³⁵ Eschine, *Contre Ctésiphon*, 256.

³⁶ Plutarque, *Périclès*, XV, 2.

³⁷ Sur la communication, orale et écrite, privée et publique, dans l'Antiquité, voir, outre les ouvrages généraux de Coulet 1996, et d'Achard 2006 [1991] : Binder, Ehlich (dir.) 1996 ; Hesberg, Thiel (dir.) 2003 ; Bresson, Cocula, Pébarthe (dir.) 2005 ; Capdetrey, Nélis-Clément (dir.) 2006 ; Pébarthe 2006 ; Ledentu (dir.) 2007 ; Kuhn (dir.) 2012 ; Osmers 2013. Plus précisément, sur les éléments de la communication entre orateurs et peuple dans l'Athènes démocratique, voir Ober 1989, p. 104-339 ; Welwei 1996, p. 25-50 ; Yunis 1996.

Faire appel à l'intelligence du conseillé pour qu'il suive le cheminement de la pensée qui mène au conseil et en saisisse l'argumentation, mais aussi faire appel à ses sentiments, susciter ses émotions, le séduire par des propos habilement choisis et agencés, tout cela est la spécificité du conseiller, connaisseur en mentalités. Le destinataire du conseil, lui, tout en étant demandeur, n'entend pas nécessairement accepter sans examen les avis proposés et en faire des résolutions, surtout s'ils se contredisent les uns les autres ou s'ils s'opposent à la décision qu'il prendrait de lui-même, sans consulter. De même que l'association de la clairvoyance et de l'impuissance peut être le drame du conseiller³⁸, de même le pouvoir de décider doit revenir au conseillé, qui dans le couple est par nature en position de supériorité³⁹ : il peut librement, ou rejeter les conseils, ou les adopter et même déléguer le soin de leur exécution à ceux-là mêmes qui les lui ont proposés. Dans un régime personnel, les conseillers, courtisans en même temps qu'ils sont rivaux entre eux, craignent d'exprimer librement leurs conseils, ils en enrobage les aspérités et flattent leur souverain – qui peut les encourager à parler, ou s'irriter de leur franchise⁴⁰ ; dans les régimes où le pouvoir est partagé, et la souveraineté collective, le conseiller aussi peut s'inquiéter d'avoir à rendre des comptes. On rappellera combien souvent les auteurs grecs du v^e et du iv^e siècle, parfois eux-mêmes impliqués dans l'action, tel Démosthène, et, après eux, ceux qui traitèrent, tel Plutarque, des grands hommes de l'Athènes classique, évoquent les relations parfois difficiles des conseillers athéniens, pour un temps « chefs du peuple », avec le *dèmos* souverain⁴¹. Au-delà des situations précises, les réflexions générales abondent, précaution oratoire, voire *topos*,

³⁸ Le cas extrême est représenté par celui qui, pourvu d'une sagesse humaine, sait ne rien pouvoir contre la fatalité. Voir par exemple les propos d'un Perse rapportés par l'Orchoménien Thersandros avant Platées : « [...] on a beau donner des avis qui méritent d'être crus, personne ne veut écouter. [...] C'est la pire souffrance en ce monde, d'avoir beaucoup de sagesse et point d'autorité » (Hérodote, IX, 16, trad. Ph.-E. Legrand).

³⁹ C'est seulement par un dévoiement de leur relation que le conseiller peut être représenté en position de supériorité par rapport au destinataire du conseil : avant les appels récurrents d'Isocrate et de Démosthène à la responsabilité du peuple, *topos* de l'éloquence délibérative, Aristophane, dans *Les Cavaliers* ou *Les Guêpes* par exemple, malmène sur la scène comique certains de ses concitoyens, surtout Cléon, qui profiteraient de la faveur populaire pour abrutir le *dèmos* : voir ainsi Villacèque 2013, p. 233-277.

⁴⁰ Voir par exemple Hérodote, VII, 101-105 ; 234-237...

⁴¹ Voir par exemple, avec des optiques différentes, Thucydide II, 13, 9-14, 2 ; 21, 3-22, 1 ; 59-65, à propos de Périclès et des Athéniens ; Aristote, *Athènaïôn politeia*, XXII-XXVIII, sur l'évolution politique à Athènes et les relations entre le peuple et les conseillers influents ; Plutarque, sur les relations de Thémistocle et de Périclès avec le peuple athénien : *Thémistocle*, IV, 2 ; V, 6 ; X, 1-3 ; XVIII, 4 ; XXII ; *Périclès*, VII-XV, notamment XV, 2 sur la *psuchagôgia* par laquelle Périclès aurait su manier les caractères et les passions des Athéniens, et encore XXIII, 4 ou XXXVI, 1.

à propos de cette dialectique qu'est la pratique du conseil, de cette interaction entre le conseiller et le conseillé où raison et psychologie ont leur part, sur la nécessité et l'utilité du conseiller clairvoyant, mais aussi sur l'usage que le peuple fait de lui et sur l'incertain devenir du conseiller, soumis à un maître inconstant, car vivant dans l'instant⁴². On citera seulement ici, pour le choix et la beauté de l'image rétrospectivement prémonitoire, l'anecdote, peut-être plus instructive sur la pensée de Plutarque que sur les pratiques politiques athéniennes de l'époque classique, du père de Thémistocle montrant à son fils, pour le convaincre de la fragilité de la position de conseiller, les vieilles trières abandonnées, échouées sur le rivage⁴³.

L'ambassadeur, auquel la recherche a été élargie depuis le personnage du conseiller, poursuit éventuellement le rôle de celui-ci, comme intermédiaire et négociateur, en transmettant la position du conseillé auquel il a lui-même donné des conseils. Celui qui détient le pouvoir de décision, de même qu'il peut charger le conseiller de la mise en application de ses conseils, comme chef de guerre par exemple, peut en effet logiquement penser que le conseiller dont il a suivi les avis est le plus apte à les défendre au-dehors ; en même temps, il confère à son ambassadeur davantage de crédibilité devant la puissance étrangère. La pratique est usuelle en Grèce, à la fin du v^e siècle et au iv^e siècle, que les mêmes hommes soient conseillers et ambassadeurs. Démosthène fait ainsi souvent référence aux ambassades qu'il a conseillé d'envoyer, ou qu'il a menées lui-même à travers la Grèce, et pas seulement en Macédoine⁴⁴ : c'est parce qu'il conseillait le peuple et que sa compétence a été reconnue dans le domaine de la communication politique qu'il a été chargé de missions diplomatiques. Eschine, lui aussi ambassadeur en Macédoine, mentionne des ambassades conduites par des concitoyens, connus comme orateurs, appréciés comme conseillers⁴⁵. Déployer les compétences de l'ambassadeur après celles du conseiller, c'est toujours travailler dans

⁴² Voir par exemple Isocrate, *Sur la Paix*, 1-18 ; 38-41 ; 49-57 ; 80-81 ; 93 ; 114-116 ; *Sur l'Échange*, 244-257 ; 283-298 ; 304-320 ; *Epistulae*, IX, 6, ou encore Démosthène, *Symmories*, 5 ; *Rhodiens*, 32-33 ; 2^e *Olynthienne*, 29-30 ; 3^e *Olynthienne*, 21-26...

⁴³ Plutarque, *Thémistocle*, II, 8 : « [...] il y en a qui disent que son père, pour le détourner de la carrière politique, lui montra sur le bord de la mer les vieilles trières abandonnées et négligées, en l'avertissant que le peuple traite de même ses conseillers (*démagôgoi*), lorsqu'ils sont hors de service ([...] εἰσὶν οἱ λέγοντες, ὅτι τοῦ τὰ κοινὰ πράττειν ἀποτρέπων αὐτὸν ὁ πατὴρ ἐπεδείκνυε πρὸς τῇ θαλάττῃ τὰς παλαιὰς τριήρεις ἐρριμμένας καὶ παρωρωμένας, ὡς δὴ καὶ πρὸς τοὺς δημαγωγούς, ὅταν ἄχρηστοι γένωνται, τῶν πολλῶν ὁμοίως ἐχόντων) » (trad. R. Flacelière, E. Chambry, M. Juneaux).

⁴⁴ Outre le discours *Sur l'Ambassade*, qui traite de l'ambassade en Macédoine de 346, on renverra surtout au discours *Sur la Couronne*, dans lequel Démosthène récapitule sa politique (178-179, 211-214, 237...).

⁴⁵ Démosthène, *Contre Ctésiphon*, 138-139.

l'intérêt d'une communauté qui ne saurait vivre repliée sur elle-même. Les *Vies des Dix Orateurs* conservent un décret qui aurait été pris à l'initiative de Démocharès en l'honneur de son oncle défunt Démosthène (851 BC) : parmi les services rendus à la cité sont mentionnés les conseils aux Athéniens et les ambassades qui ont entraîné des alliances pour Athènes.

Au-delà même de l'éventuelle continuité du conseiller à l'ambassadeur, la pratique de l'ambassade, en se fondant sur la juste appréciation de la psychologie de l'étranger, recourt à une certaine rhétorique, celle de la diplomatie, de même que la pratique du conseil suppose, au-delà de la compétence du conseiller, la capacité à faire comprendre, à communiquer, à persuader : dans la fidélité aux instructions qu'il a reçues, l'ambassadeur doit, le cas échéant, s'il n'est pas qu'un simple messenger qui transmet, faire lui aussi réfléchir ses auditeurs par son argumentation⁴⁶ afin de leur faire adopter la position de sa propre communauté⁴⁷. Lorsque les Athéniens votent le soulèvement contre la puissance macédonienne, au début de la guerre « hellénique », ils envoient à travers les cités grecques des ambassades pour « expliquer (διδάξοντας) » que les Athéniens, qui avaient jadis combattu pour le salut commun de la Grèce, estimaient devoir se soulever de nouveau pour ce salut commun⁴⁸ : on attend des ambassadeurs qu'ils soient, comme des conseillers devant l'Assemblée athénienne, de bons orateurs afin de convaincre les Assemblées des autres cités et d'obtenir des alliances.

Mais, dans la négociation, quelle est la marge de l'ambassadeur, pris entre sa communauté et celle qui lui fait face ? Avec lui se posent les questions de la limite entre la parole « fidèle » et la parole « efficace », et des possibles divergences avec l'autorité de tutelle. Pour la communauté qui l'envoie, n'existe-t-il pas le risque que l'ambassadeur

⁴⁶ Sur l'enseignement que pratiquent les ambassadeurs en exhortant à réfléchir (ἐνθυμείσθαι) la communauté auprès de laquelle ils sont envoyés – en se fondant souvent sur l'argument puissant qu'est la référence au passé –, voir par exemple Xénophon, *Helléniques*, III, 5, 10 et VI, 5, 40 ; 43. Le Périclès de Thucydide, dans sa définition du « bon conseiller », employait, avec le verbe γινώσκειν, ce même verbe ἐνθυμείσθαι pour la conception de l'idée par le conseiller – idée que celui-ci doit savoir « faire comprendre (ἐρμηνεύσαι) », « expliquer (διδάξας) » (II, 60, 5-6) : voir *supra*, n. 18.

⁴⁷ Les pratiques, objectifs et méthodes de la diplomatie dans l'Antiquité ont donné lieu ces dernières années à de nombreuses publications, portant essentiellement sur le monde romain. On renverra ici seulement à Briant 1968 ; Mosley 1973 ; Adcock, Mosley 1975 ; Olshausen, Biller (dir.) 1979 ; Frézouls, Jacquemin (dir.) 1995 ; Linderski 1995 ; Canali De Rossi 1997 ; Angeli Bertinelli, Piccirilli (dir.) 2001 ; Cresci, Gazzano, Orsi, Piccirilli 2002 ; Piccirilli 2002 ; Canali De Rossi 2005-2014 ; Santi Amantini (dir.) 2005 ; Caire, Pittia (dir.) 2006 ; Jacquin (dir.) 2006 ; Ferrary 2007 ; Giovannini 2007 ; Becker, Drocourt (dir.) 2012 ; Gonzales, Schettino (dir.) 2013 ; Osmers 2013 ; Becker 2014 ; Grass, Stouder (dir.) 2015

⁴⁸ Diodore, XVIII, 10, 3.

néglige l'intérêt des siens et passe de l'autre bord, de même que le conseiller, Périclès le soulignait, peut manquer à l'amour de sa patrie ou se laisser corrompre, ruinant alors ses capacités de discernement et de clarté d'explication⁴⁹ ? Andocide, de retour de Sparte, soulignait, dans sa harangue de 391, la difficulté de toute ambassade, et particulièrement, d'après lui, de toute ambassade envoyée par le peuple athénien : « Car, Athéniens, ce n'est pas seulement sur nos instructions écrites que nous devons, nous ambassadeurs, régler nos négociations, mais aussi sur votre caractère »⁵⁰. Comme pour le conseiller et le destinataire du conseil, comme dans toute relation fondée sur des rapports où entrent en jeu compétence, confiance et autorité, les relations entre l'ambassadeur et le pouvoir qui l'envoie peuvent se révéler délicates.

Bibliographie

- Achard G. (2006 [1991]), *La communication à Rome*, Paris.
- Adcock F., Mosley J. D. (1975), *Diplomacy in Ancient Greece*, London.
- Angeli Bertinelli G., Piccirilli L. (dir.) (2001), *Linguaggio e terminologia diplomatica dall'antico oriente all'impero bizantino: atti del convegno nazionale, Genova, 19 novembre 1998*, Genova.
- Becker A. (2014), *Les relations diplomatiques romano-barbares en Occident au V^e siècle. Acteurs, fonctions, modalités*, Paris.
- Becker A., Drocourt N. (dir.) (2012), *Ambassadeurs et ambassades au cœur des relations diplomatiques. Rome-Occident médiéval-Byzance (VIII^e avant J.-C. - XI^e après J.-C.)*, Metz.
- Binder G., Ehlich K. (dir.) (1996), *Kommunikation in politischen und kultischen Gemeinschaften. Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum*, Trier.
- Bischoff H. (1932), *Der Warner bei Herodot*, Marburg.
- Bresson A., Cocula A.-M., Pébarthe C. (dir.) (2005), *L'écriture publique du pouvoir*, Bordeaux.
- Briant P. (1968), « La *boulè* et l'élection des ambassadeurs à Athènes au IV^e siècle », *REA*, 70, p. 7-31.
- Caire E., Pittia S. (dir.) (2006), *Guerre et diplomatie romaines (IV^e-III^e siècles). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence.

⁴⁹ Sur le risque de corruption dans la pratique diplomatique, voir notamment, outre les ouvrages cités ci-dessus, dont Piccirilli 2002 : Descat (dir.) 1989, p. 197-315 ; Mitchell 1997 ; Nechaeva 2014 ; Cuniberti 2015.

⁵⁰ Andocide, *Sur la Paix*, 35 (trad. G. Dalmeyda). Sur la question capitale des instructions données aux ambassadeurs, voir aussi Démosthène, *Sur l'Ambassade*, 4-8, 182-186. On pourra se reporter notamment, à propos des « instructions écrites », à Welwei 1996.

- Canali De Rossi F. (2005-2014), *Le relazioni diplomatiche di Roma*, 4 vol., Roma.
- Canali De Rossi F. (1997), *Le ambascerie dal mondo greco a Roma in età repubblicana*, Roma.
- Capdetrey L., Nélis-Clément J. (dir.) (2006), *La circulation de l'information dans les États antiques*, Bordeaux.
- Connor W. R. (1971), *The New Politicians of Fifth-Century Athens*, Princeton.
- Coulet C. (1996), *Communiquer en Grèce ancienne, Écrits, discours, information, voyages...*, Paris.
- Cresci L. R., Gazzano F., Orsi D. P., Piccirilli L. (dir.) (2002), *La retorica della diplomazia nella Grecia antica e a Bisanzio*, Roma.
- Cuniberti G. (2015), « Doni e favori illeciti: percezione e codificazione del reato di corruzione in Atene antica », *Hormos*, 6, p. 21-34.
- Cuny D. (2007), *Une leçon de vie : les réflexions générales dans le théâtre de Sophocle*, Paris.
- Descat R. (dir.) (1989), *Or perse et histoire grecque*, Bordeaux (REA, 91).
- Ferrary J.-L. (2007), « Les ambassadeurs grecs au Sénat romain », dans J.-P. Caillet, M. Sot (dir.), *L'audience. Rituels et cadres spatiaux dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, Paris, p. 113-122.
- Feyel C. (2009), *ΔΟΚΙΜΑΣΙΑ. La place et le rôle de l'examen préliminaire dans les institutions des cités grecques*, Nancy.
- Frézouls E., Jacquemin A. (dir.) (1995), *Les relations internationales. Actes du colloque de Strasbourg, 15-17 juin 1993*, Paris.
- Fröhlich P. (2004), *Les cités grecques et le contrôle des magistrats (IV^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*, Genève.
- Giovannini A. (2007), *Les relations entre États dans la Grèce antique : du temps d'Homère à l'intervention romaine, ca 700-200 av. J.-C.*, Stuttgart.
- Gonzales A., Schettino M. T. (dir.) (2013), *Le point de vue de l'autre. Relations culturelles et diplomatie*, Besançon (DHA supplément 9).
- Gotteland S. (2011), « De la scène à la tribune : les leçons du théâtre chez les orateurs », dans Mauduit, Paré-Rey 2011, p. 235-253.
- Grass B., Stouder G. (dir.) (2015), *La diplomatie romaine sous la République : réflexions sur une pratique. Actes des rencontres de Paris, 21-22 juin 2013, et Genève, 31 octobre-1^{er} novembre 2013*, Besançon.
- Hansen M. H. (1993), *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène, Structure, principes et idéologie*, Paris [trad. S. Bardet avec le concours de P. Gauthier].
- Hesberg H. von, Thiel W. (dir.) (2003), *Medien in der Antike, Kommunikative Qualität und normative Wirkung*, Köln.
- Hourcade A. (2013), « La figura del consejero político en Platón », dans N.-L. Cordero (dir.), *El filósofo griego frente a la sociedad de su tiempo*, Buenos Aires, p. 137-151.
- Ismard P. (2015), *La démocratie contre les experts. Les esclaves publics en Grèce ancienne*, Paris.

- Jacquín G. (dir.) (2006), *Récits d'ambassades et figures du messager*, Rennes.
- Kuhn C. (dir.) (2012), *Politische Kommunikation und öffentliche Meinung in der antiken Welt*, Stuttgart.
- Lattimore R. (1939), « The Wise Advisor in Herodotus », *C. Phil.*, 34, p. 24-35.
- Ledentu M. (dir.) (2007), *Parole, « Media », Pouvoir dans l'Occident romain. Hommages offerts au Professeur Guy Achard*, Lyon.
- Lefèvre F. (1998), *L'Amphictionie pyléo-delphique : histoire et institutions*, Paris.
- Linderski J. (1995), « Ambassadors go to Rome », dans Frézouls, Jacquemin (dir.) 1995, p. 453-478 [repris dans Linderski J. (2007), *Roman Questions*, II, *Selected Papers*, Stuttgart, p. 40-60, avec *addenda*].
- Mauduit C., Paré-Rey P. (dir.) (2011), *Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, emplois. Actes du colloque organisé les 11-13 juin 2009 par l'Université Jean-Moulin-Lyon 3 et l'ENS de Lyon*, Paris.
- Michon C. (dir.) (2012), *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance, v. 1450-v. 1550*, Rennes.
- Michon C. (dir.) (2011), *Les conseillers de François I^{er}*, Rennes.
- Mitchell L. G. (1997), *Greeks Bearing Gifts: the Public Use of Private Relationships in the Greek World, 435-323 B.C.*, Cambridge.
- Moggi M. (2005), « Artabano in Erodoto », dans M. Giangiulio (dir.), *Erodoto e il "modello erodoteo". Formazione e trasmissione delle tradizioni storiche in Grecia*, Trento.
- Mosley J. D. (1973), *Envoys and Diplomacy in Ancient Greece*, Stuttgart.
- Nechaeva E. (2014), *Embassies-Negotiations-Gifts: Systems of East Roman Diplomacy in Late Antiquity*, Stuttgart.
- Ober J. (1998), *Political Dissent in Democratic Athens, Intellectual Critics of Popular Rule*, Princeton.
- Ober J. (1989), *Mass and Elite in Democratic Athens, Rhetoric, Ideology, and the Power of the People*, Princeton.
- Olshausen E., Biller H. (dir.) (1979), *Antike Diplomatie*, Darmstadt.
- Osmer M. (2013), „Wir aber sind damals und jetzt immer die gleichen“, *Vergangenheitsbezüge in der polisübergreifenden Kommunikation in der klassischen Zeit*, Stuttgart.
- Pébarthe C. (2006), *Cité, démocratie et écriture, Histoire de l'alphabétisation d'Athènes à l'époque classique*, Paris.
- Pelling C. (1991), « Thucydides' Archidamus and Herodotus' Artabanus », dans M. A. Flower, M. Toher (dir.), *Georgica: Greek Studies in honour of George Cawkwell*, London, p. 120-142.
- Piccirilli L. (2002), *L'invenzione della diplomazia nella Grecia antica*, Roma.
- Queyrel Bottineau A. (2015), « "Trahir la Grèce" dans l'Enquête d'Hérodote, La portée des mots et l'identité athénienne », *Historia*, 64, p. 387-412.

- Rhodes P. J. (1972), *The Athenian Boule*, Oxford.
- Rogkotsis Z. (2006), « Thucydides and Herodotus, Aspects of their Intertextual Relationship », dans A. Rengakos, A. Tsakmakis (dir.), *Brill's Companion to Thucydides*, Leiden, p. 57-86.
- Ruzé F. (1997), *Délibération et pouvoir dans la cité grecque, de Nestor à Socrate*, Paris.
- Sánchez P. (2001), *L'amphictionie des Pyles et de Delphes : recherches sur son rôle historique, des origines au I^{er} siècle de notre ère*, Stuttgart.
- Santi Amantini L. (dir.) (2005), *Dalle parole ai fatti. Relazioni interstatali e comunicazione politica nel mondo antico*, Roma.
- Savalli-Lestrade I. (1998), *Les « philoi » royaux dans l'Asie hellénistique*, Paris.
- Sinclair R. K. (1988), *Democracy and Participation in Athens*, Cambridge.
- Schulz F. (2011), *Die homerischen Räte und die spartanische Gerusie*, Düsseldorf.
- Smith A. C. (2011), *“Polis” and Personification in Classical Athenian Art*, Leiden-Boston.
- Spencer D. J., Theodorakopoulos E. M. (dir.) (2006), *Advice and its Rhetoric in Greece and Rome*, Bari.
- Villacèque N. (2013), *Spectateurs de paroles ! Délibération démocratique et théâtre à Athènes à l'époque classique*, Rennes.
- Welwei K. W. (1996), “Politische Kommunikation im klassischen Athen”, dans G. Binder, K. Ehlich (dir.), *Kommunikation in politischen und kultischen Gemeinschaften. Stätten und Formen der Kommunikation im Altertum*, Trier, p. 25-50.
- Werlings M.-J., Schulz F. (dir.) (2011), *Débats antiques*, Paris.
- Worman N. (2002), *The Cast of Character, Style in Greek Literature*, Austin.
- Worthington I. (dir.) (1994), *Persuasion, Greek Rhetoric in Action*, London-New York.
- Yunis H. (1996), *Taming Democracy: Models of Political Rhetoric in Classical Athens*, Ithaca.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OUVRAGE

Marie-Rose GUELFUCCI

Université de Bourgogne Franche-Comté – Besançon, ISTA EA 4011

marie-rose.guelfucci@univ-fcomte.fr

Les 37 articles qui construisent ce volume, *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité*, sont issus des communications prononcées lors des deux colloques internationaux de Paris et de Besançon, en juin et en octobre 2015. Le colloque parisien, *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité : compétences, modalités d'intervention et image*, proposait de s'interroger plus précisément sur « les modalités d'intervention, la forme de pouvoir et l'image de ces détenteurs d'avis compétents et maîtres en communication, placés au nœud des relations dans les secteurs humains les plus variés et dans les différentes formes d'organisation politique » ; le colloque bisontin, *Conseillers, ambassadeurs, experts. Regards sur l'Antiquité*, reprenait ces thèmes essentiels tout en privilégiant l'aspect politique et une double réflexion, l'une sur le rôle occulte ou officiel des conseillers de l'État et des ambassadeurs, « en l'absence de troubles comme en périodes de crise avérée », l'autre sur « les conditions qui fondent ou non leur expertise ou leur autorité, la confiance qui leur est faite et leur légitimité » ; couplé avec la rencontre transfrontalière du Pôle Recherche Formation¹, il introduisait à dessein la notion d'« expertise » avec une interrogation méthodologique sur l'utilité et les limites des clefs de lecture actuelles pour lire l'Antiquité, comme la question des rapports entre l'Antiquité et les époques plus tardives ou le présent, en lien cette fois avec les thèmes de l'équipe de recherche. Construites pour être d'emblée thématiquement complémentaires jusque dans leurs différences, les deux rencontres laissaient bien évidemment à chacun, où qu'il intervienne, le choix de sa propre approche pour approfondir tel ou tel aspect ou s'attacher plus précisément à tel autre, en fonction

¹ Ces rencontres, à destination des doctorants et des étudiants de Master, voire de Licence, réunissent spécialistes et jeunes chercheurs des Universités de Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Besançon en y associant les universités de Gênes, Parme et Turin.

de ses domaines de recherche et de ses champs de prédilection. Cette relative pluralité était en outre d'autant plus nécessaire dans le détail des sujets, les choix du matériau d'exploration, les méthodes disciplinaires, que, paradoxalement, le thème lui-même des Conseillers proposé à la réflexion commune et si fréquent dans nos sources, littéraires, papyrologiques, iconographiques, épigraphiques, n'avait pas vraiment fait l'objet d'une recherche d'ensemble, mais plutôt d'analyses ponctuelles ou très délimitées. Élargie ensuite à la figure spéciale du Conseiller que peut être l'ambassadeur, l'idée de proposer une étude synthétique du Conseiller dans l'Antiquité est due à Anne Queyrel Bottineau, dont la précise introduction au thème précède cette présentation, et ouvre le champ aux stimulantes études de chacun des contributeurs.

Pour réorganiser celles-ci en un ensemble qui fasse sens sans pour autant leur ôter leur richesse et leur originalité propres, il nous a fallu déterminer certains critères et sérier les constantes récurrentes. Si l'on considère le champ de l'enquête sur le(s) conseiller(s) – en laissant provisoirement à part les ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires, qui ont déjà fait l'objet de plus nombreuses synthèses –, il couvre plusieurs époques et plusieurs aires géographiques : le critère géographique était sans réelle pertinence d'ensemble, et le critère chronologique n'était intéressant qu'en partie – ce qui serait en soi à considérer. Nous avons néanmoins – sauf raison plus déterminante et précisée – généralement respecté le second à l'intérieur des parties et des chapitres, car sans toutefois marquer d'évolution (et cela même, dans certains cas, est signifiant), il donnait une cohérence et faisait sens. Le critère institutionnel valait bien évidemment, et pour Athènes en particulier qui, avec des sources nombreuses et une période bien délimitée, constitue le fond de la deuxième partie ; mais sans autre logique apparente (similitudes institutionnelles par exemple), il n'a pas été systématiquement privilégié. Il nous a fallu enfin pallier au mieux les manques inévitables des périodes ou auteurs attendus et non représentés. Car si large que soit le champ couvert par les 37 articles du recueil et leur intérêt propre, ceux-ci ne peuvent évidemment rendre compte de tous les aspects importants du thème. Des choix étaient nécessaires, qui eussent pu être différents. Nous avons donc fait en sorte de combiner les différents articles, classés et associés selon des constantes communes et des critères précis, de façon qu'ils s'inscrivent au mieux dans les structures partielles et la progression d'ensemble de thématiques ouvertes, permettant au lecteur une éventuelle transposition à d'autres auteurs (Thucydide, Platon ou Polybe par exemple pour le premier chapitre, « Figures de sages conseillers. Conseils éclairés et politique »). Pour une approche autre ou complémentaire, l'introduction au sujet faite par Anne Queyrel Bottineau peut interagir avec les différentes contributions.

Dans l'organisation de l'ouvrage lui-même, nous avons ainsi distingué cinq parties, les quatre premières consacrées aux Conseillers : I. Figures de sages conseillers ; II. Conseillers en régime démocratique : le cas d'Athènes ; III. Les conseillers des puissants ; IV. Perception et représentation des conseillers, encadrées par un prologue (« Représentations du conseiller et de la relation de conseil ») et un épilogue (« Ouverture sur une représentation du conseiller au Siècle d'or espagnol »). La cinquième partie est plus précisément centrée sur la fonction du conseiller à l'extérieur : « Ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires », avec son épilogue propre : « L'archéologue classique aux prises avec le monde diplomatique. Le cas de Salomon Reinach en 1881. »

En prologue à l'étude des Conseillers, les articles de Laurent Gourmelen, « Le centaure et les ambivalences du conseiller. Nessos et Chiron », et d'Ariane Guieu-Coppolani, « Des animaux et des hommes : le conseiller au miroir de la fable », posent tous deux, le premier à travers une étude serrée des *Trachiniennes*, complétée par celle de la réécriture du mythe dans le *Discours LX* de Dion Chrysostome, et le second à travers le corpus des fables conservées, deux thèmes majeurs et évidemment récurrents dans l'ensemble du volume, y compris dans la dernière partie sur les ambassadeurs : la représentation du conseiller et celle de la relation de conseil.

En montrant, à partir du mythe de la mort d'Héraclès dans les *Trachiniennes*, comment la « figure du mauvais conseiller, perfide et trompeur » qu'est Nessos est en fait construite point par point par référence à celle de Chiron et pour incarner « dans un jeu de miroir inversé [...] le double négatif, le contre-modèle de Chiron, le parfait conseiller », Laurent Gourmelen reconsidère l'opposition, pourtant devenue topique dès l'Antiquité, entre bon et mauvais conseiller. Il fait ainsi apparaître les convergences et « les ambiguïtés et ambivalences qui leur sont associées », en particulier dans le rôle et le statut de conseiller. Mais il souligne tout autant, dans un second temps, l'importance essentielle de la parole (trompeuse) qui persuade et de l'interprétation (illusoire) qui en est faite. Nous citerons ici le début de la conclusion, significatif pour la suite du volume :

C'est bel et bien l'usage perverti et dangereux de la parole, bien plus que le don du poison mortifère, qui fait de Nessos le double inversé de Chiron et l'incarnation du mauvais conseiller. Mais cette parole n'a d'efficacité et de pouvoir qu'à la condition qu'elle parvienne à persuader autrui. Bon ou mauvais, le conseiller est indissociable de ceux dont il souhaite diriger les esprits et les actions, qu'il peut aussi manipuler et contrôler. Cette vérité, le Centaure, être double, permet de la rappeler au mieux, tout en faisant apparaître au grand jour les ambivalences et les ambiguïtés du conseiller.

Ariane Guieu-Coppolani inscrit à dessein son étude de l'image du conseiller et de l'interaction de la relation de conseil dans un large spectre chronologique (les fables grecques conservées d'Hésiode aux collections « ésoques » d'époque impériale) et générique (corpus ésoque, tragédie, histoire ou rhétorique). À partir des scènes de conseil sont définis en premier lieu « Une pragmatique du conseil » (« les conditions qui rendent le conseil utile et efficace » et « la relation conseiller-conseillé ») et les trois critères du conseil utile, le dernier étant essentiel pour éviter l'échec : l'intelligence (de la situation ou de l'écoute), et notamment l'aptitude à prévoir ; le *kairos* ; la forme du conseil, « forme brève et proche de l'action plutôt qu'un long discours ». Sur fond de la très intéressante hypothèse développée en conclusion sur le recours à la fable et sur la méfiance « vis-à-vis du conseiller trop habile, du conseiller du pouvoir », la seconde partie analyse l'image complexe du conseiller et interroge l'image des relations sociales dans la majorité des fables, où prédominent l'égoïsme et la fourberie du conseil, et dans celles, plus rares et politiques jusque dans le choix des termes, où seule la délibération commune empêche la tromperie.

La première partie, « Figures de sages conseillers », explore, par le biais de deux thèmes, la relation parfois difficile, voire épineuse, entre sagesse, savoir et politique, ainsi que la manière dont les conseillers s'efforcent de choisir la meilleure démarche pour remplir leur mission en s'adaptant si nécessaire à leur(s) destinataire(s) : la relation entre le puissant et ceux qui cherchent à lui donner des conseils éclairés tout d'abord, qu'il s'agisse de ceux de l'historien, du scientifique philosophe ou des sages (chap. 1) ; la relation, ensuite, entre pouvoir politique et religion (chap. 2).

Dans le premier chapitre, « Conseils éclairés et politique », Gabriella Ottone (« *La philaletheia come expertise etica dello storico politicamente impegnato. Il caso di Teopompo* ») examine l'exigence fondamentale que se pose à lui-même l'historien qui prétend à devenir conseiller en politique et à influencer la pensée, les choix et l'action des hommes de pouvoir : l'amour de la vérité. Elle montre également, à travers la polémique de Théopompe contre les dialogues politiques, mais théoriques de Platon, les rivalités polémiques qui, se fondant sur ce critère de vérité en y ajoutant celui d'une expérience politique pratique, opposent et discriminent les intellectuels qui veulent agir en politique. Son article compare précisément les situations de Théopompe, Platon ou Isocrate, confronte Théopompe et Polybe (*Histoires*, XII, 28) pour l'exigence d'*empeiria*, mais, de manière plus générale, il ouvre également la réflexion sur la démarche intellectuelle

d'autres historiens ou intellectuels qui ont été, dans leurs conseils aux puissances de leur temps et des temps à venir, à la fois des hommes « de terrain » et des philosophes de l'histoire politique, à l'exemple de Thucydide bien sûr, mais aussi d'Hérodote.

Laetitia Lorgeoux Bouayad étudie avec prudence – en l'absence de sources avérées – la relation qui s'instaure entre l'auteur du poème didactique des *Phénomènes*, Aratos de Soles, disciple à Athènes du philosophe stoïcien Persaios, lui-même disciple de Zénon, et Antigone Gonatas, roi éclairé s'entourant d'intellectuels stoïciens qui, appelant lui-même Aratos à sa cour, lui aurait commandé l'ouvrage. Son article, « Conseiller, expert ou maître ? Interrogations autour de la dimension politique des *Phénomènes* », pose le paradoxe d'une relation qui semble amicale et confiante et paraît donc propice au conseil politique, comme c'est par la suite le cas dans la littérature astronomique des *Aratea* dont les *Phénomènes* sont la source, et l'étrange absence de celui-ci. Tout en faisant revivre les conditions difficiles du règne d'Antigone Gonatas, elle s'efforce de cerner, au-delà de l'idée reçue d'« un poème uniquement philosophique et religieux », la dimension politique de l'œuvre d'Aratos, inventeur d'une nouvelle poésie didactique, et s'interroge sur le patronage platonicien et le mode discret, respectueux et amical de la relation du conseiller à celui qui, sous couvert d'un « "tu" anonyme et global », suit ses leçons d'astronomie.

À la fin de ce premier chapitre, l'article de Claire Muckensturm-Pouille, qui s'attache à « L'expertise éthique et politique de Calanos et Dandamis, les conseillers indiens du roi Alexandre », est à la fois une étude du récit de la rencontre d'Alexandre avec les Brahmanes et des sources qui reprennent différemment le récit d'Onésicrite, envoyé avec Aristobule et Néarque pour les rencontrer : Strabon (*Géographie*, XV, 1), Plutarque (*Vie d'Alexandre*), Arrien (*Anabase*, VII, 2, 2-4), ainsi que Palladius, dans une réécriture plus complexe, étudiée à partir du *Pap. 271* de la Bibliothèque de Genève. Après une étude pertinente du vocabulaire créé et/ou employé pour désigner les Brahmanes, elle définit la catégorie sociale, la fonction et la sagesse de ceux-ci, mais aussi leur pragmatisme politique à partir de ce que les auteurs grecs ont pu comprendre (ou non), voire (ré)interpréter. Elle détaille ensuite le portrait physiquement et moralement contrasté des deux maîtres des Brahmanes que font Aristobule et Onésicrite, différemment repris par les sources successives, Plutarque et Arrien, par exemple, accentuant le contraste moral en fonction de leurs orientations idéologiques. En analysant précisément les arguments qu'emploient Calanos et Dandamis pour conseiller tous deux à Alexandre le renoncement à la conquête, comme les réactions d'Alexandre, qui n'abandonne pas pour autant son rêve de conquérant, elle montre

dans la diversité des récits l'influence de chaque auteur et le rôle que peuvent néanmoins jouer ces conseils sur leurs lecteurs, y compris les futurs hommes d'État.

Le chapitre 2, « Conseil et religion », examine les rapports entre le religieux et le pouvoir politique. La force du religieux est connue pour étayer la société politique en faisant respecter la loi ou les traités (usage des serments, rationalisme de Critias montrant le lien nécessaire entre le droit et la croyance aux dieux (fragment sur Sisyphe, Diels-Kranz, 88, B, 25) ou réinterprétation isocratique du *Busiris* par exemple) ou pour contrebalancer le pouvoir politique, sans toutefois toujours y parvenir si l'on pense à l'utilisation politique du pouvoir religieux, fréquente dans nos sources. Les trois articles consacrés à ce thème explorent de manière différente la puissance et l'efficacité du conseil religieux.

Annie Vigourt (« Des princes divinement conseillés. Processus et autorité des consultations divinatoires ») centre son étude sur les dieux conseillers et leur relation avec les princes conseillés sous le Haut Empire en examinant tout d'abord les « Consultations et consultants » (la prise d'auspices d'une part, « obligation institutionnelle pour les magistrats revêtus d'un *imperium* – et donc les princes », et quête de signes qui valent accord ; les démarches auprès de sanctuaires oraculaires, d'autre part, les questions émanant certes d'un pouvoir officiel, mais n'engageant que les princes et non Rome). Dans un deuxième temps (« Statuts et autorité des conseillers »), elle note que les indications fournies par les dieux aux princes sont désignées par des formules banales (*Ex responso, ex consulto, monitu, ou admonitus*) sans pourtant qu'il y ait jamais, même dans les rêves, d'ordre divin donné aux princes, avant d'étudier les interférences entre conseillers humains (Sénat, commission de sénateurs, *consilium*) et divins, voire, dans l'exemple de Vespasien à Alexandrie guérissant deux handicapés, entre médecins humains et divins. Dans « Le “jeu” des conseillers : confidents, manipulateurs, intéressés », elle montre enfin comment les dieux conseillers pouvaient signaler un danger en le décrivant même de manière allégorique, en indiquant un remède, ou en dénonçant l'adversaire, traiter de la mort et de la succession des princes ; dans des périodes de troubles, les dieux, ou par eux leurs relais politiques, pouvaient aussi indiquer des gestes d'apaisement ou de réparation nécessaires, tandis que l'influence des sanctuaires, y compris sur la situation politique romaine, pouvait plus généralement conduire les princes à la prudence et à limiter les interventions divines et leur sphère d'influence.

Rompant avec l'ordre chronologique, inversé à dessein dans ce chapitre, les deux articles de Bruno Pouille (« Les conseils des haruspices pour les prodiges de 56 av. J.-C. ») et de Nella Sudano (« I *Decemviri sacris faciundis* in Sicilia: l'espiazione a Ceres del

133 a.C. fra i tumulti graccani e la prima rivolta servile ») examinent précisément, à la suite, la manière dont les autorités romaines peuvent, avec le concours des haruspices ou des décemvirs chargés des cérémonies sacrées, s'adapter à des situations politiques complexes qui réclament un geste d'apaisement alors même que des prodiges semblent signifier la colère des dieux et demander expiation. En partant de l'étude du discours de Cicéron, *Sur la réponse des haruspices*, et de sa citation littérale, mais étonnamment incomplète de cette réponse, Bruno Poulle conduit une enquête très précise pour montrer « la manière dont les prêtres étrusques remplissaient leur rôle de conseillers et d'experts, en cherchant dans leurs documents anciens les directives qui s'appliquaient le mieux au présent, tout en laissant aux autorités romaines d'assez grandes marges d'interprétation et d'application. » Nella Sudano revient sur le rôle, la fonction et les missions des décemvirs chargés des affaires sacrées pour comprendre les raisons religieuses et politiques de leur exceptionnelle députation hors de Rome, auprès du temple de Cérès en Sicile, et leur lien avec les très graves événements de l'année 133 av. J.-C., à Rome comme en Sicile.

La deuxième partie, « **Conseillers en régime démocratique : le cas d'Athènes** », ne se fonde pas seulement sur une différenciation institutionnelle, pertinente en l'occurrence, ou sur l'abondance de sources, même si les deux critères sont importants. Les six articles qui y sont rassemblés nous ont semblé donner un éventail représentatif des différents cadres, desseins et modalités du conseil ou de l'intervention des conseillers à Athènes : la représentation du conseil sur la scène tragique ; l'élaboration et la théorisation du statut du conseiller et des cadres éthiques et déontologiques de sa fonction, s'agissant des sophistes ou d'Isocrate ; l'ambivalence du conseiller à la tribune, *rhêtôr* ou *sumboulos*, professionnel de la parole ou voix qui sert l'intérêt collectif et porte, à la manière de Démosthène, la mémoire de la cité.

Le premier article, « **Conseiller dans la tragédie grecque antique** », forme à lui seul le premier chapitre, selon le principe des « thématiques ouvertes » qui a été défini en commençant. Distinguant la situation du conseil dans les tragédies conservées des trois grands tragiques, moins caractérisée par un personnage assez rare de conseiller que par la situation d'énonciation dialogique elle-même – où la place et la fonction du chœur représentant la collectivité civique ou se faisant son interprète revêtent une importance particulière –, Michel Fartzoff fait apparaître une évolution à partir d'une étude très précise du lexique du conseil employé – *boulè*, *parainésis* et leurs dérivés – et de la fréquence et de la signification des termes. Il analyse ainsi un effacement progressif de la dimension

politique dans les tragédies de Sophocle et Euripide par rapport à celles d'Eschyle, au profit du conseil personnel à forte dimension morale, mettant l'accent sur un processus de délibération, avant de souligner la singularité des tragédies d'Euripide (traitement différent du conseil politique, place plus importante du conseil moral ou de l'exhortation, proche parfois « d'une véritable parénèse »), qui demanderait une étude ultérieure.

Les trois contributions du chapitre 2 définissent une élaboration et une théorisation du statut du conseiller qui se distinguent par une différence marquée avec la tradition : les sophistes sont à Athènes des étrangers, qui font payer leurs conseils (« La revendication du statut de conseiller par les sophistes : aspects politiques et éthiques ») ; Isocrate prône l'*apragmosunè* (« Counsellor, Teacher, Friend. The *apragmôn* as Political Figure in Isocrates ») ou renouvelle le discours olympique (« Discours panhellénique et discours de conseil : des *Olympiques* de Gorgias et Lysias au *Panégryrique* d'Isocrate »).

Avec la sophistique ancienne, Annie Hourcade se propose de montrer que celle-ci correspond au « développement de la pratique du conseil », à « une réflexion sur l'art du conseil », et « à l'émergence de la figure du conseiller professionnel » en lien étroit avec la démocratie. Elle analyse trois formes de conseil à fin de persuasion, en contexte public ou privé : l'*epideixis* à visée protreptique ; la *paramuthia*, consolation ou encouragement, qui vise à aider le particulier ou la cité à surmonter leurs épreuves ; le *sumbouleuein*, discours de délibération ou de conseil, l'ambivalence du terme instaurant une relation elle-même ambiguë, symétrique s'il y a délibération commune, asymétrique si le conseil est celui de l'expert, du professionnel. La même ambiguïté caractérise le *sumboulos* et la position des sophistes au sein de la démocratie, ayant à rendre compte de leur pratique de sophistes-conseillers, formateurs en politique.

Les articles de Thomas Blank et de Marie-Pierre Noël montrent en Isocrate le novateur : en soulignant l'équivalence qu'ont pour celui-ci les fonctions d'éducateur (des princes) et de conseiller (des princes et de la *polis*) – les *politeiai* étant à l'image de ceux qui gouvernent –, comme la relation établie dans chaque cas, Thomas Blank examine comment, sur fond de contraste avec l'Athènes du IV^e siècle, Isocrate pose la nécessité d'une relation de conseil sans flatterie, dans les domaines privé et public. Il s'agit de former à bien penser (*phronèin eu*) en vue de bien parler (*legein eu*), la *phronèsis* et l'*euboulia* étant essentielles à la réussite de l'action, privée ou publique, face aux aléas de la *tuchè*. À travers le *topos* d'*apragmosunè*, il développe le paradoxe du conseiller idéal que pose Isocrate, dans la ligne de l'intellectualisme aristocratique, conseillant d'autant mieux la cité qu'il reste à l'écart de la politique : ses conseils aux rois symbolisent ainsi le besoin politique d'un conseil qualifié et l'importance d'une éducation éthique pour l'Athènes de son temps.

Marie-Pierre Noël analyse pour sa part la transformation isocratique du discours olympique de Gorgias ou Lysias, discours de conseil fait lors des panégyries olympiques pour conduire les Grecs à la concorde contre les barbares, en panégyrique (le titre novateur devenant plus tard un terme générique), discours éthique « qui forme l'homme et le citoyen [et...] assure l'*homonoiia* », et exige à cette fin un changement de perspective et de statuts. De ses prédécesseurs, Isocrate garde l'appel à la concorde, thème constitutif des discours panhelléniques introduit par Gorgias, mais il transforme le statut de l'orateur et celui des auditeurs. Le premier n'est plus « un compétiteur sur le modèle de l'athlète, mais un guide qui, par ses conseils, travaille pour le bien commun et la communauté » : il en appelle donc à un front uni contre les barbares, mais non sans l'essentielle réconciliation entre Athènes et Sparte et le partage, accepté par celle-ci, de l'hégémonie. Son idéal panhellénique n'est plus « le modèle agonistique de l'olympisme, mais le modèle fédérateur de la *paideia* athénienne. C'est Athènes et non plus Olympie qui constitue l'espace commun du monde grec. » Aux seconds, « public de lecteurs illimité dans le temps et l'espace » dans la situation d'énonciation fictive du *Panégyrique*, Isocrate demande de distinguer activement « écouter » et « agir » (variante du *logos/ergon*) en devenant à leur tour orateurs et conseillers, et il leur délègue la tâche de transmettre cet idéal, et d'en convaincre les Lacédémoniens.

Revenant à la tribune athénienne, le troisième chapitre s'ouvre avec l'étude d'Elisabetta Bianco, « *Sumbouloi* : la perception de soi chez les orateurs attiques. »

En analysant le passage du terme *rhêtôr* à celui de *sumboulos*, rarement utilisé avant Démosthène, Elisabetta Bianco explique dans un premier temps la perception négative du terme chez les orateurs eux-mêmes par l'ambiguïté du mot : à côté d'un sens juridico-technique très précis, sa signification politique renvoie à l'orateur ou/et à l'orateur professionnel dont on se méfie. Cette acception négative d'orateur malhonnête et trompeur, voire de sycophante, se renforce dans les discours de Démosthène, qui emploie en contrepoint positif le terme de « conseiller », *sumboulos*, rarement utilisé avant lui et qui définit « celui qui sait parler en public dans l'intérêt collectif de la *polis*. » Dans une étude précise d'un choix de textes représentatifs qui dessinent la figure du conseiller idéal, elle remarque que la réflexion sur le rôle du conseiller est mise en valeur dans les premiers et/ou les derniers chapitres d'un discours, avec une « concentration extraordinaire de cette famille de termes dans les prologues, où se répète plus d'un tiers des attestations totales du *corpus* démosthénien. » Mais les choix lexicaux de Démosthène (tel « conseiller » *vs* « sycophante ») traduisent plus profondément un refus d'une certaine dégénérescence de la démocratie et son adhésion

à des formes plus authentiques du V^e siècle, comme « la participation à la vie politique du simple citoyen qui fait office de conseiller, par opposition à une catégorie de rhéteurs professionnels corrompus. »

C'est ce lien de Démosthène avec le passé d'Athènes et les valeurs de la cité qu'étudie plus particulièrement Anne Queyrel Bottineau (« La dynamique de mémoire dans le discours démosthénien au milieu du IV^e siècle – ou comment conseiller les Athéniens pour qu'ils redeviennent eux-mêmes »).

À partir de discours politiques fictivement ou effectivement faits pour la tribune, elle examine, en effet, les conseils qu'Isocrate et Xénophon ou bien Démosthène donnent aux Athéniens entre 356 à 348, entre la guerre des Alliés et l'affaire d'Olynthe, pour faire face aux bouleversements du temps, à la contestation de l'hégémonie athénienne ou à la nouvelle force que représente Philippe de Macédoine. Son étude se centre sur les harangues de Démosthène, les seules des discours prononcés alors à la tribune à avoir été conservées, et sur la manière dont la référence au passé de la cité y apparaît « comme une dynamique identitaire qui pousse le *dèmos* à poursuivre dans la ligne tracée par les ancêtres. » Dans une étude du rôle de conseiller en démocratie que se donne Démosthène pour rendre au peuple sa souveraineté, elle examine comment son argumentation joue sur les thématiques de l'abandon et de la honte pour rappeler les Athéniens à leurs vertus traditionnelles, la *prothumia*, l'*eunoia*, la *megalopsuchia* (ardeur, bienveillance, magnanimité), indissociables de l'image ancestrale d'Athènes. En se faisant lui-même mémoire de la cité, il veut ainsi « faire naître chez le *dèmos* une dynamique identitaire de développement qui permette, “en prenant exemple chez soi” (3^e *Olynthienne*, 23), de réaliser pleinement ce qu'il estime être la vocation des Athéniens. »

La troisième partie, « Les conseillers des puissants », se décline en deux chapitres qui mettent moins en lumière les différentes catégories de conseillers auprès des pouvoirs en place ou les puissants eux-mêmes que le type de relation qui lie les hommes ou les femmes de pouvoir et leur(s) conseiller(s), ou le rôle, majeur ou très aléatoire, que tiennent ceux-ci à leur côté.

Le premier chapitre, « Enjeux tactiques, stratégiques et politiques : le rôle des conseillers », fait plutôt apparaître entre l'homme de pouvoir et ses conseillers une relation d'autorité. En effet, l'homme de pouvoir choisit – et utilise d'une certaine manière – ses conseillers en fonction de ses propres desseins ou de ses plans. L'article de

Luisa Prandi, « *Consiglieri inascoltati alla corte di Alessandro il Grande* », qui conclut sur la solitude – voulue – d'Alexandre dans ses décisions, met cependant en parallèle les conseillers qui font l'objet principal de son article et qu'Alexandre dédaigne d'écouter (Parménion, Aristote, sa mère à travers ses lettres, ou bien ses *hetairoi*, ses officiers, voire ses hommes – sauf si leur avis rejoint sa propre décision ou lui permet de ne pas porter seul une responsabilité trop peu honorable), et les *nativi*, les autochtones, souvent des bergers, dont il a au contraire besoin pour lui donner les informations tactiques qui lui sont nécessaires à sa progression ou lui servir de guides. D'un point de vue historiographique, elle marque néanmoins l'intéressante différence entre ce que nos sources appellent « *syllagos tôn hetairôn* ou *concilium amicorum* », en fin d'époque hellénistique ou à époque romaine, et l'absence d'une réalité véritablement institutionnalisée de ce type pour Alexandre, dont le modèle reste Philippe.

Sous un titre dont elle a le secret, « Des hommes à tout faire dans l'entourage de César », Yasmina Benferhat montre, à partir de trois exemples du cercle rapproché de César, comment celui-ci sait s'entourer d'hommes qui sont chacun des experts dans des domaines précis : Balbus, originaire de Gadès, est *praefectus fabrum* chargé de la logistique militaire lors de la questure puis de la propréture de César en Hispania ulterior ; Trebatius est juriste, formé au droit par Cornelius Maximus et Cicéron ; Oppius, avec un goût certain pour l'histoire, est préposé à la propagande et peut-être « une plume au service de César. » Ils deviennent des hommes de confiance, qu'il charge de différentes missions tout en gardant constamment un contrôle total : tous trois sont, entre autres exemples (plus techniques), des intermédiaires, auprès de Cicéron et autres hommes politiques, comme Trebatius, pourtant recommandé à César par Cicéron, puis conseillé par lui dans ses débuts, mais acquis à César² ; Oppius est également chargé « de transmettre les courriers de César entre la Gaule et Rome. » Agissant dans son ombre sans jamais le trahir, alors même qu'ils acquièrent une stature politique (dans les années 48-46, Balbus et Oppius gèrent les affaires courantes en Italie en l'absence de César ; Balbus, fondé de pouvoir de César, est pendant la guerre civile « un des hommes les plus puissants de Rome »), ils se mettent ensuite tous trois au service d'Octave.

Dans l'article d'Audrey Becker, « Théodora. De la femme de l'empereur à la conseillère du prince », la relation d'autorité est un peu différente avec le cas, exceptionnel en soi, de l'impératrice byzantine, épouse de Justinien devenue *Augusta* quand celui-ci accéda au pouvoir. L'enquête montre comment Théodora, conseillère

² Sur Trebatius, voir également, dans le chapitre suivant de ce volume, l'article de Thomas Guard, « Cicéron, éminence grise ou conseiller raté ? ».

officieuse de Justinien en tant qu'épouse, ne se montra pas une *Augusta* effacée, mais fit en sorte d'être, bien que femme, pleinement et officiellement associée à son pouvoir et à ses décisions politiques. Participant, entre autres exemples, au conseil du prince, elle joua également un véritable rôle de conseillère dans l'établissement des lois, pour lutter contre la prostitution forcée par exemple, ou en diplomatie, en intervenant à titre officiel en faveur de telle ou tel souverains ostrogoths (Amalasonthe ou Théodahat). Cependant s'il y eut bien, contre tous les stéréotypes (très représentés dans l'*Histoire secrète* de Procope), une redéfinition marquante et réussie de son titre d'*Augusta*, « elle ne fut jamais l'égale de Justinien, condamnée par son genre à ne rester que sa plus proche conseillère » : Justinien, précisant dans telle loi qu'elle l'avait conseillé, la promulguait en son seul nom, et « prenait seul, en dernier ressort, les décisions. »

Le second chapitre de cette partie, « Enjeux stratégiques et politiques : les réseaux d'influence », met plutôt l'accent sur une relation différente entre l'homme ou la femme de pouvoir et leurs conseillers, les premiers s'appuyant ici sur certains réseaux d'influence pour renforcer leur pouvoir et/ou asseoir leur ascendant. L'importance de ces réseaux, déjà perceptibles dans le chapitre précédent, mais à d'autres fins, apparaît ici dans des époques, des lieux et des régimes différents, l'Égypte lagide au II^e siècle avant notre ère, la cour de Jérusalem sous le règne d'Hérode de 37 à 4 av. J.-C. et, à une période de peu antérieure, la république romaine.

L'introduction d'Anne Bielman définit d'entrée de jeu le parcours politique des reines lagides Cléopâtre I et Cléopâtre II qui « correspond à ce que l'on peut considérer comme une période d'invention du pouvoir politique féminin dans le monde grec hellénistique » ; elle pose également l'objet de sa recherche donné en titre : « Comment identifier des appuis discrets ? L'entourage des reines Cléopâtre I et Cléopâtre II (180-115 av. J.-C) », la première, pourtant d'origine séleucide, inaugurant le premier règne conjoint lagide (180-177/6 av. J.-C.), la seconde participant à six règnes conjoints entre 170 et 115 av. J.-C. et régnant même seule une partie de la guerre civile (132/1-128/7). Malgré les difficultés de la documentation (les sources littéraires étant peu enclines à reconnaître la stature politique d'une femme, les sources épigraphiques ou papyrologiques s'en tenant aux aspects politiques officiels), leurs différents appuis, dans leur entourage familial ou extra-familial, sont néanmoins identifiés par recoupements, moins nombreux pour Cléopâtre I, plus diversifiés pour sa fille, toutes deux « développant leur réseau de soutien extra-familial grâce à leur origine familiale et à leur parentèle. » Anne Bielman montre très précisément comment et avec quelles qualités l'une et l'autre réussissent à s'assurer des soutiens et à les renforcer en

les combinant, s'imposant politiquement dans différents cercles officiels (politiques, militaires ou religieux) et auprès des membres de la cour, voire des citoyens d'Alexandrie.

L'étude d'Edith Parmentier, « Le cercle d'Hérode : enquête prosopographique. Identités ethniques et choix politiques dans l'entourage du roi », est centrée sur la cour de Jérusalem à un moment (37 à 4 avant notre ère) qui coïncide en très grande partie avec la réorganisation du monde méditerranéen qui suivit Actium, et les migrations et transferts culturels qui purent s'ensuivre entre Alexandrie et Jérusalem. Y eut-il, compte tenu des choix politiques et culturels que put faire Hérode, une hellénisation autoritaire des cadres du royaume au profit d'élites étrangères gréco-romaines ou une surreprésentation des lettrés gréco-romains parmi les conseillers et les ambassadeurs du roi ? La recherche pose les difficultés d'une source unique, Flavius Josèphe, avec ses partis pris historiographiques et ses zones d'ombre, dépendant lui-même d'une source unique bien informée, mais sur une période délimitée. La possibilité de reconstituer un tableau complet de la cour étant écartée, certaines lignes de force n'en sont pas moins minutieusement établies puis commentées à partir d'un « inventaire du cercle royal » – le terme étant lui-même préalablement défini – précisément documenté et analysé : « L'hellénisation du cercle d'Hérode », « Le cercle des compagnons de jeunesse », « L'entourage iduméen et l'échec du multi-culturalisme », « Le transfert culturel d'Alexandrie à Jérusalem : une théorie fragile », « Les visiteurs du monde grec », « Les orientaux romanisés ».

Tous deux consacrés à Cicéron, les articles de François Prost, « Quintus Cicéron conseiller de Marcus », et de Thomas Guard, « Cicéron, éminence grise ou conseiller raté ? », permettent de comparer, d'un point de vue différent et sur fond d'alliances et d'affrontements politiques, des aspects contrastés de la carrière de celui-ci. Définissant la fonction de conseiller que joue Quintus auprès de son frère, François Prost retient les légations auprès de César en Gaule comme auprès de Pompée en 56 av. J.-C., puis il examine très précisément « le *Commentariolum Petitionis*, le *Petit Manuel de la campagne électorale* », « censément écrit en 64 » pour conseiller le candidat à l'élection consulaire. Thomas Guard étudie, à travers une analyse de la *Correspondance* de 57 à 49 av. J.-C., les aléas de la vie politique de Cicéron entre les accords de Lucques de 56 et la guerre civile qu'il ne put empêcher. Ils font tous deux ressortir la très grande fragilité de la frontière entre les sphères du privé et du public pour l'homme d'État qu'est Cicéron dans une période de bouleversements.

Les deux légations qu'étudie François Prost font ainsi apparaître le rôle complexe de Quintus comme « conseiller-intermédiaire », toujours attentif à son

ainé, mais donnant à Pompée, par sa propre présence à ses côtés, un « gage d'obédience du clan familial des Cicéron » pour son intervention en faveur de son frère en exil ; il est en outre tenu d'obtenir, par ses conseils, que celui-ci soutienne, officiellement ou tacitement, le triumvirat. Auprès de César et au-delà d'un engagement personnel, il joue à travers des lettres destinées à être lues ce même rôle de lien entre son frère et celui-ci, témoin et acteur de la réciprocité d'une amitié (politique), faite d'affection et d'allégeance en retour et « d'un goût pour les lettres partagé dans la relation d'amitié. » Pour montrer l'authenticité probable du *Commentariolum Petitionis*, analysé dans un second temps, François Prost propose de reprendre le texte pour montrer le sens à double entente des conseils que Quintus donne à son frère. Il fait donc apparaître, sous ce qui peut être perçu comme des conseils immoraux de réussite à l'élection, une prise en compte de la rigueur morale de Cicéron et de ses choix philosophiques : la relation d'amitié amorcée avec les uns ou les autres n'est plus alors ni « clientélaire », si l'on peut dire, ni seulement feinte ; elle engage l'avenir. Conscient des nécessités de la campagne, Quintus ménage à son frère les appuis nécessaires en respectant néanmoins sa personnalité profonde. Ainsi, tout en montrant la relation privilégiée, duale, entre les deux frères, François Prost n'en indique pas moins la constante présence d'une tierce partie : Pompée, César ou l'opinion publique.

Thomas Guard montre comment, loin de son élection au consulat et après l'exil de 58 puis les accords de Lucques en 56, Cicéron cherche, avec l'aide de Quintus, à garder une importance politique en étant, du fait de son expertise, un conseiller influent. À ce titre et au nom d'une réciprocité instaurée par un conseil loyal, il prétend jouer jeu égal avec les puissants, mettant en scène sa fonction dans ses lettres et l'égalité qu'il a par exemple avec César. Dans le même temps, l'analyse lexicale de la correspondance montre, avec la fréquence des verbes d'action dénotant la relation de conseil, le « processus de consultation mis en œuvre. » Pour mieux orienter l'action des *imperatores*, il crée aussi un réseau d'intermédiaires autour d'eux pour assurer et diffuser sa propre influence et obtenir leur protection – Quintus bien sûr, mais Trebatius entre autres exemples, dont l'article de Yasmina Benferhat souligne l'évolution. Son proconsulat en Cilicie marque aussi le début du « renoncement », selon le titre de la seconde partie, avec certes un retour à l'action politique et Atticus pour conseiller, mais loin de Rome. Caractérisée par l'indécision dans la délibération ou l'incessante demande de conseil, la période de son retour et du début des guerres civiles est celle de l'irrésolution puis de l'échec : les vrais détenteurs du pouvoir « se sont servis de son autorité morale sans pour autant donner à leur action politique l'orientation républicaine qu'il espérait insuffler. »

Les deux chapitres de la quatrième partie, « Perception et représentation des conseillers », portent tous deux sur des figures de “mauvais” conseillers et sur les raisons de l’influence parfois prépondérante qu’ils ont sur ceux qu’ils conseillent, voire du rôle qui est le leur dans la marche des événements. Nous avons voulu, dans le même temps, y poser deux questions : la place et les desseins des auteurs dans cette représentation, dans le premier chapitre ; le problème de sources possiblement partiales ou orientées, voire mal informées, dans le second.

« Tanaquil, Tullia, Damarata : les conseillères officieuses des rois dans l’*Histoire romaine* de Tite-Live et la dégradation de la monarchie » ouvrent ainsi le premier chapitre sur « Les “mauvais” conseillers ». En notant dans l’œuvre de Tite-Live, où les figures de conseillers sont rares, la présence récurrente d’une conseillère aux côtés des rois étrusques (Tarquin l’Ancien, Servius Tullius, Tarquin le Superbe) ou d’Adranadorus à Syracuse, Fanny Cailleux examine les raisons de leur influence paradoxale : Tanaquil et Tullia, les « faiseuses de rois » du livre I, Damarata au livre XXIV, ont certes toutes trois une habileté rhétorique étayée par un savoir (art d’interpréter les signes divins ou celui des parallèles historiques) pour transmettre à leurs époux leur propre ambition, et les persuader de s’emparer du pouvoir, mais... par tous les moyens. En outre, leurs propos sont véhéments, leur ambition démesurée, et elles sont excessives en tout, tandis que leur rôle est occulte et officieux et « dans une relation duelle et exclusive du dirigeant avec sa conseillère », indice d’un enfermement du pouvoir. Aussi leur présence apparaît-elle comme un motif littéraire qui, au moment où se pose le problème politique et institutionnel de la succession au trône après la mort d’un roi, fait apparaître le processus d’une rupture institutionnelle et de la dégradation de la monarchie en tyrannie.

Au contraire de l’exemple précédent, Régine Utard (« L’image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation ») souligne la forte présence des conseillers autour des grands et des empereurs dans les *Histoires* et les *Annales* de Tacite, leur influence, qui peut être déterminante, sur les prises de décision, et leur diversité : amis intimes, *amici* ou *proximi* d’un haut personnage, personnages influents et avisés autour d’une personnalité politique (*comites*), conseillers très divers qui constituent le très important *consilium principis*. Elle examine comment dans le cadre d’un empire autoritaire, mais aussi parce qu’ils sont eux-mêmes pris dans des luttes rivales d’influence, les conseillers agissent à la fois au grand jour et dans l’ombre pour exercer un pouvoir, fondé sur l’emprise que leur donnent une fine connaissance de

leurs interlocuteurs, une stratégie de séduction ou, plus encore, la rhétorique persuasive et manipulatrice de leur discours. À travers l'analyse psychologique et le portrait de ces conseillers, elle montre cependant comment Tacite, dans un dessein moraliste, est lui-même à l'œuvre, faisant corollairement et par un effet de miroir le portrait des conseillés, et tout particulièrement celui des empereurs, en stigmatisant certains traits à bannir : dissimulation et mensonge, ambition du pouvoir et peur de le perdre, jalousie et vengeance, absence de sens moral et dérèglement des passions, l'historien se faisant ainsi le conseiller du prince, « dans la visée de l'*optimus princeps*. »

Dans « Aède ou longue barbe ? Quel conseiller choisir ? (Athénée, *Deipnosophistes*, V, 47-54, 211a-215c) », Yannick Scolan décrit une démarche analogue en étudiant le passage où Athénée met en scène Masurius, à la fois juriste et poète, mais intéressé par toute autre science et représentant « l'idéal de la culture impériale qu'[il] entend promouvoir. » C'est après avoir loué le respect des usages et la juste mesure qui caractérisent certains banquets de philosophes, puis de souverains – du banquet de Ménélas à l'occasion du mariage de sa fille (*Odyssée*, IV, 1-55) à celui d'Alexandre Balas où Diogène de Babylone se caractérise au contraire par son impudence – que Masurius décrit les comportements excessifs, inconvenants et fauteurs de désordres des trois conseillers de rois ou de cités que furent l'Épicurien Diogène, le Péripatéticien Athénion d'Athènes et, plus brièvement, l'Épicurien Lysias de Tarse, à la sagesse hypocrite (V, 47-54, 211a-215c). En dénonçant leur imposture, il les oppose aux aèdes, « seuls conseillers dont la sagesse soit véritable », et à ceux qui, comme lui qui est poète, s'en réclament. La structure rhétorique de son discours, qui met en parallèle le banquet des deipnosophistes à la table de son hôte, le procureur Larensis, et le banquet de Ménélas, fait ainsi de lui, par cette mise en abyme, l'héritier d'Homère et l'utile conseiller de Larensis.

Les trois articles du second chapitre, « Les “mauvais” conseillers et la question des sources » mettent moins l'accent sur une représentation des mauvais conseillers construite à dessein par l'auteur et ainsi identifiable que sur les ambiguïtés, voire les injustices ou les erreurs d'une réputation qui peuvent être antérieures à nos sources et transmises, voire aggravées par la tradition.

Avec la réputation de Cléandridas, dont le fils Gylippe, rendu illustre par Thucydide pour sa remarquable efficacité dans l'expédition de Sicile, eut néanmoins à souffrir après la capitulation d'Athènes jusqu'à se condamner lui-même à l'exil, Kalomira Mataranga expose le premier cas, exemplaire du fait de la rareté des sources et de leur manque de clarté, « Cléandridas le Spartiate : un cas énigmatique ». Avant de reprendre ici le résumé de son enquête, nous renverrons à l'importante question de sa note 93 où, citant

Diodore et Plutarque à propos du déshonneur attaché à Gylippe et Cléandridas, elle remonte aux possibles causes d'une tradition hostile, l'accusation contre Gylippe ravivant la rumeur entourant Cléandridas (peut-être elle-même à l'origine de cette accusation) : « Cléandridas est un personnage controversé : conseiller du roi de Sparte Pleistoanax lors de l'invasion péloponnésienne de l'Attique en 446, il fut accusé d'avoir reçu de l'argent de Périclès – donc d'avoir été corrompu – pour que les Péloponnésiens se retirent sans combattre. Le présent article se propose, dans cette assez troublante affaire d'invasion manquée, de revenir tant sur le rôle joué par le conseiller Cléandridas que par le “conseillé”, le roi Pleistoanax ; l'examen des textes vise à faire émerger les mobiles possibles des parties prenantes, ainsi qu'à envisager les répercussions politiques et les enjeux internationaux de l'affaire. Enfin, en retraçant les étapes de la carrière de Cléandridas, nous ambitionnons ici de rendre quelque peu plus nette son image assez ambiguë, qui balance entre l'archétype du “mauvais conseiller” et celui du commandant habile et compétent. »

Homme de haut rang à la cour ptolémaïque et chargé par Sôsibios, le conseiller de Ptolémée IV et l'homme fort du royaume, de soustraire le roi Achaïos à la vindicte d'Antiochos III, le Crétois Bôlis est lui aussi, mais pour des raisons différentes, un personnage très ambigu. Cette ambiguïté est en outre aggravée par la réputation si attachée aux Crétois que Polybe, mettant en présence de Bôlis le très prudent Achaïos, assiégé par Antiochos dans l'imprenable citadelle de Sardes après la prise de la ville en 215, recourt à un proverbe : τὸ δὴ λεγόμενον, πρὸς Κρήτα κρητίλων, « (mais il ne se rendait pas compte que, comme on dit, à Crétois, Crétois et demi » (*Histoires*, VIII, 19, 5, traduction de Raymond Weil, CUF, 1982). Certes, Bôlis livre Achaïos à Antiochos, mais l'article de Guy Labarre, « Bôlis et la mort du roi Achaïos. Entre diplomatie, services secrets et manigances », reprend le texte de Polybe et le dossier, non sans réexaminer avec des résultats neufs le sort réservé par Antiochos III à Achaïos qui, depuis 220, avait usurpé à ses dépens le titre de roi en Asie Mineure : « L'image traditionnelle du Crétois mercenaire que l'on a donnée de lui doit être nuancée, car Bôlis était aussi un expert militaire, envoyé en mission spéciale, qui savait analyser le contexte et la situation politique. L'affaire met en lumière la diplomatie secrète des États, ses agents et ses moyens, mais aussi l'expression officielle et symbolique du pouvoir qui se manifeste lors du châtiement d'Achaïos. Dans le contexte gréco-anatolien, il est clair que le mythe du silène Marsyas, châtié pour son *hybris* par Apollon, fut exploité par le pouvoir séleucide. »

Paul Marius Martin (« Les mauvais conseillers de Pompée ») propose lui aussi de revenir sur l'idée reçue, façonnée par César, d'un Pompée faible de caractère et sous influence : ses « mauvais » conseillers, le poussant à la guerre civile, le

rendraient responsable du conflit armé ; son état-major le manipulant, l'aurait fait échouer à Pharsale. Perçant à jour le réel dessein de César et réexaminant point par point, à la lumière des autres sources, le dossier des événements et la composition de l'entourage de Pompée dans les moments significatifs, il distingue deux périodes, qui s'articulent autour du début de l'année 49 av. J.-C. : « la confrontation avec les autres sources historiques et avec la *Correspondance* de Cicéron dément cette image pour le déclenchement et le début de la guerre civile, mais fait apparaître en revanche que, non seulement à Pharsale, mais à plusieurs reprises lors des opérations en Grèce, Pompée se montra très influençable, par un affaiblissement de sa capacité décisionnelle. Une hypothèse est avancée pour expliquer ce fait. » Celle-ci est neuve et très convaincante.

En épilogue à ces quatre parties sur les Conseillers, la contribution d'Olivier Jouffroy, « Dieu, le ministre et le roi : délégation et justification du pouvoir dans *Politica de Dios y gobierno de Cristo* de Francisco de Quevedo », constitue une ouverture sur une représentation du conseiller au Siècle d'or espagnol, non sans similitudes avec celles qui la précèdent. Les trois temps de l'étude (« La représentation du ministre dans *Política de Dios* », « Le roi et son ministre : demander et donner », « Le roi et son ministre : communiquer et manipuler ») soulignent, d'abord par la fréquence du terme, l'omniprésence du ministre-conseiller dans l'œuvre, « personnage central de la pratique du pouvoir espagnol depuis la fin du XVI^e siècle. » Nous citerons ici un passage de l'introduction très représentatif : « Or, l'introduction de ce personnage, de ce second du roi dans l'organisation du pouvoir, s'accompagne d'un déclin, ou peut-être davantage d'un sentiment de déclin, de la puissance espagnole au cours des règnes des rois Philippe III et Philippe IV. Les coupables semblent être tout désignés. » Le réquisitoire de Quevedo vise « celui à qui le roi délègue son pouvoir et qui finit par s'en emparer totalement. » Car il remet ainsi en cause le pouvoir du roi lui-même. On remarquera la conclusion et le rôle que s'assignerait Quevedo, celui de conseiller éclairé du roi au moment critique où celui-ci doit choisir son ministre.

Prolongeant la recherche sur les conseillers, la cinquième partie s'attache aux « **Ambassadeurs, négociateurs et intermédiaires** » qui, complémentaires des premiers, ont pour fonction de représenter à l'extérieur la décision et les intérêts du pouvoir qui les mande.

Trois chapitres examinent successivement, et non sans fructueux résultats, la qualité et la légitimité des ambassadeurs de l'époque homérique à l'époque hellénistique

(chap. 1), la nature et les codes de la parole diplomatique à époque homérique et classique (chap. 2), les aspects d'une diplomatie plus complexe sous Trajan, plus loin des normes attendues ou en rupture avec elles (chap. 3). Concluant cette dernière partie, un épilogue propre prolonge l'étude des arcanes du monde diplomatique, mais avec la figure de Salomon Reinach à la fin du XIX^e siècle.

Comme en témoignent plusieurs traits communs et certains titres naturellement récurrents des différentes bibliographies, cette dernière partie, plus étroitement spécialisée, se fonde sur des études déjà anciennes et nourries sur la diplomatie, même si elles restent bien moins nombreuses pour la Grèce classique ou même la Grèce hellénistique, malgré l'apport épigraphique, que pour la république romaine de l'époque hellénistique à la période tardive.

Le premier chapitre, « Qualité et légitimité des ambassadeurs », s'ouvre sur une étude de Fabian Schulz, « Conseillers (et) ambassadeurs, de la Grèce homérique à la Sparte classique », qui, dès le titre « Conseillers (et)³ ambassadeurs... », centre l'analyse sur le cas plus particulier de personnalités emblématiques, Ulysse dans le monde homérique ou Lichas à Sparte, qui cumulent les trois fonctions de conseillers, membres du conseil et ambassadeurs : délibérer, décider et transmettre les décisions. Deux questions sous-tendent la recherche : la première, « Qu'implique la triple fonction pour les missions respectives de ces personnages en question ? », entraîne trois autres interrogations : « Est-ce que ces individus étaient dotés, en tant qu'ambassadeurs, d'un plus grand pouvoir discrétionnaire ? Pouvaient-ils apporter plus d'expertise dans les discussions qui se déroulaient dans leur cité d'origine et y avaient-ils plus de poids dans la prise de décisions ? » ; la seconde, avec en outre une fonction de critique réflexive : « Ces cas sont-ils représentatifs de la Grèce homérique et de la Sparte classique ? », donne lieu à des synthèses récapitulatives et affine et élargit dans chaque cas l'enquête, conduite à partir d'exemples très précis remis en situation.

Patrice Brun (« Du choix des ambassadeurs dans la cité d'Athènes : l'exemple de l'ambassade de 346 ») revient sur la première ambassade de 346 auprès de Philippe II qui conduit à la paix de Philocrate, mais pour en étudier précisément la composition et ce qu'elle révèle plus généralement de la manière dont les Athéniens choisissent ceux qui les représentent. Outre les données nécessairement examinées dans les articles qui constituent les deux premiers chapitres de cette partie – le processus de désignation, le nombre et l'âge des ambassadeurs, la mission assignée –, sa contribution remet

³ Nous soulignons.

l'ambassade en situation historique, loin de l'interprétation conflictuelle des faits du procès de 343 que l'on a le plus souvent à l'esprit. À partir de l'identité précise et de la personnalité des dix ambassadeurs et contre quelques idées fausses, il établit ainsi la position diplomatique de l'ambassade, la cohérence de celle-ci et ses caractéristiques à partir des trois types de personnalités qui la composent, définissant les critères qui déterminent le choix des ambassadeurs avant de s'interroger sur la possibilité (ou non) d'une forme de « professionnalisation » de la diplomatie.

Gianluca Cuniberti (« Traître ou bienfaiteur ? Le citoyen "spécial" devant le peuple et la loi d'Athènes ») examine le statut de l'ambassadeur et l'évolution de la perception qu'a de lui le *dèmos* athénien de l'Athènes classique à l'époque hellénistique. Il revient sur les modalités du choix – ambivalent – des ambassadeurs dans l'Athènes classique avec, d'une part, les qualités demandées aux personnalités ainsi choisies, les caractéristiques extérieures qui les identifient, leur exemplarité et, de l'autre, les risques qui entourent leur mission et leur imposent des contraintes, ou la méfiance, ostensible à leur retour lors du contrôle dont Démosthène décrit les points (*Sur l'Ambassade infidèle*, 4-7). Deux attitudes caractérisent déjà l'Athènes classique par rapport à l'envoi d'ambassades : la première, établie à partir de l'analyse de deux ambassades parodiques empruntées aux *Acharniens* d'Aristophane, est celle du *dèmos*, craignant la corruption et la trahison et méfiant à l'égard de l'action diplomatique ; car liées à l'équivoque et à la ruse, qui peuvent être parfois l'envers de l'habileté, les armes de celle-ci pourraient être utilisées contre lui. La seconde est celle de l'élite politique athénienne, qui s'en remet à la persuasion, verbale ou non (« dons, faveurs, relations privilégiées interpersonnelles »). À époque hellénistique (aux IV^e et III^e siècles précisément), l'ambassadeur est au contraire exclusivement perçu par le *dèmos* comme le bienfaiteur de la *polis* et son conseiller, ce qu'attestent les nombreux décrets honorifiques, aux détails souvent concrets sur l'octroi des honneurs. Ils témoignent aussi d'une transformation politique et sociale et d'une professionnalisation des rôles politiques et administratifs, portés par des actions individuelles plus que par les institutions. À côté d'une autonomie formelle et institutionnelle, la *polis*, dans les relations extérieures, a besoin, politiquement et économiquement, de ceux qui détiennent le pouvoir, et le rôle du peuple devient passif.

Concluant ce chapitre, la contribution d'Ivana Savalli-Lestrade s'inscrit dans la ligne de celles de Patrice Brun et Gianluca Cuniberti, qui montrent l'évolution du choix des ambassadeurs et de la fonction diplomatique entre les périodes classique et hellénistique. Le cas examiné, « Ambassadeurs royaux, rois ambassadeurs. Contribution à l'étude du "métier de roi" à l'époque hellénistique », est cependant spécifique, en

raison d'une documentation épigraphique (bien moindre sur les envoyés royaux que dans les décrets honorifiques aux détails souvent concrets sur les autres ambassades), mais surtout de son objet : la diplomatie dans les royaumes hellénistiques avec l'intervention des membres de l'entourage royal ou, de plus en plus, des rois-ambassadeurs, jusque dans leurs rapports avec Rome. Sont donc successivement étudiés la composition des ambassades royales, le rôle diplomatique des rois, qu'ils interviennent en qualité d'alliés, de médiateurs, de négociateurs ou d'ambassadeurs, puis celui des membres de la famille royale, le cas particulier des Attalides « rév[é]lant *a contrario* quelques "normes" dans la pratique diplomatique des rois hellénistiques. »

L'enquête du deuxième chapitre, « La parole messagère : codes attendus et enjeux », porte sur la parole diplomatique en action, avec les limites qui lui sont imposées selon la fonction précise de celui qui la porte, les enjeux de sa réussite ou de son échec, sa nature équivoque jusque dans l'art de la suggestion et du non-dit qui peut la faire percevoir comme une pratique mensongère.

Le titre de l'article d'Ombretta Cesca, « Entre ambassades et "messenger-scenes" : enjeux narratologiques dans l'*Iliade* », rend compte, d'emblée, du point de départ de son étude : la récurrence, dans l'*Iliade*, de scènes de transmission de messages sans variation par un messenger, construites selon un schéma type, soit un corpus d'une douzaine de « messenger-scenes » – formulation anglophone gardée à dessein et justifiée. Les missions d'ambassades s'en différencient par un échange et une interaction possible des parties en présence, due à l'intelligence de la communication dont fait preuve le mandataire. Dans une analyse de trois exemples significatifs, Ombretta Cesca fait apparaître en situation la spécificité des structures, des stratégies de mise en scène et des contextes d'emploi des deux types de communication, mais aussi les cadres plus ou moins stricts dans lesquels s'exerce la mission des messagers, avec une perméabilité des deux schémas narratifs. Son commentaire qui, au fil de l'analyse, décode, sur un plan intra-diégétique, les enjeux narratologiques du choix de l'un ou l'autre type de médiation, voire de cette possible interaction entre les deux et du détail significatif des passages, démontre en même temps la complète maîtrise du narrateur, très précisément examinée en conclusion sur un plan extra-diégétique cette fois.

Le second article (Marie-Rose Guelfucci, « La parole diplomatique : l'ambassade athénienne de 432 à Sparte (Thucydide, I, 72-78) »), porte sur l'intervention au débat de Sparte d'une délégation athénienne qui, présente pour un autre motif (en relation probable avec le problème mégarien de « l'exploitation illégitime du terrain sacré et de la zone indivise, ainsi que [du] bon accueil accordé aux esclaves fugitifs », Thucydide,

I, 139, 2), demande à répondre aux accusations des Corinthiens alors qu'elle n'a pas été missionnée pour cela. Les circonstances de l'intervention, la structure et le ton du discours, les divergences entre la présentation de Thucydide et le discours effectivement tenu ont suscité de nombreuses questions et ont parfois pu faire douter de sa réalité. En partant du choix thucydidéen de certains termes clefs, l'étude examine les stratégies d'une parole diplomatique ambiguë par essence, respectant une certaine formalité tout en jouant d'une polysémie codée à dessein. Elle s'interroge, sous cet angle, sur l'initiative des ambassadeurs et les deux versions de leur intervention, sur l'ambivalence du discours tenu, qui porte un autre discours sous le discours affiché, et sur le lien qu'ont avec ce ou ces discours les interventions d'Archidamos et de Sthénélaïdas, les deux voix contraires de Sparte.

Les deux derniers articles sur la période antique introduisent, avec le dernier chapitre, « Une autre diplomatie », deux aspects très différents de l'activité diplomatique sous le règne de Trajan : en s'interrogeant sur le jeu singulier qui se joue entre Lycormas, l'affranchi de Trajan, et Pline le Jeune, gouverneur de la province de Bithynie qui a avec l'empereur des relations de confiance (« *Scriptis mihi, domine, Lycormas, libertus tuus* (Pline, *Lettres*, X, 63) : Pline le Jeune, le gouverneur, et Lycormas, l'affranchi de Trajan chargé de mission »), Antonio Gonzales cherche à comprendre le ou les rôle(s) de ces intermédiaires reconnus et dotés d'une réelle liberté d'action, mais qui peuvent aussi agir en dehors des circuits officiels, voire interférer avec eux. Au-delà de différentes raisons politiques dont une possible volonté de Trajan de savoir plus exactement ce qui se passe dans ses provinces – et ce malgré la correspondance suivie et amicale que son gouverneur entretient en l'occurrence avec lui –, au-delà même des conséquences du procédé sur les relations entre le gouverneur et lesdits intermédiaires, il examine les hypothèses d'une raison plus profonde de ces missions exceptionnelles (qui relèverait en l'espèce de ce que nous appellerions le Secret Défense) et/ou d'un jeu conscient entre les différents acteurs, qui agiraient alors ensemble en vue d'un même intérêt supérieur.

Postérieures à la mission stratégique de Pline dans la province de Bithynie en lien avec les projets parthiques de l'empereur, les ambassades juive et alexandrine dont Chris Rodriguez reconstitue précisément et prudemment le cadre à partir d'un papyrus méconnu et très lacunaire, le *CPJ* II 158, s'inscriraient dans un procès que Trajan, alors en déplacement en Orient, jugerait lui-même à Antioche, loin d'Alexandrie, à l'hiver 115, et elles font surtout apparaître la complexité des relations politiques et diplomatiques entre Rome et l'ancienne capitale lagide. Selon la reconstitution de Chris Rodriguez, dont nous ne donnons que les grandes lignes, ces ambassades contradictoires font suite

aux troubles d'Alexandrie à la fin de l'été et au début de l'automne 115, « des membres de l'élite alexandrine s'étant soulevés contre les Juifs » ; le Préfet Lupus fit cesser la sédition et exiler les meneurs, dont Antoninos, « citoyen romain [qui] usa de son droit d'interjeter appel de la sentence auprès de l'Empereur. » Avec lui, l'ambassade alexandrine compte deux autres membres issus des élites intellectuelles de la cité, l'ambassade juive appelée à témoigner prenant le parti des Romains. Très sévèrement condamné pour avoir trahi l'Empire, Antoninos, qui défie le pouvoir romain, apparaît plutôt comme l'ambassadeur de l'identité alexandrine, la cité ne se résolvant pas à accepter sa situation de subordination après la conquête.

En épilogue à cette dernière partie et permettant le parallèle entre l'Antiquité et les périodes ultérieures, l'article d'Hervé Duchêne adopte un point de vue qui manquait sur le milieu diplomatique, celui de « L'archéologue classique aux prises avec le monde diplomatique. Le cas de Salomon Reinach en 1881 », et nous en citons ici le résumé :

Les études sur les rapports entre archéologie et diplomatie s'intéressent pour leur plus grand nombre à la manière dont quelques individus ont concilié une double carrière et ont réalisé l'idéal d'une figure hybride : le diplomate archéologue. On a moins étudié les rapports au quotidien de l'archéologue classique avec le monde des consulats et des ambassades en Méditerranée orientale. On s'est le plus souvent contenté d'un cliché faisant de l'archéologue une victime de l'administration. Le dossier est ici ouvert à partir du cas de Salomon Reinach (1858-1932) et de son abondante correspondance conservée à la Bibliothèque Méjanès (Aix-en-Provence). Après avoir conduit une campagne de travaux à Myrina avec son camarade Pottier, Reinach dirige seul, pendant une partie de l'année 1881, l'exploration de la nécropole, tout en fouillant le site voisin de Kymé. Il lui faut régler de nombreuses questions, comme l'obtention d'un firman, le partage des trouvailles ou la question de leur transfert, qui mettent en relation le jeune archéologue avec les services de l'ambassade de France à Constantinople – que dirige Charles-Joseph Tissot – et du consulat de Smyrne. Cette aventure archéologique en pays ottoman se déroule dans un contexte diplomatique particulier : celui de la conquête militaire de la Tunisie par les troupes françaises.

Après l'introduction au sujet qui la précède et au terme de cette présentation, nous souhaitons que l'ouvrage dans son ensemble, comme chacune des contributions qui le constituent, permettent au lecteur d'emprunter et d'explorer à son tour les pistes de recherche qui lui sont proposées en trouvant des réponses et en suscitant d'autres questionnements.

TRAÎTRE OU BIENFAITEUR ? LE CITOYEN « SPÉCIAL » DEVANT LE PEUPLE
ET LA LOI D'ATHÈNES

Gianluca CUNIBERTI
Università di Torino
gianluca.cuniberti@unito.it

Les sources des v^e et iv^e siècles témoignent toutes du fait que, lorsque le *dèmos* athénien a besoin de confier une ambassade et plus généralement une mission diplomatique à l'extérieur de la *polis*, le choix délicat converge vers le citoyen que l'on peut définir comme « spécial », et ce au moins pour deux raisons : d'une part, le *status* que lui confère temporairement la décision du peuple, de l'autre les caractéristiques personnelles qui ont déterminé son choix. De fait, les ambassadeurs présentent de forts traits distinctifs qui les qualifient pendant la réalisation de la fonction et les placent à un niveau différent de leurs concitoyens, mais aussi des destinataires de leur mission diplomatique. Ils se distinguent certes par leur habillement qui indique le respect dû à leurs prérogatives et à leur personne, mais celui-ci n'est pas seulement un élément extérieur : l'habillement représente l'importance même de la fonction diplomatique qui est confiée et qui rend décisifs pour le sort de la cité les hommes choisis, bien plus que les autres citoyens, et surtout dans des moments délicats des points de vue militaire ou économique. Toutefois les ambassadeurs ont aussi leur propre spécificité qui les identifie *a priori* comme des citoyens préférables aux autres pour la mission diplomatique : leur beauté et leur prestance physique, leur autorité et leur prestige, leurs connaissances personnelles et leurs relations familiales ou amicales avec les destinataires de l'ambassade, parfois même leur connaissance de la langue étrangère utile dans la relation diplomatique (le perse notamment)¹. On peut donc affirmer que la fonction diplomatique en fait des citoyens « spéciaux », mais aussi qu'ils reçoivent le mandat diplomatique parce qu'ils sont déjà considérés auparavant comme des

¹ Pour l'analyse de ces éléments, voir Piccirilli 2002, p. 23-38, 43-47.

citoyens « spéciaux », et donc, en tant que tels, indispensables à la *polis* aussi bien que dangereux : en effet le rôle important qu'ils jouent fait d'eux aussi une menace pour la démocratie, pour l'égalité des citoyens, pour l'équilibre « isonomique » aux yeux d'un peuple qui les a pourtant choisis.

C'est sur ces prémisses que nous allons analyser la tension présente dans le choix des ambassadeurs, dans la gestion et l'évaluation de leur action diplomatique. Obligée de choisir des citoyens « spéciaux », l'assemblée des citoyens semble regarder les personnes désignées avec une méfiance constante, d'où une codification rigoureuse des devoirs et des obligations que les ambassadeurs doivent remplir et qui impose une vérification sévère du mandat exécuté. En effet une mission exercée loin de la *polis*, et donc avec une vaste liberté d'action, en dépit des contraintes liées au mandat, semble être inévitablement et constamment soumise à des tentatives de corruption auxquelles ces citoyens « spéciaux » sont difficilement en mesure de résister.

Pour cette raison, les ambassadeurs doivent être contrôlés à travers un rapport présenté à l'assemblée et un jugement au tribunal. On sait bien que, selon un témoignage important de Démosthène, les aspects de ce contrôle sont² : la véracité et le bien-fondé des informations fournies au retour, l'engagement à persuader, le respect des directives reçues, la durée de la mission diplomatique, le refus de la corruption par une indisponibilité absolue à accepter les dons et l'argent probablement offerts à l'ambassade par le destinataire. Démosthène précise qu'il est juste et indispensable de démontrer que l'ambassadeur n'a donné aucun conseil hasardeux ou néfaste pour sa propre *polis*. Par ailleurs, il doit rendre compte des temps de sa tâche car, tout comme la corruption à travers les dons, un retard, voire un prolongement volontaire des temps, soustrait à la *polis* l'opportunité d'une action décisive et profitable contre les ennemis.

Le texte de Démosthène a d'ailleurs un parallèle significatif chez Platon³ qui, par rapport à ce sujet, n'introduit pas d'éléments innovants dans le système idéal de « sa » *polis*, mais confirme la nécessité de contrôle qui peut conduire à poursuivre en justice l'ambassadeur corrompu ou menteur. En outre, il souligne la répression du délit de fausse ambassade contre ceux qui feignent d'être ambassadeurs sans l'être, ou ceux qui falsifient les contenus fournis ou reçus dans le cadre de leur mission.

En plus de ces indications, on peut ajouter une loi attribuée au système d'origine établi par Solon. Cette norme préconise l'interdiction à celui qui s'est prostitué

² Démosthène, *Sur l'ambassade infidèle*, [XIX] 4-7. Cf. Mosley 1962 ; Frazier 1994 ; Dimakis 1997.

³ Platon, *Lois*, 941a.

d'assumer des tâches de héraut ou d'ambassadeur : dans le cas où il enfreindrait cette interdiction, comparable uniquement à l'incompatibilité pour *atimia*, le transgresseur est soumis à une poursuite pénale pour prostitution⁴.

Dans un contexte qui décrit de manière significative les choix et les craintes de l'assemblée athénienne, cette norme complète l'ensemble de la réglementation sur l'ambassade à Athènes : la *polis* identifie la personne la meilleure et la plus compétente pour une ambassade, et aussi la plus digne selon la conception dominante du citoyen exemplaire. Avec le choix et les décisions en rapport avec une mission diplomatique, le peuple accomplit donc un acte de la plus grande confiance envers le concitoyen auquel il demande un engagement éthique et politique de haut niveau, décisif pour sa patrie. Cependant, cet engagement et cette intégrité doivent être constamment vérifiés pour se défendre d'un danger constant de duperie et de trahison, susceptible de se cacher dans le choix de l'ambassadeur : l'individu désigné pourrait ne pas remplir les conditions requises de moralité et de considération sociale qu'un bon citoyen doit posséder.

Pour comprendre l'ampleur des peurs du peuple, nous pouvons citer un passage très important des *Acharniens* d'Aristophane⁵. Au début de la comédie, le dramaturge met en scène deux ambassades.

La première est une délégation envoyée de nombreuses années auparavant (onze !) au Grand Roi pour demander le fameux or perse qui aurait permis, s'il avait été offert à Athènes, de gagner la guerre. Dès son arrivée, l'ambassadeur s'adresse à l'assemblée et aux prytanes qui lui ont permis de parler. Il rappelle tout d'abord la rétribution de deux drachmes par jour qui leur a été attribuée : bien évidemment, il veut toucher une rétribution devenue énorme grâce à l'extraordinaire durée de la mission diplomatique. Il justifie ensuite le retard en rappelant que le voyage a été long et, ironiquement, fatigant (tout le temps « mollement allongés sur les chars ») et que le séjour a été encore plus exténuant, toujours à banqueter, obligés qu'ils étaient de boire et de manger pour ne pas vexer l'hospitalité des barbares et pour gagner leur estime⁶. Il en a été de même lorsque le Grand Roi les a reçus au palais, leur faisant servir des bœufs entiers et un oiseau trois fois plus grand que Cléonymos, nommé le « phénix fourbe ». J'ai déjà pu remarquer, dans une autre occasion, qu'ici la boutade sur le démagogue commence à révéler la duperie⁷ : cette boutade, intraduisible en français, joue sur le

⁴ Eschine, *Contre Timarque*, [I] 19-20. Cf. Ruschenbusch 1966, p. 110, F 103.

⁵ Aristophane, *Acharniens*, 61-122. Cf. Pretagostini 1998.

⁶ Sur les voyages des ambassadeurs, cf. Gazzano 2006, p. 103-125.

⁷ Cuniberti 2012, p. 58-72.

jeu de mots entre *phenax*, fourbe, et *phoenix*, l'oiseau mythique décrit par Hérodote. Par ailleurs, il cite Cléonimos parce qu'il est corpulent, gros, avec une référence à la voracité alimentaire qui est synonyme de corruption. Les mots de l'ambassadeur sont suivis de l'entrée en scène de Pseudartabane, le représentant du Grand Roi. Lui aussi est un escroc et une seconde révélation le fait comprendre : sous l'apparence perse d'un eunuque de son cortège on trouve Clisthène⁸, un citoyen d'Athènes souvent tourné en dérision par Aristophane parce qu'il se prostitue dans des rapports homosexuels, se comportant en débauché.

Dicéopolis est le seul à douter de cette ambassade : dans ce cas, il parvient à démasquer la fausseté et la duperie de cette mise en scène. Mais il échoue juste après, quand l'assemblée est prête à croire Teucros qui, arrivant de Thrace après une ambassade longue et onéreuse pour les caisses athéniennes, apporte la nouvelle de la disponibilité de Sitalcès à venir en aide à Athènes avec une armée aussi grande qu'un essaim de sauterelles.

Nous assistons dans l'ensemble à une séquence qui coïncide parfaitement avec ce que nous venons de remarquer à propos des conditions et des contrôles relatifs à l'ambassadeur : toutes les violations possibles sont mises en scène, et la crédibilité générale de l'institution diplomatique est détruite.

Il apparaît évident que le dramaturge a voulu offrir à son public une parodie précise et fidèle, en négatif, de tous les traits qui distinguent le choix, l'action et le contrôle d'un ambassadeur.

Dans cette perspective, les fausses ambassades représentées dans les *Acharniens* d'Aristophane sont un témoignage indispensable pour l'identification d'une continuité juridique-institutionnelle entre le v^e et le iv^e siècles athéniens. En effet, il ne semble pas y avoir de censure sur ce sujet coïncidant avec les révisions législatives qui ont suivi les deux coups d'état oligarchiques : les outils législatifs de contrôle des ambassadeurs sont déjà codifiés et actifs au v^e siècle sans autres révisions de grande ampleur. Ces lois s'insèrent de manière cohérente dans le système de procédures ordinaires de reddition (*euthunai*), auxquelles étaient soumis ceux qui remplissaient une fonction publique, ainsi que dans l'ensemble de procédures extraordinaires sur la dénonciation de la part d'un citoyen pour de graves raisons de trahison au grand dam de la patrie (*eisangeliai*). Elles témoignent toutefois d'une attention spécifique réservée à l'ambassade comme lieu de corruption et de trahison, comparable à ce qui advient dans la *stratègia*, mais

⁸ Cf. Cuniberti 2012, p. 140-148 ; Lenfant 2014, p. 426-428.

probablement avec une plus grande précision normative qui permet d'éliminer l'éventualité du contrôle et le caractère sommaire du jugement qui semble distinguer les cas d'inspection et de condamnation des stratégies⁹.

Tout ceci dérive probablement d'une conscience diffuse et d'une profonde conviction concernant les caractéristiques trompeuses et dolosives constantes, propres à l'action diplomatique, caractéristiques que l'on peut démontrer par de brefs renvois à des références historiographiques.

Il a été remarqué, à juste titre, au sein du langage non verbal d'Hérodote¹⁰, que la rencontre diplomatique était souvent « le lieu désigné de l'équivoque et de la duperie »¹¹ : les dons qu'apportent les ambassadeurs de Cambyse aux Éthiopiens en signe d'amitié et d'hospitalité, mais qui seront reconnus par le roi éthiopien comme des moyens de tromperie et d'esclavage offerts par des espions, sont particulièrement emblématiques¹². Hérodote dévoile ainsi la signification authentique et déformée de ces dons, et ce n'est pas un hasard s'il se réfère à une rencontre entre sociétés diverses et lointaines, car ce fait détermine une différence culturelle laissant émerger les conditionnements liés au don et au contre-don en tant que facteurs de base, mais aussi dominants et parfois même déviants dans les relations interpersonnelles, sociales et aussi institutionnalisées, comme le sont les relations diplomatiques.

Cette thèse est ultérieurement confirmée par la répétition de la formule utilisée par les ambassadeurs quand ils proposent une alliance : comme garantie de l'offre d'un

⁹ Cf. Taylor 2001 ; sur la corruption politique et institutionnelle, cf. Cuniberti 2015a.

¹⁰ Cf. Lateiner 1987, avec l'utile classification dans l'*Appendix II*, p. 113-119, où il y a la distinction entre les « ritualized social conventions » et le don d'objets symboliques, par exemple le préliminaire diplomatique de « la terre et l'eau » comme un acte d'acceptation de la puissance perse. Cf. aussi Kuhrt 1988 ; Nenci 2001 ; Gazzano 2002, p. 52-53. Voir aussi Pindare, *Pythiques*, IV, 22-23 ; Aristote, *Rhétorique*, 1399b. Le refus de donner « la terre et l'eau » crée des provocations (Hérodote, VII, 133, 2), mais aussi d'autres dons, tels que ceux des Scythes dans Hérodote, IV, 131, 1, difficiles à interpréter par le roi Darius, ainsi que par l'exégète moderne (West 1988, p. 207-2011 ; Hartog 1991, p. 67-68, 74-78 ; Corcella 1999², p. 326-327 ; Gazzano 2002, p. 54-58). Mais je pense aussi qu'on doit lire l'épisode des dons des Scythes à l'intérieur d'une évaluation générale : les dynamiques inhérentes aux dons échangés, représentés par Hérodote, sont les signes évidents des différences culturelles qui deviennent remarquables et insurmontables quand deux peuples très différents se rencontrent et sont en premier lieu en relation avec des objets donnés ou refusés. En référence à ces dynamiques et à ces différences, la connaissance et la narration « anthropologique » d'Hérodote sont extraordinaires.

¹¹ Nenci 2001, p. 33.

¹² Hérodote, III, 17-22. Cf. Bruno Sunseri 2008-2009.

pacte d'amitié, ils ajoutent qu'elle est « sans fraude ni tromperie » (ἀνευ τε δόλου καὶ ἀπάτης)¹³.

Hérodote montre encore que les relations entre États sont pétries de manigances, de pièges et d'embûches¹⁴ à travers la mise en œuvre d'astuces¹⁵ et de discours diplomatiques caractérisés par des intentions fausses et tendancieuses¹⁶.

Il est possible d'observer une évaluation éthique face à l'utilisation de la tromperie par les ambassadeurs, notamment dans le récit historique de Thucydide. En plus du cas d'Alcibiade et des ambassadeurs spartiates à Athènes ou de celui des habitants de Ségeste qui attirent le *dèmos* d'Athènes par la duperie et les fausses promesses afin d'obtenir l'intervention militaire en Sicile en leur faveur, le cas le plus significatif est le précédent de Thémistocle, avec le stratagème diplomatique mis en œuvre pour permettre aux Athéniens d'achever la construction des remparts sans que les Spartiates n'en sachent rien (ils nourrissent quand même quelques soupçons), et ne puissent donc pas intervenir¹⁷.

Thucydide décrit comment Thémistocle prolonge volontairement le temps nécessaire aux relations diplomatiques entre Sparte et Athènes : ces tromperies sont bien loin d'être condamnées, bien au contraire elles sont citées comme exemple de l'intelligence extraordinaire de Thémistocle au profit de sa cité. C'est de cette même habileté que fera preuve Thémistocle pour échapper aux tribunaux athéniens de nombreuses années plus tard. Or, cette habileté représente une grande opportunité pour le peuple des Athéniens, selon Thucydide, lorsqu'elle est exploitée au profit d'Athènes.

Il n'en est pas de même pour d'autres sources qui entrevoient dans cette stratégie de Thémistocle des éléments négatifs : dans cette perspective, l'action diplomatique est définie comme *apatè*¹⁸, et les témoignages ajoutent des détails sur le fait que Thémistocle aurait fait semblant de tomber malade pour gagner du temps¹⁹, ou qu'il aurait directement

¹³ Par exemple, Hérodote, I, 69, 2 (Crésus aux Spartiates en préparation de l'expédition contre Cyrus). Cf. Gazzano 2005.

¹⁴ La tromperie est certainement une des clés d'interprétation d'Hérodote pour la lecture des faits historiques, surtout des actions des tyrans contre le peuple : Nenci 1994, p. 304.

¹⁵ Hérodote, I, 21-22 ; V, 12-13 ; VIII, 75, 110, 112.

¹⁶ Hérodote, III, 122-123 ; IV, 139, 2-3 ; V, 20, 1-4 ; 49-50, 2 ; V, 97 ; VII, 168.

¹⁷ Thucydide, I, 89, 3-92. Cf. Piccirilli 2002, p. 52-54 ; Queyrel Bottineau 2010, p. 186-193.

¹⁸ Aristodème, *FGrHist* 104 F 1 ; Polyen, *Stratagèmes*, I, 30, 5. Le mot *stratègema* utilisé par Diodore (XI, 40, 4) indique, d'une manière beaucoup moins négative, non seulement la tromperie, mais aussi la ruse.

¹⁹ Frontin, *Stratagèmes*, I 1,10 ; Justin, I, 15, 6.

corrompu avec de l'argent, ou plus exactement qu'il aurait persuadé avec de l'argent les éphores de Sparte pour éviter leur intervention avant l'achèvement des remparts²⁰.

Deux données et en conséquence deux considérations émergent du récit de Thucydide et de la rapide confrontation avec les autres sources.

La première est que, symétriquement à l'action des stratèges en guerre, pendant le déroulement d'une ambassade tout est permis, même la tromperie. Les dons qui corrompent ou les discours faux et trompeurs sont des outils de l'action diplomatique, en soi légitimes, et faisant même partie des capacités requises de l'ambassadeur. Or, cet aspect de l'action diplomatique inquiète le peuple qui envoie l'ambassadeur parce qu'il est conscient du fait que ces outils peuvent être utilisés contre le peuple à travers la trahison de son propre ambassadeur : l'attribution d'une mission fiduciaire fait donc l'objet de peurs liées au rapport de confiance. Pour cette raison, quand l'ambassade échoue, la première considération du peuple est que l'ambassadeur a trahi et qu'il s'est vendu à l'interlocuteur étranger, gâchant les atouts sur la base desquels le peuple l'avait envoyé. Au contraire, lorsque l'ambassade a du succès, le peuple rend au délégué de grands honneurs²¹.

La seconde est que, parallèlement à la position de méfiance du peuple, il existe une autre position politique, que l'on perçoit chez Thucydide en tant que représentant d'une élite politique athénienne engagée dans les fonctions de commandement au sommet de la *polis*. Dans une intervention entre États (diplomatique en l'occurrence, mais aussi militaire), ce qui domine c'est la persuasion, verbale et non verbale par le biais de dons, faveurs, relations privilégiées interpersonnelles : quand une ambassade n'atteint pas les objectifs pour lesquels elle a été envoyée, l'ambassadeur ne doit pas subir de condamnation (judiciaire ou éthique) parce qu'il a participé à des actions de persuasion qui sont illicites au sein de la *polis*, dans la mesure où elles sont justes, voire opportunes dans les relations à l'extérieur de la même *polis*. Les peurs et les hésitations de Nicias en Sicile sont, chez Thucydide, le symbole de la ruine qui peut frapper une *polis* quand la peur d'une condamnation par le peuple limite les décisions et les actions de celui qui doit gérer la délégation en guerre, mais aussi – nous pouvons ajouter – en ambassade²².

À mon avis, ces aperçus, tout comme les témoignages précédemment analysés résultant de l'art oratoire et de la comédie, décrivent de manière très efficace la relation entre le peuple et les hautes délégations institutionnelles en mission à l'étranger. Les

²⁰ Andocide, *Sur la paix*, III 38 ; Theophile, *FGrHist* 115 F 85.

²¹ Piccirilli 2002, p. 42-43 (aussi pour les récriminations exprimées précisément à cet égard par Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, II, 80).

²² Thucydide, VII, 48, 1-4.

critères de choix, les lois et les décisions, les contraintes liées au mandat (toujours présentes même dans le cas des *autokratores*) et les craintes, souvent motivées, de corruption, sont les éléments qui distinguent des dynamiques très significatives de la société démocratique athénienne : en d'autres termes, nous nous trouvons devant une représentation lucide de la tension entre égalité, lois et participation d'une part, comportements sociaux, habitudes culturelles, intérêts particuliers de l'autre, le tout au sein d'une nécessité impérative pour la *polis*, qui doit tirer avantage et profit des relations entre États, à tout prix et par tous les moyens, en faveur de sa communauté de citoyens. Cette tension politique et institutionnelle, typique du contexte démocratique, nous pouvons l'observer, avec un point de vue privilégié, dans les reconstructions historiques des missions diplomatiques parce que, par sa nature, l'ambassade de la *polis* d'Athènes n'est pas une charge institutionnalisée, mais un mandat du peuple qui demande à un citoyen « spécial » un acte offert par le citoyen lui-même avec une candidature implicite ou explicite, utile au peuple, mais aussi utile à lui-même, un acte qui progressivement devient de plus en plus l'acte, aussi spontané et autonome, d'un bienfaiteur de la *polis*, fortement lié au destinataire de l'ambassade et non en compétition avec lui. En effet, on peut observer que, aux IV^e et III^e siècles, le changement progressif du rapport de pouvoir entre Athènes et les autres, Grecs et non-Grecs, change aussi des aspects fondamentaux de la démocratie athénienne, que nous pouvons observer avec la recherche historique sur les citoyens qui ont eu un rôle dans les actions diplomatiques.

Dans cette perspective, j'estime qu'il est utile d'analyser dans la seconde partie de cet écrit la perception de l'ambassadeur par le *dèmos* d'Athènes à l'époque hellénistique²³. En effet, certains décrets honorifiques fondamentaux, contenant de vastes descriptions biographiques, peuvent être pour nous une source précieuse permettant de saisir une transformation substantielle du rapport entre le *dèmos* et l'ambassadeur, qui assume définitivement le rôle de bienfaiteur de la *polis* : ce rôle est déjà précédemment attesté, mais il devient désormais exclusif et sans aucun doute déformant par rapport aux intentions d'origine. Avec cette séquence de décrets honorifiques qui racontent l'histoire de l'Athènes hellénistique (ou mieux par lesquels la *polis* elle-même raconte son histoire à travers la synthèse biographique des raisons qui conduisent à l'octroi des honneurs à un concitoyen), nous pouvons observer et évaluer une transformation politique et sociale qui conduit à un changement irréversible dans le rapport entre

²³ Sur l'importante et complexe transition pendant le IV^e siècle, voir dans ce volume les considérations ponctuelles de P. Brun, p. 659-676.

démocratie et participation, gouvernement et administration de *ta koina*, autonomie de la *polis* et développement économique²⁴.

Un changement évident est enregistré après la domination de Démétrios Poliorcète.

À l'époque, la cité d'Athènes s'est libérée de la dynastie des Antigonides, dont elle s'était précédemment fait libérer en recevant en don du bois et du blé et en accordant des honneurs exceptionnels²⁵. Cependant la *polis* est pleinement entrée dans une phase où elle aspire à une autonomie formelle et institutionnelle, mais, sur le plan de l'économie et de la politique internationale, elle estime avoir besoin de l'aide constante de ceux qui détiennent le pouvoir et l'hégémonie, et qui peuvent ainsi fournir des avantages matériels et la paix.

Le premier décret qui indique cette transformation de manière indiscutable est celui qui est en faveur du poète Philippiès, couronné en 287 pour sa fidélité à la démocratie et pour son engagement en faveur de la liberté des Athéniens, obtenue grâce à sa proximité avec Lysimaque auprès duquel il est plusieurs fois intervenu pour obtenir des cadeaux, libérer des prisonniers, donner la sépulture à ses frais à des citoyens morts à la guerre²⁶. Le texte de l'inscription montre aussi qu'il n'a jamais cessé de rendre service à tous les Athéniens qui font appel à lui, de faire ce qui était utile à la conservation de la cité, incitant le roi à apporter une aide en argent et en vivres : ces deux motivations expliquent très bien la fonction mixte, publique et privée, exercée par Philippiès avec son évergétisme et ses interventions officielles ou individuelles dans les relations avec les rois.

Les raisons des honneurs en faveur de Callias de Sphettos sont analogues, mais encore plus fortes²⁷. En effet, il a été loué et célébré, en 270/69, par la couronne d'or et une statue en raison des innombrables actions qui ont apporté l'aide et le soutien

²⁴ Cf., en général et en particulier sur certains des décrets ici analysés, Gauthier 1985, p. 25-33 ; Rhodes, Lewis 1997, p. 35-37 ; Hashimoto 1999 ; Kralli 1999-2000 ; Kralli 2000 ; Culasso 2006 ; Luraghi 2010 ; Mann, Scholz 2012.

²⁵ Kyparissis, Peek 1941, p. 221-227 ; Ferguson 1948, p. 114-136 ; *ISE 5* (*SEG XXV 141 = Agora XVI 114*) et 7 (*SEG XXV 149*). Cf. Woodhead 1981. Pour la date du décret *ISE 7* (303-294), cf. Bertrand 1992, p. 155-157.

²⁶ *IG II² 657 ; Choix 1 ; Bertrand 1992, n. 86.*

²⁷ Shear 1978 ; *SEG XXVIII 60 ; XLII 98 ; Bertrand 1992, n. 94.* Cf. Habicht 1992, *passim*, spec. p. 70, sur le décret de Callias, et p. 71-73, sur le décret de Chrémonidès, daté entre 268 et 264 (*IG II² 686+687 = SEG XLI 52, XLII 99*) ; cf. aussi Erskine 1990, p. 90-95. Dans le décret avec lequel Athènes honore Callias nous pouvons observer les indications relatives aux mandats diplomatiques reçus par le peuple en alternance avec des initiatives personnelles de Callias, très appréciées par le même peuple.

ptolémaïque dans le cadre d'une conduite que l'on estime démocratique de manière cohérente, et qui consolide les prémisses de l'alliance philoptolémaïque qui suivra, organisée par Chrémonidès²⁸. C'est dans la même direction que s'insère le décret suivant en l'honneur de Glaucon, frère de Chrémonidès, qui, en 268 environ, reçoit lui aussi les honneurs pour son activité publique dans le sens démocratique et philoptolémaïque²⁹.

Des références explicites à l'envoi d'une ambassade à la cour ptolémaïque sont présentes dans le décret honorifique pour Phaidros de Sphettos, frère de Callias, honoré en 255/4 environ pour avoir procuré à sa patrie du blé et de l'argent, garantissant ainsi la sécurité du territoire et la liberté de la *polis*³⁰ : dans ce cas les activités de diplomatie et de conseil à la *polis* sont un élément important des raisons de l'octroi des honneurs au sein d'un dispositif de décision articulé et complexe.

Par la suite, si l'aide extérieure est refusée dans le décret en l'honneur d'Eurycleidès (229/8) qui célèbre la libération d'Athènes par l'éloignement de la garnison macédonienne (bien qu'achetée avec de l'argent)³¹, en réalité les sources historiographiques semblent démontrer la persistance d'une activité diplomatique constante, même pendant les décennies de la neutralité qui sont décisives car, pendant ces années, Athènes modifie ses points de référence dans la politique étrangère en initiant d'intenses relations avec de nombreux lieux de l'hellénisme et avec toutes les cours royales, excepté la cour macédonienne³². Les ambassades sont dans aucun doute plus intenses dès les premières années du II^e siècle av. J.-C. quand Athènes réussit à activer et à maintenir un canal privilégié dans les communications du monde grec avec Rome : il suffit de penser à la gestion de la question étolienne et au cas des crises entre États qu'Athènes essaie de tourner en sa faveur, avec succès dans le cas de Délos, beaucoup moins dans le cas d'Oropos. La preuve la plus évidente de la portée et des caractéristiques du rôle d'Athènes dans cette phase est le décret en l'honneur de Céphisodore, célébré en 196/5, pour l'efficacité avec laquelle il a exercé les charges publiques qui lui avaient été confiées, préservant au peuple son autonomie³³.

²⁸ *Syll.*³ 434/435 ; Bertrand 1992, n. 95.

²⁹ Étienne, Piérart 1975.

³⁰ *Syll.*³ 409 ; *IG* II² 682 ; Bertrand 1992, n. 99.

³¹ *Syll.*³ 497 ; *IG* II² 834 ; Bertrand 1992, n. 106.

³² Cuniberti 2006, p. 102-111.

³³ Meritt 1936, p. 419-428 ; *ISE* 33 (*SEG* XXV 112 = *Agora* XVI 261) ; maintenant *IG* II³ 1292. Cf. Matthaïou, Lewis 1988 (comparaison avec *IG* II² 2323 pour une datation en 184/3).

Pour comprendre pleinement le rôle de Céphisorodote, nous devons toutefois partir des témoignages historiographiques.

D'après le récit de Polybe³⁴ et de Tite-Live³⁵, Athènes est convaincue de prendre part à la guerre contre Philippe V par l'intervention directe du roi de Pergame, Attale, qui arrive dans la *polis* attique avec des ambassadeurs de Rhodes et de Rome. L'adhésion d'Athènes est enthousiaste et elle introduit immédiatement le culte du héros éponyme Attale et, en son honneur, une nouvelle tribu, *Attalis* selon les modalités déjà adoptées pour Ptolémée III (224/3). Toutefois Pausanias assigne à Céphisorodote une ambassade à Rome pour supplier les Romains de l'aider³⁶. Il ajoute par ailleurs que Céphisorodote, en qualité de *prostatès tou dè mou*, a gagné auprès des Athéniens l'alliance avec le roi Attale et Ptolémée d'Égypte ainsi que, auprès des *ethnè* autonomes, l'alliance avec les Étoliens et, auprès des insulaires, l'alliance avec les Rhodiens et les Crétois, enfin l'alliance avec Rome³⁷.

Par rapport à ces témoignages, le décret confirme le récit de Pausanias³⁸, tel qu'il est intégré par Polybe³⁹, indiquant les motivations suivantes pour les honneurs rendus⁴⁰ :

Céphisorodote a réservé au peuple une bienveillance absolue en toutes circonstances, et il a participé à la vie politique pendant près de trente ans avec honnêteté et incorruptibilité, sans jamais reculer devant aucun effort ni danger pour l'avantage commun ; [...] il a exposé la façon dont le peuple pouvait préserver la loyauté de ceux qui étaient des amis et s'en procurer d'autres ; il a prévu les embûches (contre le peuple) semées par des étrangers et il a confié la charge de s'y opposer ; il a conseillé d'excellentes alliances, utiles pour le peuple ; il s'est rendu en ambassade pour des questions d'une extrême importance pour le salut des cités et du territoire⁴¹ ; il a fourni au peuple de l'argent, du blé et bien d'autres dons ; [...].

Pour ces raisons et pour les autres, le Conseil et l'Assemblée des Athéniens remettent à Céphisorodote la couronne d'or, la nourriture aux frais de la cité dans le prytanée pour lui-même et pour l'aîné de toute sa future descendance, la proédrie dans

³⁴ Polybe, XVI, 25, 8-9 ; 26.

³⁵ Tite Live, XXXI, 15.

³⁶ Pausanias, I, 36, 5-6.

³⁷ Sur les menaces militaires macédoniennes contre l'Attique, cf. Polybe, XVI, 27, 1-3 ; Tite Live, XXXI, 16, 2 ; 22, 5-8 ; 23-25, 2 ; 26, 1-7.

³⁸ Pausanias, I, 36, 5-6.

³⁹ Polybe, XVIII, 10, 11.

⁴⁰ ISE 33, 7-31 (= SEG XXXV 112 = Agora XVI 261).

⁴¹ Sur *poleis* cf. ISE, I, p. 78. L'usage linguistique témoigne, en tout cas, de la situation de fragmentation de l'Attique et, peut-être, du concept classique de *polis*.

tous les spectacles et même une statue de bronze dans l'agora et une autre, toujours en bronze, dans le port marchand du Pirée, les lieux qui ont vu Céphisorde représentant d'Athènes dans les relations diplomatiques et les alliances qui exploitent des dons et des approvisionnements, ainsi que responsable de l'approvisionnement en blé⁴².

Le décret témoigne du rôle de Céphisorde qui correspond à la définition de *prostatès tou dêmou* offerte par Pausanias : Céphisorde a manifestement succédé à Eurycleidès comme *leader* du peuple, ce pourquoi le politicien a probablement alimenté la haine antimacédonienne et les sympathies pour les Rhodiens et le roi de Pergame.

Si le rôle décisif du *dêmos* en interaction dynamique avec son *leader* renvoie aux dernières décennies du v^e siècle, en revanche la mise en évidence détaillée, dans le décret examiné, des mérites de Céphisorde dans le domaine diplomatique est un signe évident de l'époque nouvelle. Céphisorde est honoré pour une conduite diplomatique extrêmement sage et au vaste rayon d'action, tout à fait digne de la tradition récente des relations entre États qui permettent à Athènes de surmonter le danger imminent de la pression militaire macédonienne et l'atténuation des garanties de protection offertes par l'Égypte, désormais elle-même en grave difficulté en raison de la succession dynastique et du maintien de ses limites et de ses possessions⁴³. Il convient de remarquer à ce propos qu'aucun des alliés ou des ennemis d'Athènes n'est explicitement cité dans le décret : ceci augmente la centralité de Céphisorde, en niant toute détermination des événements de la part des autres, qu'ils soient amis ou ennemis, indiqués de manière générique.

La quantité de données offertes par ce décret représente un récapitulatif adéquat des éléments déjà rencontrés dans les décrets honorifiques précédents et ceci me permet d'arriver à une conclusion.

Premièrement, il est significatif que nous puissions reconstruire l'apport des inscriptions à l'histoire hellénistique d'Athènes presque exclusivement à travers des décrets honorifiques⁴⁴ : cette donnée laisse entrevoir le climat politique qui caractérise à cette époque la participation du corps civique à la vie publique. Cette participation s'exprime essentiellement par la fonction de reconnaître et de célébrer son propre concitoyen, en renonçant toutefois à mettre en œuvre des programmes de politique

⁴² Aristote, *Athênaiôn Politeia*, 51, 4.

⁴³ Cf. Habicht 1992, p. 77-85 ; Cuniberti 2006, p. 111-114.

⁴⁴ On peut noter en particulier le caractère très limité des mesures strictement interétatiques : les activités et les relations diplomatiques n'ont pas donné lieu à la conclusion d'accords ou de traités, un signe clair de la personnalisation extrême de ces mêmes relations, qui n'ont évidemment conduit qu'à des honneurs personnels pour les citoyens et pour les étrangers qui ont apporté un bénéfice à la *polis*.

étrangère ou de politique intérieure qui apporteraient du dynamisme à la *polis* dans une idée de progrès : celle-ci, face à la nécessité de s'en rapporter aux rois hellénistiques⁴⁵, semble au contraire être abandonnée.

Deuxièmement, parmi les motivations de l'octroi des honneurs, on peut remarquer que l'incorruptibilité, le renoncement à la récompense, l'efficacité et l'utilité se concrétisent à travers une action diplomatique équilibrée qui conseille au peuple les bonnes alliances en fonction de la prévention des dangers extérieurs et surtout, qui procure de l'argent, du blé et des dons.

Cette dernière caractéristique montre bien qu'en dépit de la différenciation des interlocuteurs et des alliés extérieurs d'Athènes les besoins que la *polis* vise à satisfaire restent constants, mais que, par rapport à ces besoins, le rôle du *dèmos* est désormais passif : le peuple attend de ses fonctionnaires publics des résultats positifs de gestion, que l'on pourrait définir comme techniques plus que comme politiques, certes en fonction du bien-être du corps civique. C'est la stratégie de ceux qui veulent optimiser l'emplacement de leur cité au sein de l'hégémonie proposée ou imposée, toute perspective d'affirmation de leur propre hégémonie ayant certainement disparu.

Bien évidemment, ces ambassadeurs sont toujours des citoyens « spéciaux », en fait ils le sont encore davantage, et c'est justement la raison pour laquelle ils sont recherchés par le peuple, parce qu'ils apportent des bénéfices à Athènes : c'est dans le cadre d'une réduction consciente des marges d'autonomie de la *polis*, dans les stratégies politiques, que se valorisent les avantages dérivant d'actions individuelles qui souvent ne sont pas le résultat d'un mandat d'assemblée bien précis. Par ailleurs, face à l'urgence de trouver des ressources, tout soupçon semble être effacé et toute méthode paraît acceptable, d'où la renonciation à l'action de contrôle à condition qu'elle comporte un bénéfice immédiat pour la cité.

Toutefois, sur la base des informations observées et de la comparaison entre les deux périodes historiques différentes, nous pouvons inférer encore une remarque. Cette évolution du rôle et des caractéristiques de la mission diplomatique peut en fait décrire non seulement les conséquences de la perte d'autonomie, mais aussi un changement de la démocratie dans un sens administratif et avec une réduction simultanée, spontanée et induite en même temps, de la participation directe du peuple à la politique et à l'administration publique. Ce changement non seulement ouvre la porte à une professionnalisation des rôles politiques et administratifs, mais aussi à un

⁴⁵ À propos de cette nécessité, cf. Cuniberti 2015b.

développement de l'action individuelle des citoyens dans une fonction publique et à une réduction contextuelle du rôle des institutions qui, pour développer ou simplement sauver la *polis*, doivent faire confiance aux citoyens bienfaiteurs. La démocratie a besoin régulièrement de ses citoyens « spéciaux » surtout dans les relations extérieures, en accordant une attention prioritaire aux résultats plutôt qu'aux méthodes de conduite de la fonction publique (dans notre cas, diplomatique). La participation du peuple à la fonction de contrôle, ainsi qu'à la programmation des objectifs, semble être devenue une perte de temps inutile ; en même temps, l'incorruptibilité et la fidélité à la démocratie sont reconnues par le peuple, mais ne sont pas vérifiées, et les intérêts individuels et communautaires ne sont plus distingués. De même, il est très significatif que, en plus des conditions d'incorruptibilité, les motifs de l'attribution des honneurs, en référence à la diplomatie, rappellent constamment l'absence d'un salaire et la renonciation au remboursement public : le citoyen bienfaiteur réalise la fonction publique à ses propres frais, en manifestant la nature extraordinaire de son rôle social dans lequel ses intérêts et ses relations interpersonnelles coïncident avec les plus grands avantages et les meilleures relations internationales pour toute la *polis*. En ce sens, les possibilités économiques ne sont plus l'origine de la suspicion, mais elles reviennent à être une indication sur la capacité et l'honnêteté dont la *polis* peut bénéficier si elle « anesthésie » sa propre culture démocratique la plus radicale.

En conclusion de l'analyse effectuée, nous pouvons certainement voir que l'ambassade maintient, au V^e siècle comme dans les siècles suivants, les éléments originaux et archaïques, bien identifiés puisqu'ils remontent à la tradition homérique ; dans le même temps, cependant, nous pouvons voir une transformation nette de la perception de l'ambassadeur dans son interaction avec les institutions démocratiques. Celles-ci, en fonction du degré de spontanéité civique ou de bureaucratisation de la participation démocratique, se rapportent au titulaire de la fonction diplomatique avec suspicion de corruption ou confiance dans l'incorruptibilité. D'une part, elles demandent à l'ambassadeur de soutenir la mission diplomatique comme une compétition que l'ambassadeur doit gagner contre le destinataire de l'ambassade avec tous les moyens disponibles ; d'autre part, quand le peuple est conscient qu'il ne peut plus dominer dans les relations internationales, les institutions demandent à l'ambassadeur d'apporter des avantages au peuple grâce à des liens étroits, privilégiés et de confiance, avec le destinataire de l'ambassade. En raison de cette relation de confiance, la tromperie n'est plus un outil des relations diplomatiques et, par conséquent, une présomption de confiance se reflète également dans la relation entre l'Assemblée et le

citoyen « spécial » qui apporte des résultats et des avantages à sa cité dans des missions diplomatiques formelles ou souvent informelles.

En d'autres termes, il semble possible d'identifier deux approches démocratiques différentes de l'ambassade, que l'on peut distinguer d'après l'*autonomia* réelle à la disponibilité de la *polis* à un moment historique déterminé, et d'après la configuration conséquente des institutions publiques. En ce sens, la diplomatie, avec sa perception dans les institutions démocratiques, en particulier dans l'assemblée de tous les citoyens, paraît être le lieu privilégié pour vérifier les différentes réalisations historiques de la démocratie athénienne.

Bibliographie

Abréviations

Agora XVI = Woodhead A. G., *The Athenian Agora*, vol. XVI : *Inscriptions. The Decrees*, Princeton, 1997.

Choix = Pouilloux J., *Choix d'inscription grecques*, Paris, 1960.

ISE = Moretti L., *Iscrizioni storiche ellenistiche*, Firenze, 1967.

*Syll.*³ = Dittenberger W., *Sylloge inscriptionum graecarum*, 4 vols, Leipzig, 1915-1924.

Sources

Bertrand J.-M. (1992), *Inscriptions historiques grecques*, traduction et commentaire, Paris.

Corcella A. (1999²), *Erodoto. Le Storie*, IV, Milano.

Nenci G. (1994), *Erodoto. Le Storie*, V, Milano.

Études

Bruno Sunseri G. (2008-2009), « La simbologia del potere nella comunicazione diplomatica: i doni di Cambise al re degli Etiopi "macrobioi" », *Hormos*, n.s. 1, p. 60-72.

Culasso E. (2006), « Atene nella prima età ellenistica: la testimonianza dei decreti onorari », dans P. Desideri, S. Roda, A. M. Biraschi (dir.), *Costruzione e uso del passato storico nella cultura antica*, Alessandria, p. 115-138.

- Cuniberti G. (2015a), « Doni e favori illeciti: percezione e codificazione del reato di corruzione in Atene antica », *Hormos*, 6, p. 21-34.
- Cuniberti G. (2015b), « Athènes face à la royauté hellénistique : la polis, l'avantage et la réduction du dommage », *Ktèma*, 40, p. 167-174.
- Cuniberti G. (2012), *Cleonimo di Atene traditore della patria*, Alessandria.
- Cuniberti G. (2006), *La "polis" dimezzata. Immagini storiografiche di Atene ellenistica*, Torino-Alessandria.
- Dimakis P. (1997), « Les ambassadeurs dans la Grèce antique », *BIDR*, ser. 3, 39, p. 87-91.
- Erskine A. (1990), *The Hellenistic Stoa*, Ithaca.
- Étienne R., Piérart M. (1975), « Un décret du Koinon des Hellènes à Platées en l'honneur de Glaucon, fils d'Étéoclés, d'Athènes », *BCH*, 99, p. 51-75.
- Ferguson W. S. (1948), « Demetrius Poliorcetes and the Hellenic League », *Hesperia*, 17, p. 112-136.
- Frazier F. (1994), « À propos de la dispositio du *Sur l'ambassade infidèle* : stratégie rhétorique et analyse politique chez Démosthène », *REG*, 107, p. 414-439.
- Gauthier Ph. (1985), *Les Cités grecques et leurs bienfaiteurs*, Athènes (*BCH* suppl. 12).
- Gazzano F. (2006), « Ambasciatori greci in viaggio », dans M. G. Angeli Bertinelli, A. Donati (dir.), *Migrazioni di popoli, viaggi di individui, circolazione di idee nel Mediterraneo antico. Atti del II Incontro Internazionale di Storia Antica (Genova, 6-8 ottobre 2004)*, Roma, p. 103-125.
- Gazzano F. (2005), « Senza frode e senza inganno: formule 'precauzionali' e rapporti interstatali nel mondo greco », dans L. Santi Amantini (dir.), *Dalle parole ai fatti. Relazioni interstatali e comunicazione politica nel mondo antico*, Roma, p. 1-33.
- Gazzano F. (2002), « La diplomazia nelle *Storie* di Erodoto. Figure, temi, problemi », dans L. Piccirilli (dir.), *La retorica della diplomazia nella Grecia antica e a Bisanzio*, Roma, p. 7-67.
- Habicht C. (1992), « Athens and the Ptolemies », *CA*, 11, p. 68-90.
- Hartog F. (1991), *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris.
- Hashimoto M. (1999), « Honorary Decrees Awarded to Citizens in Fourth-Century Athens », *JCS*, 47, p. 23-31.
- Kralli I. (2000), « Athens and the Hellenistic Kings (338-261 B.C.): the Language of the Decrees », *CQ*, n.s. 50, p. 113-132.
- Kralli I. (1999-2000), « Athens and Her Leading Citizens in the Early Hellenistic Period (338-261 B.C.): the Evidence of the Decrees Awarding the Highest Honours », *Archaiognosia*, 10, p. 133-162.
- Kuhr A. (1988), « Earth and Water », dans A. Kuhrt, H. Sancis-Weerdenburg (dir.), *Achaemenid History, III : Method and Theory*, Leiden, p. 87-99.
- Kyparissis N., Peek W. (1941), « Attische Urkunden », *AM*, 66, p. 218-239.

- Lateiner D. (1987), « Nonverbal Communication in the *Histories* of Herodotus », *Arethusa*, 20, p. 83-119.
- Lenfant D. (2014), « Le mépris des eunuques dans la Grèce classique : orientalisme ou anachronisme ? », dans A. Queyrel Bottineau (dir.), *La représentation négative de l'autre dans l'Antiquité. Hostilité, réprobation, dépréciation*, Dijon, p. 423-442.
- Luraghi N. (2010), « The *Demos* as Narrator: Public Honors and the Construction of Future and Past », dans L. Foxhall, H.-J. Gehrke, N. Luraghi (dir.), *Intentional History: Spinning Time in Ancient Greece*, Stuttgart, p. 247-263.
- Mann Ch., Scholz P. (éds) (2012), « *Demokratie* » im Hellenismus. *Von der Herrschaft des Volkes zur Herrschaft der Honoratioren?*, Mainz.
- Matthaiou A. P., Lewis D. (1988), « The Archon Charikles », *Horos*, 6, p. 13-20.
- Meritt B. D. (1936), « Greek Inscriptions », *Hesperia*, 5/3, p. 355-430.
- Mosley D. J. (1962), « An Athenian Law on Ambassadors? », *PACA*, 5, p. 26-27.
- Nenci G. (2001), « La formula della terra e dell'acqua nel lessico diplomatico achemenide », dans M. G. Angeli Bertinelli, L. Piccirilli (dir.), *Linguaggio e terminologia diplomatica dall'antico oriente all'imperio bizantino*, Roma, p. 31-42.
- Piccirilli L. (2002), *L'invenzione della diplomazia nella Grecia antica*, Roma.
- Pretagostini R. (1998), « Aristofane "ethnologo": il mondo persiano nella falsa ambasceria del prologo degli Acarnesi », *SemRom*, 1, p. 41-56.
- Queyrel Bottineau A. (2010), *Prodosia, la notion et l'acte de trahison dans l'Athènes du V^e siècle. Recherche sur la construction de l'identité athénienne*, Bordeaux.
- Rhodes P. J., Lewis D. M. (1997), *The Decrees of the Greek States*, Oxford.
- Ruschenbusch E. (1966), *ΣΟΛΩΝΟΣ ΝΟΜΟΙ. Die Fragmente des solonischen Gesetzeswerkes mit einer Text- und Überlieferungsgeschichte*, Wiesbaden.
- Shear T. L. Jr. (1978), *Kallias of Sphettos and the Revolt of Athens in 286 B.C.*, Princeton (*Hesperia* suppl. 17).
- Taylor C. (2001), « Bribery in Athenian Politics. Part I », *G&R*, 48, p. 53-66.
- West S. (1988), « The Scythian ultimatum (Herodotus IV 131,132) », *JHS*, 108, p. 207-211.
- Woodhead A. G. (1981), « Athens and Demetrios Poliorketes at the End of the Fourth Century B.C. », dans H. J. Dell (dir.), *Ancient Macedonian Studies in Honor of Charles F. Edson*, Thessaloniki, p. 357-367.

RÉSUMÉS

Laurent GOURMELEN

Le Centaure et les ambivalences du conseiller : Nessos et Chiron

Résumé : Une tradition bien connue et largement attestée fait du Centaure Chiron le parfait conseiller, éducateur des plus grands héros grecs. Mais s'oppose à lui un autre Centaure, Nessos, incarnation du conseiller perfide et trompeur, double inversé et contre-modèle de Chiron. Une lecture de la tragédie de Sophocle, *Les Trachiniennes*, permet de faire apparaître de nombreuses convergences entre les deux personnages et, ce faisant, de mettre en lumière les ambivalences du rôle et du statut de conseiller.

Mots-clés : Conseiller, Mythe, Tragédie, Centaure, Nessos, Chiron, Sophocle, *Les Trachiniennes*.

The Centaur and the Counsellor's Ambiguities: Nessus and Chiron

Abstract: A well known, widely attested tradition pictures Chiron the Centaur as the perfect counsellor and instructor of the greatest Greek heroes. But another tradition mentions Nessus, also Centaur, the incarnation of the treacherous, deceitful counsellor, Chiron's reversed counterpart, as an opposite figure. A reading of a Sophocles' tragedy, *The Women of Trachis*, shows numerous similarities between the two characters, thus enhancing the ambiguities in the role and status of counsellor.

Keywords: Counsellor, Myth, Tragedy, Centaur, Nessus, Chiron, Sophocles, *The Women of Trachis*.

Ariane GUIEU-COPPOLANI

Conseiller pour le meilleur et pour le pire : réflexions sur le conseil et la délibération dans les fables grecques

Résumé : D'Hésiode aux collections « ésopiques » d'époque impériale, la littérature grecque conservée témoigne de la popularité et de l'ubiquité du genre de la fable, utilisée aussi bien dans

la vie quotidienne que sur la scène politique ou judiciaire. Or ces petits textes, dont la fonction première est de donner des conseils, mettent parfois en scène des animaux ou des hommes en posture de conseiller. L'étude de ces passages, avant tout dans le corpus ésopeque mais aussi dans la tragédie, l'histoire ou la rhétorique, permet ainsi d'analyser des types du conseiller, du conseillé et du conseil que pouvait partager la majorité des Grecs. L'analyse révèle que la fable réfléchit de manière dispersée mais récurrente sur les critères du bon conseil et de la bonne écoute qui le rend efficace, tout en révélant une image complexe du conseiller : souvent fourbe et suscitant une méfiance légitime lorsqu'il cherche son intérêt personnel ou celui du despote qu'il sert, il peut aussi se mettre au service de la communauté dans le cadre d'une vraie délibération. Le corpus des fables offre ainsi un éclairage original, et d'autant plus intéressant qu'il se construit lentement au fil du temps et en reflétant des préoccupations pragmatiques et largement populaires, sur des problématiques cruciales pour les sociétés grecques et leur vie sociale et politique.

Mots-clés : Fable, Ésope, Rhétorique, Conseiller, Délibération, *Logos*.

Advising for Better or for Worse: Reflections on Advice-Giving and Deliberation in Greek Fables

Abstract: Greek literature, from Hesiod to the collections of “Aesopic” Fables in imperial times, bears testimony to Fables being a popular and ubiquitous genre, at home as much in everyday conversation as in political or judiciary discourse. And those brief texts, whose main function is, indeed, to give advice, sometimes present men or beasts giving advice. Their study shows how Fables give scattered but consistent consideration not only to the criteria that constitute good advice, but also to the quality of the audience’s intelligent attention: both are necessary for advice to be efficient. They also build a complex figure of the adviser who, even when his speech is clever and convincing, is most often untrustworthy. However, he can sometimes also consider common interest and become a true asset to his community. Fables thus shed an original light on problems of value of speech, of interest and trust, that were crucial to Greek political societies, and that evolved with time just as the Fables’ corpus itself did.

Keywords: Fables, Aesop, Rhetorics, Adviser, Deliberation, *Logos*.

Gabriella OTTONE

La *philaletheia* come expertise etica dello storico politicamente impegnato.

Il caso di Teopompo

Riassunto: Il contributo è incentrato sul concetto di *philaletheia* come categoria etica riferita all'ambito storiografico. Nel caso di Teopompo si registra la tendenza a far coincidere il concetto con l'idea di una ricerca storica scrupolosa e approfondita, appannaggio dello storico di professione, che, in virtù delle competenze maturate con l'esperienza sul campo, è anche pienamente legittimato a proporsi come interlocutore e consigliere politico. Il motivo pare risalire in ambiti di polemica contro Platone e altri intellettuali, plausibilmente in ambiti strettamente connessi con la pratica della comunicazione politica, e si riveste di valenze sia professionali sia etiche.

Parole-chiave: Ateneo, Dionigi di Alicarnasso, *Empeiria*, *Exetasis*, Platone, *Philaletheia*, Polibio, Teopompo.

**La *philaletheia* comme « expertise » éthique de l'historien engagé politiquement.
Le cas de Théopompe**

Résumé : La contribution est centrée sur le concept de *philaletheia* comme catégorie éthique liée au domaine historiographique. Dans le cas de Théopompe, on relève une tendance visant à faire coïncider ce concept avec l'idée d'une recherche historique rigoureuse et approfondie, apanage de l'historien de profession qui, en vertu des compétences acquises à travers l'expérience sur le terrain, peut proposer tout à fait légitimement ses services en tant qu'interlocuteur et conseiller politique. Le thème semble remonter à des contextes de polémique à l'encontre de Platon et d'autres intellectuels – de façon plausible, dans des contextes étroitement liés à la pratique de la communication politique – et recouvre des valeurs tant professionnelles qu'éthiques.

Mots-clés : Athénée, Denys d'Halicarnasse, *Empeiria*, *Exetasis*, Platon, *Philaletheia*, Polybe, Théopompe.

***Philaletheia* as Ethical Expertise of the Politically Committed Historian.
The Case of Theopompus**

Abstract: The paper focuses on the concept of *philaletheia* as ethical category belonging to the realm of historiography. In the case of Theopompus, one observes a tendency to merge this concept with the idea of a meticulous and in-depth historical investigation: such a study is regarded as the exclusive preserve of the professional historian who, by virtue of the knowledge and skills acquired in the field, is also fully legitimized in stepping forward as a discussant and a political counsellor. The theme can be traced back to contexts involving a polemic against Plato and other intellectuals, plausibly in spheres of activity closely linked to the practice of political communication; its repercussions thus have both professional and ethical connotations.

Keywords: Athenaeus, Dionysius of Halicarnassus, *Empeiria*, *Exetasis*, Plato, *Philaletheia*, Polybius, Theopompus.

Lactitia LORGEUX BOUAYAD

Conseiller, expert ou maître ? Interrogations autour de la dimension politique des *Phénomènes*

Résumé : Les *Phénomènes* d'Aratos, commande d'Antigone Gonatas, avaient tout pour être une œuvre politique : l'amitié entre les deux hommes, le sujet du poème, et le genre didactique, propice à la distillation de conseils. Pourtant, on n'y trouve guère de réflexion politique ; il n'y a même aucune trace d'une adresse au roi. Ce paradoxe mérite qu'on étudie la réelle relation entre prince et poète, et que l'on en cherche d'éventuelles traces dans les *Phénomènes*. Il y aura alors lieu de s'interroger sur les silences de l'auteur ; et l'on se demandera dans quelle mesure cette modestie ressemble moins au précepteur stoïcien que l'on voit traditionnellement en Aratos qu'à un poète de la cité idéale de Platon.

Mots-clés : Aratos de Soles, Antigone Gonatas, Poésie hellénistique, Poésie didactique, Politique, Platonisme, Âge d'or, Hésiode.

Adviser, Expert or Teacher? The Political Dimension of Aratus's *Phaenomena*

Abstract: Aratus's *Phaenomena*, commissioned by Antigonus Gonatas, would normally have been a political work, given the friendship between the two men, the topic of the poem, and its didactic form, conducive to advice-giving. Yet, hardly any political thinking can be found in it; there is even not any sign of a direct address to the king. This paradox suggests investigating the real relationship between the prince and the poet and looking for related evidence in the text. It would be opportune to question the silences of the author; and a related question is to what extent this modesty is more indicative of him being the poet from the ideal city of Plato rather than the Stoic teacher Aratus has traditionally been considered to be.

Keywords: Aratus of Soli, Antigonus Gonatas, Hellenistic Poetry, Didactic Poetry, Politics, Platonism, Golden Age, Hesiod.

Claire MUCKENSTURM-POULLE

L'expertise éthique et politique de Calanos et Dandamis, les conseillers indiens du roi Alexandre

Résumé : Quatre auteurs grecs de l'époque impériale, Strabon, Plutarque, Arrien et Palladios ont réécrit le récit d'un entretien entre Alexandre ou son envoyé et deux experts indiens, Calanos et Dandamis. Nous étudions d'abord les termes que ces auteurs emploient pour définir la catégorie sociale et la fonction de ces experts. Nous analysons ensuite les conseils qu'ils auraient donnés à Alexandre, conseils dans lesquels la critique politique des dérives de l'impérialisme se superpose à une réflexion éthique sur la nécessité pour un souverain comme pour tout homme de maîtriser ses passions. Nous nous interrogeons pour finir sur la portée de ces conseils.

Mots-clés : Brahmanes, Gymnosophistes, Calanos, Dandamis, Alexandre, Cynisme, Stoïcisme, Non-violence.

The Ethical and Political Expertise of Dandamis and Calanus, the Indian Advisers of King Alexander

Abstract: Four Greek writers of the Roman Imperial period, Strabo, Plutarch, Arrian, and Palladius rewrote the story of a meeting between Alexander or his messenger and two Indian experts, Calanus and Dandamis. I first study the terms which the four authors use to define the social category and the function of these experts. The advice they would have given to Alexander is then analyzed, advice where political criticism of the excesses of imperialism is superimposed on an ethical thought on the need for a sovereign as for any man to control his passions. Finally, I consider the impact of this advice.

Keywords: Brahmins, Gymnosophists, Calanus, Dandamis, Alexander, Cynicism, Stoicism, Nonviolence.

Annie VIGOURT

Des princes divinement conseillés. Processus et autorité des consultations divinatoires (Haut-Empire)

Résumé : Interroger les dieux pour en recevoir des conseils, des indications sur la voie à prendre, était une attitude très générale, et s'étonner de trouver dans les sources littéraires la trace de consultations divinatoires opérées par les princes serait extrêmement naïf. Comme tout autre individu, les princes avaient une grande liberté culturelle, et leurs rapports avec de divins conseillers n'obéissaient pas aux seules règles du droit, en vertu desquelles tout homme revêtu d'un *imperium* devait interroger Jupiter avant d'agir. Les textes signalent aussi que des divinités, prenant l'initiative, ont indiqué aux princes la conduite à tenir. Il s'agit donc ici d'étudier ce que les auteurs antiques ont choisi de rapporter en matière de conseils "divins" reçus par les princes, d'analyser les processus qui ont mené à l'accueil ou à la recherche d'un avis émanant d'une divinité, d'apprécier l'éventuel impact que purent avoir ces conseils.

Mots-clés : Conseil, Conseiller, Princes, Dieux, Divination, Auspices, Oracles.

Princes and Divine Advice. Method and Authority of Divinatory Conferences (Early Roman Empire)

Abstract: Everybody could ask gods for counselling, for pointing out the 'right way'; there is no need –and it would be very naïve– to be surprised at finding, in ancient texts, the Roman princes asking for advice with divinatory rites. Just like any other individual, princes could perform a lot of rites, and they did not necessarily act just as the law supposed they had to –for a man with *imperium*, it was a duty to consult Jupiter before doing anything. Ancient texts also indicate that some gods took the initiative to guide princes. I shall focus here first on "divine" advice antique authors did think necessary to report, then on the methods of receiving or pursuing divine advice, and finally on the possible impact of that kind of advice.

Keywords: Advice, Adviser, Princes, Gods, Divination, Auspices, Oracle.

Bruno POULLE

Les conseils des haruspices pour les prodiges de 56 av. J.-C.

Résumé : L'examen du discours de Cicéron *Sur la réponse des haruspices* montre que le texte de cette réponse cité par l'orateur est littéral mais incomplet, en particulier pour la liste des prodiges : pour l'un d'entre eux, on propose de retrouver le mode d'expiation qui, lui aussi, est absent du texte. Ce discours est, en tout cas, un très précieux témoignage de la manière dont les prêtres étrusques remplissaient leur rôle de conseillers et d'experts, en cherchant dans leurs documents anciens les directives qui s'appliquaient le mieux au présent, tout en laissant aux autorités romaines d'assez grandes marges d'interprétation et d'application.

Mots-clés : Cicéron, Haruspices, Prodiges, Expiation, Tremblement de terre, *Sur la réponse des haruspices*.

The Advice of the Haruspices Concerning the Prodiges of 56 BC

Abstract: A study of Cicero's speech, *On the responses of the haruspices*, reveals that the text of the responses as quoted by the orator is literal, but incomplete, especially as regards the list of prodigies: for one of them, the suggestion is to recover the mode of expiation also lacking in the text. The oration is, in any event, a highly valuable testimony to the way in which Etruscan priests fulfilled their role as councillors and experts by looking, in their ancient documents, for directives best applying to the present, while giving Roman authorities fairly abundant discretion in interpreting and implementing them.

Keywords: Cicero, Haruspices, Prodiges, Expiation, Earthquakes, *On the responses of the haruspices*.

Nella SUDANO

I *Decemviri sacris faciundis* in Sicilia: l'espiazione a Ceres del 133 a.C. fra i tumulti graccani e la prima rivolta servile

Riassunto: Si propongono alcune riflessioni sul ruolo dei *Decemviri sacris faciundis*, la loro funzione, i loro compiti nella società romana repubblicana. Si cerca di analizzare il perché di una missione di questo collegio in Sicilia presso il santuario della dea Ceres nel 133 a.C. e si propongono connessioni con alcuni gravi fatti della storia romana dello stesso anno, l'uccisione del tribuno Tiberio Gracco e la prima rivolta servile in Sicilia.

Parole chiave: Religione, Collegio, Rivolta, Schiavi, Concordia.

Les *Decemviri sacris faciundis* en Sicile: l'expiation à Cérès de 133 av. J.-C. entre les tumultes des Gracques et la première révolte servile

Résumé : Cet article propose un certain nombre de réflexions sur le rôle des *Decemviri sacris faciundis*, leur fonction, les devoirs dans la société romaine républicaine. Nous tenterons d'analyser les raisons expliquant une mission de ce collège en Sicile auprès du sanctuaire de la déesse Cérès en 133 av. J.-C. et avancerons des liens avec certains faits graves de l'histoire romaine de la même année : le meurtre du tribun Tiberius Graccus et la première révolte servile en Sicile.

Mots-clés : Religion, Collège, Révolte, Esclaves, Concorde.

The *Decemviri sacris faciundis* in Sicily: the Expiation to Ceres in 133 BC between Tiberius Gracchus' Riots and the First Slave Revolts

Abstract: This paper proposes some reflections about the role of the *Decemviri sacris faciundis*, their function and their tasks in republican Roman society. It tries to analyze why this collegium went for a mission in Sicily to the sanctuary of the goddess Ceres in 133 BC and suggests some

connections with some important events in Roman history during the same year, *i.e.* the murder of Tiberius Gracchus and the first slave revolt in Sicily.

Keywords: Religion, Collegium, Revolt, Slaves, Concord.

Michel FARTZOFF

Conseiller dans la tragédie grecque antique

Résumé : Le lexique dérivé de *boulè* ou exprimé par *parainein*, et les situations dramatiques où il est utilisé, révèlent la manière dont chacun des trois Tragiques présente la place du conseil et du conseiller dans ses tragédies conservées. L'analyse montre comment Eschyle met en relief la dimension politique du conseil, fondé sur une délibération collective, le souverain recevant des avis ou prenant conseil, alors que les tragédies de Sophocle et d'Euripide privilégient le conseil personnel à dimension morale, où *parainein* prend le pas sur les emplois des dérivés de *boulè*, mais avec de fortes singularités entre les deux auteurs, qui tiennent notamment au rôle de l'*agôn* sophocléen, et à la place indirecte accordée au conseil politique chez Euripide.

Mots clés : Tragédie grecque, Eschyle, Sophocle, Euripide, Conseil, Conseiller, Délibération, Chœur, Souverain, *Boulè*, *Bouleuein*, *Aboulia*, *Parainein*, *Parainesis*, βουλή, βουλευεῖν, ἀβουλία, παραινεῖν, παραίνεσις, σύμβουλος.

Advice in Ancient Greek Tragedy

Abstract: The vocabulary derived from *boule* or expressed by *parainein* as seen in the context of the dramatic situations in which it is used, reveals the specific way in which each Tragic writer presents the importance and the role of advice and those who give it. While Aeschylus stresses the political dimension of advice, through collective deliberation in which the sovereign receives or solicits counsel, in the tragedies of Sophocles and Euripides this political aspect gives way to personal advice, with a strong moral dimension, in which *parainein* outweighs the vocabulary derived from *boule*; nevertheless, Sophocles and Euripides present advice in a particular way, notably because of the importance of *agon* in Sophoclean drama, and the indirect presentation of political advice in Euripidean drama.

Keywords: Greek Tragedy, Aeschylus, Sophocles, Euripides, Advice, Adviser, Deliberation, Chorus, Sovereign, *Boule*, *Aboulia*, *Parainein*, *Parainesis*, βουλή, βουλευεῖν, ἀβουλία, παραινεῖν, παραίνεσις, σύμβουλος.

Annie HOURCADE

La revendication du statut de conseiller par les sophistes : aspects politiques et éthiques

Résumé : Le but de cette étude est de montrer que la sophistique ancienne fournit le cadre initial du développement de la pratique de conseil et de la naissance du statut de conseiller. Cette valorisation du conseil chez les sophistes puise son origine dans leur conception du discours dont le but premier est de persuader. Le conseil prend trois formes privilégiées : l'*epideixis*, la *paramuthia* et surtout le *sumbouleuein*, particulièrement emblématique, par son ambiguïté en

grec : conseil, mais aussi délibération, de la double dimension, symétrique ou asymétrique, de la relation de conseil.

Mots-clés : Conseil, Délibération, Sophistes, *Epideixis*, *Paramuthia*, *Sumbouleuein*, *Euboulia*, Public, Privé.

The Sophists' Claim for the Status of Adviser: Political and Ethical Aspects

Abstract: The aim of this study is to show that the Ancient Sophistic provides the initial framework to the development of the practice of advice and to the birth of the status of professional adviser. This valorisation of the discourse of advice by the sophists has its origins in their conception of the discourse whose first aim is to persuade. The advice takes three major forms: *epideixis*, *paramuthia*, and, especially, *sumbouleuein*, which is particularly emblematic, because of its ambiguous meaning in Greek –advice and deliberation– of the double dimension, asymmetrical or symmetrical, of the relation of advice.

Keywords: Advice, Deliberation, Sophists, *Epideixis*, *Paramuthia*, *Sumbouleuein*, *Euboulia*, Public, Private.

Thomas BLANK

Counsellor, Teacher, Friend. The *apragmôn* as Political Figure in Isocrates

Abstract: This paper attempts to elucidate how Isocrates' self-fashioning as an *apragmôn* serves as a means of defining a politically relevant position for aristocratic intellectualism in 4th century Athens. Isocratean texts that address contemporary monarchs should not be interpreted as testimony to a supposed shift of focus from Athens towards monarchical leadership, but as symbols for the political need for qualified counsel, a symbolism that underlines the political relevance of ethical education in post-403 Athenian democracy.

Keywords: Isocrates, Quietism (*apragmosunê*), Education, Counsel, Goodwill (*eunoia*), Flattery (*kolakeia*), Benefit.

Conseiller, maître, ami. L'*apragmôn* comme figure politique chez Isocrate

Résumé : Cet article vise à éclaircir comment la manière même dont Isocrate se façonne en *apragmôn* sert à définir une position politiquement pertinente pour l'intellectualisme aristocratique dans l'Athènes du IV^e siècle. Les textes isocratiques qui s'adressent à des monarques contemporains doivent être interprétés non comme témoignages d'un supposé changement de focalisation, d'Athènes vers un *leadership* monarchique, mais comme symboles du besoin politique d'un conseil qualifié, symbolisme qui souligne la pertinence politique d'une éducation éthique dans la démocratie athénienne d'après 403.

Mots-clés : Isocrate, *Apragmosunê*, Éducation, Conseil, Bienveillance (*eunoia*), Flatterie (*kolakeia*), Bienfaisance.

Marie-Pierre NOËL

Discours panhellénique et discours de conseil : des *Olympiques* de Gorgias et Lysias au *Panégyrique* d'Isocrate

Résumé : Entre la fin du v^e siècle et le début du iv^e en Grèce, à côté des formes traditionnelles de discours de conseil pratiquées par les orateurs devant le *dèmos*, apparaissent des formes nouvelles, liées à des espaces nouveaux. C'est ainsi que Gorgias, puis Lysias composent chacun un *Discours Olympique*, puis Isocrate un *Panégyrique*, à l'occasion de différentes panégyries olympiques. Dans cette étude, nous nous proposons de montrer la continuité et la différence entre les deux premiers discours de Gorgias et de Lysias et celui d'Isocrate, ainsi que la profonde nouveauté de ce dernier, qui se manifeste d'abord dans le titre (*Panégyrique* et non *Olympique*) et qui inaugure une nouvelle forme de discours de conseil, auquel on donnera ensuite le nom de "panégyrique".

Mots-clés : Panhellénisme, Discours de conseil, Discours délibératif, Isocrate, Gorgias, Lysias, Jeux Olympiques, *Panégyrique*, *discours Olympiques*.

Panhellenic and Symbouleutic Speeches: from Gorgias and Lysias' *Olympic Orations* to Isocrates' *Panegyric*

Abstract: Between the end of the fifth century and the beginning of the fourth in Greece, beside traditional forms of deliberative speech delivered by orators before the *demos*, new practices, associated with new spaces, were emerging. Thus, Gorgias, then Lysias produced an *Olympic Speech*, and Isocrates a *Panegyric* for various Olympic festivals. In this paper, I intend to examine the continuity and difference between the first two discourses, those of Gorgias and Lysias, and that of Isocrates, and to show the deep novelty of the latter, exhibited through the title (*Panegyric*, not *Olympic*) which inaugurates a new form of deliberative speech, named after Isocrates' work, 'panegyric'.

Keywords: Panhellenism, Symbouleutic Speech, Deliberative Speech, Isocrates, Gorgias, Lysias, Olympics, *Panegyric*, *Olympic Orations*.

Elisabetta BIANCO

***Sumbouloi* : la perception de soi chez les orateurs attiques**

Résumés : Quand on parle d'orateurs attiques, on pense au mot grec *rhètores*, mais en fait, si l'on analyse la perception qu'ils semblent avoir d'eux-mêmes, ce qui nous frappe, c'est l'effort que certains d'entre eux déploient pour ne pas être définis de cette manière et pour caractériser négativement par ce terme leurs ennemis politiques. En réalité, le choix d'utiliser ce titre comme une accusation paraît plutôt curieux, dans la mesure où celui qui la lance semble toujours oublier son propre statut de *rhètôr* pour dénoncer celui de l'adversaire. Pour remédier à cette évidente contradiction, il a donc fallu choisir un nouveau mot positif et, à travers l'analyse de diverses sources oratoires, il est prévu ici de mettre en évidence le rôle de Démosthène, qui imprime une nette impulsion à la diffusion du mot *sumboulos* (« conseiller », déjà utilisé, quoique rarement, chez ses prédécesseurs), pour caractériser celui qui sait parler en public en vue du bien supérieur de sa *polis*.

Mots-clés : Orateurs attiques, Démosthène, *Rhêtôr/rhêtôres*, *Sumboulos/oi*, Conseiller, Politique athénienne.

***Sumbouloi*: the Self-Perception of the Attic Orators**

Abstract: When we talk about Attic orators, we think of the Greek word *rhêtôres*, but in reality, if we analyze the self-perception that they seem to have, we are struck by the effort that some of them are making to not be defined in this way and to characterize through this term their political enemies. The decision to use this title sounds like an accusation but a rather curious one, since those who use it always seem to forget their status of *rhêtôr* to denounce their opponents. To remedy this obvious contradiction, a new, positive term thus had to be chosen, and I propose here, by analyzing various oratorical sources, to highlight the role of Demosthenes, who played a determining part in the dissemination of the word *sumboulos* (“councillor,” a word already, albeit rarely, used by his predecessors), to characterize those capable of speaking in public with a view to the superior good of their *polis*.

Keywords: Attic Orators, Demosthenes, *Rhetor/es*, *Sumboulos/oi*, Counsellor, Athenian Politics.

Anne QUEYREL BOTTINEAU

La dynamique de mémoire dans le discours démosthénien au milieu du IV^e siècle – ou comment conseiller les Athéniens pour qu’ils redeviennent eux-mêmes

Résumé : Le milieu du IV^e siècle est marqué par la guerre qui oppose Athènes aux plus puissantes des cités alliées de la Seconde Confédération maritime et par la rapide ascension de Philippe II de Macédoine : la communication étudiée, à partir de discours allant de 356 à 348, comment, dans cette période où leurs rapports hégémoniques avec d’autres entités politiques sont remis en question, des Athéniens conseillent à leurs concitoyens de s’adapter à ces défis nouveaux. On examine particulièrement, dans l’argumentation de Démosthène, l’exhortation à un type de conduite reposant sur des vertus que les Athéniens s’attribuent traditionnellement depuis les guerres médiques, *prothumia*, *eunoia*, *megalopsuchia* : faisant de la mémoire de la cité un moteur pour l’action, Démosthène conseiller veut faire naître chez le *dêmos* souverain d’Athènes une dynamique identitaire de développement qui permette, « en prenant exemple chez soi » (3^e *Olynthienne*, 23), de réaliser pleinement ce qu’il estime être la vocation des Athéniens.

Mots-clés : Hérodote, Thucydide, Isocrate, Démosthène, Identité, Caractère, Hégémonie, Dynamique identitaire, Passé, Mémoire, Responsabilité, Honte, Abandon, Courage, *Prothumia*, *Megalopsuchia*, *Eunoia*.

The Dynamics of Memory in Demosthenian Rhetoric in the mid-4th Century. How to Advise Athenians to Become Themselves Again

Abstract: The middle of the fourth century was marked by the war between Athens and the most powerful cities of the Second Athenian Confederacy and by the rapid rise of Philip II of Macedon. On the basis of speeches written between 356 and 348, this paper studies how Athenians were advising their fellow citizens to adapt to these new challenges during a time

when their hegemonic relationships with other political entities were called into question. I will consider in particular, in the line of argument of Demosthenes, the exhortation to a type of behavior based on virtues that the Athenians had traditionally assigned to themselves since the Medic Wars: *prothumia*, *eunoia*, *megalopsuchia*. By turning the memory of the city into a means of action, Demosthenes as adviser aimed to inspire a dynamic politics of identity within the sovereign *demos* of Athens, which would allow Athenians, by “taking their examples from their home turf,” to fully realize what he considered to be their calling (*Third Olynthiac*, 23).

Keywords: Herodotus, Thucydides, Isocrates, Demosthenes, Identity, Character, Hegemony, Dynamic Politics of Identity, Past, Memory, Responsibility, Shame, Desertion, Courage, *Prothumia*, *Megalopsuchia*, *Eunoia*.

Luisa PRANDI

Consiglieri inascoltati alla corte di Alessandro il Grande

Riassunto: Dopo qualche considerazione sul ruolo dei consiglieri alla corte macedone del IV secolo a.C., l'articolo considera il caso dei rapporti fra Alessandro e chi gli ha fornito consigli durante gli anni della spedizione asiatica. Si tratta di episodi che presentano tratti comuni nel rifiuto del re ad accogliere ogni suggerimento che non coincidesse con le sue intenzioni. Esaminarli offre anche l'opportunità di esprimere riflessioni sui problemi intrinseci dell'Alessandrografia, cioè l'attendibilità delle informazioni di cui disponiamo e quindi la bontà delle conclusioni cui possiamo giungere.

Parole chiave: Alessandro il Grande, Parmenione, Aristotele, Olimpiade, Consiglieri, Alessandrografi.

Des conseillers que l'on écoute pas à la cour d'Alexandre le Grand

Résumé : Après quelques observations sur le rôle des conseillers à la cour du roi de Macédoine au IV^e siècle av. J.-C., nous prenons en considération dans cet article le cas des rapports entre Alexandre et ceux qui lui fournirent des conseils pendant les années de l'expédition en Asie. Il s'agit d'épisodes qui ont en commun le refus du roi de recevoir toute suggestion qui ne coïncidât pas avec ses intentions. Leur étude offre également l'opportunité de réfléchir aux problèmes intrinsèques à l'Alexandrographie, c'est-à-dire la fiabilité des informations dont nous disposons et, donc, le bien-fondé des conclusions auxquelles nous pouvons aboutir.

Mots-clés : Alexandre le Grand, Parménion, Aristote, Olympias, Conseillers, Alexandrographes.

Alexander the Great and his Neglected Advisers

Abstract: The paper focuses on advisers at the Macedonian court in the fourth century BC, particularly during the conquest of the Persian Empire. Our sources depict Alexander as a king reluctant to accept any suggestion given by his companions or relatives. An overview of the cases allows us to deal with the main issues raised by the works of Alexander Historians: the reliability of their information and the validity of our hypotheses.

Keywords: Alexander the Great, Parmenion, Aristoteles, Olympias, Advisers, Alexander Historians.

Yasmina BENFERHAT

Des hommes à tout faire dans l'entourage de César

Résumé : Notre travail porte sur quelques hommes dans l'entourage de César (Balbus, Trebatius, Oppius, Hirtius) qui remplirent plusieurs tâches : conseils politiques, aide logistique, expertise juridique, diffusion de la propagande, missions d'intermédiaires auprès d'autres hommes politiques, gestion des affaires courantes en l'absence de César. Nous avons essayé de montrer que César donna à ces hommes de confiance des fonctions variées, tout en gardant toujours le contrôle à l'opposé d'un Pompée.

Mots-clés : César, Balbus, Trebatius, Oppius, Hirtius, Propagande, Logistique, Guerre civile, Droit.

Some Odd-Job Men in Caesar's Circle

Abstract: This paper focus on a few men in Caesar's team (Balbus, Trebatius, Oppius, Hirtius), who played several parts: giving political advice, logistical assistance, legal counselling, dissemination of propaganda, acting as intermediaries with other politicians like Cicero or Sulpicius Rufus, managing current public affairs in Caesar's absence. I have tried to show how Caesar used these men in different ways and, unlike others such as Pompey, always retained in charge.

Keywords: Caesar, Trebatius, Oppius, Hirtius, Balbus, Propaganda, Logistics, Civil War, Law.

Audrey BECKER

Théodora. De la femme de l'empereur à la conseillère du prince

Résumé : Théodora fut la première impératrice à exercer dans le même temps une influence officieuse sur son mari et un rôle officiel de conseillère en tant qu'*Augusta*. Pour cela, elle dut résoudre le paradoxe que représentaient ses deux identités biologique et politique. En effet, c'était bien à son mariage qu'elle devait sa proximité avec l'empereur qui lui donnait, de fait, accès à un pouvoir politique dont elle était, dans le même temps, en tant que femme, théoriquement exclue. C'est précisément la redéfinition de son titre d'*Augusta* qui permit à Théodora et Justinien de dépasser cette dichotomie.

Mots-clés : Théodora, *Augusta*, Impératrice, Pouvoir politique, Genre.

Theodora, from the Emperor's Spouse to the Prince's Adviser

Abstract: Theodora was the first empress to influence so deeply her husband, in two ways: first, in an unofficial way, through her closeness to the emperor; secondly, in an official capacity, by advising him and playing a leading role as an *Augusta*. In order to do so, she had to solve a paradox: Theodora was powerful because she was close to the emperor's power as her wife. But,

at the same time, she was not allowed to have any formal political power because of her gender. Eventually, Theodora and Justinian succeeded in overcoming this contrast by redefining the content of the title of *Augusta*.

Keywords: Theodora, *Augusta*, Empress, Political Power, Gender.

Anne BIELMAN SÁNCHEZ

Comment identifier des appuis discrets ? L'entourage des reines Cléopâtre I et Cléopâtre II (180-115 av. J.-C.)

Résumé : L'étude s'intéresse à l'entourage de deux reines lagides Cléopâtre I et Cléopâtre II, qui ont connu un parcours politique remarquable entre 180 et 115 av. J.-C. : la première a inauguré avec son fils mineur – Ptolémée VI – le premier règne conjoint lagide (180-177/6 av. J.-C.) et la seconde a participé à six règnes conjoints entre 170 et 115 av. J.-C. et a régné seule à Alexandrie durant la guerre civile, de 132-127 av. J.-C. L'étude vise à comprendre si la réussite de ces deux femmes s'explique par les appuis dont elles ont bénéficié et cherche à identifier ces appuis, tant dans le cadre familial qu'extra-familial.

Mots-clés : Reines lagides, Séleucides, Coelé-Syrie, Réseaux, Règne conjoint, Relations familiales, Eunuques, Juifs d'Égypte, Navarques lagides, Stratèges lagides.

The Network of the Queens Cleopatra I and Cleopatra II (180-115 BC)

Abstract: The study focuses on the networks of two Ptolemaic queens, Cleopatra I and her daughter Cleopatra II; the first queen was at the head of a joint rule between 180 and 177/6 BC with her young son Ptolemy VI; the other queen was part of six joint rules between 170 and 115 BC, and ruled alone in Alexandria during the civil war (from 132 to 127 BC). The present study tries to understand if the success of these two women should be explained in terms of some royal networks they benefited from and to identify those networks, both inside and outside their families.

Keywords: Lagid Queens, Seleucids, Coele-Syria, Networks, Joint Rule, Family Relationships, Eunuchs, Egyptian Jews, Lagid Navarchs, Lagid *Strategoï*.

Edith PARMENTIER

Le cercle d'Hérode : enquête prosopographique. Identités ethniques et choix politiques dans l'entourage du roi

Résumé : À la cour d'Hérode, les visiteurs venus du monde grec côtoient les Judéens et les Iduméens. Avec la réorganisation du monde méditerranéen autour d'Auguste après la bataille d'Actium, une partie du judaïsme alexandrin se déplace à Jérusalem et l'on observe des transferts culturels entre Alexandrie, Jérusalem et Rome, sans que pour autant l'instabilité de la région permette à Jérusalem de jouer le rôle d'une nouvelle Alexandrie. La mixité culturelle de l'entourage royal est attestée par la prosopographie, mais si l'on en croit Flavius Josèphe, les

crises politiques et dynastiques du royaume semblent n'avoir laissé émerger, pour servir le roi, qu'un groupe de conseillers et d'ambassadeurs d'origine grecque.

Mots-clés : Alexandrie, Anthroponymes, Hérode, Multiculturalisme, *Philoi*, Transferts culturels.

The Circle of Herod: a Prosopographical Investigation. Ethnic Identities and Political Trends in the King's Court

Abstract: In Jerusalem, Hellenized Judeans and visitors from the Greek world lived alongside Idumeans at the court of Herod. With the reorganization of the Mediterranean world around Augustus after the battle of Actium, some cultural transfers can be observed between Alexandria, Jerusalem, and Rome. A part of Alexandrian Judaism even moved to Jerusalem, but Herod's kingdom and its surroundings were too insecure to allow Jerusalem to play the role of a new Alexandria. Despite the ethnic diversity of the royal circle, which is well attested by prosopography, Josephus claims that the kingdom's political and dynastic crises prevented all but a group of Greek advisers and ambassadors from serving the king.

Keywords: Alexandria, Anthroponyms, Herod, Multiculturalism, Royal Friends, Cultural transfers.

François PROST

Quintus Cicéron conseiller de Marcus

Résumé : L'article examine le rôle de conseiller joué par Quintus, frère cadet de Cicéron, auprès de son aîné dans trois contextes : d'abord les deux légations de Quintus auprès respectivement de Pompée en Sardaigne puis de César en Gaule ; ensuite la rédaction du *Commentariolum Petitionis*, texte dont l'authenticité est toutefois contestée. Une lecture attentive du texte permet cependant de rejeter les arguments récemment avancés en dernier lieu par Michael Alexander contre l'authenticité du texte. Cette lecture exige de préciser la teneur des conseils donnés au candidat à l'élection consulaire, en particulier en ce qui concerne leur valeur morale. Dans les trois cas, le conseil suppose une relation à trois termes : le conseiller, son destinataire, et une tierce partie, respectivement Pompée, César, et l'opinion publique de 64.

Mots-clés : Engagement, Influence, Amitié, Simulation, Sincérité, Patronat, Moralité, Stratégie.

Quintus Cicero as Marcus' Adviser

Abstract: This article studies the role played by Quintus, Cicero's younger brother, as an adviser, in three different contexts: first, Quintus's two legations, under Pompey in Sardinia and Caesar in Gaul respectively; then the composition of the *Commentariolum Petitionis*, the authenticity of which, however, has long been challenged. A careful reading leads me to reject the arguments ultimately brought forward by M. Alexander against the authenticity of the text. Such a reading requires a closer examination of the content of the advice given to the candidate for consul, particularly as far as its moral value is concerned. In all three cases, the advice-giving supposes a

tripartite relationship: the adviser, the addressee, and a third party, respectively Pompey, Caesar, and the public opinion of 64.

Keywords: Commitment, Influence, Friendship, Simulation, Sincerity, Patronage, Morality, Strategy.

Thomas GUARD

Cicéron, éminence grise ou conseiller raté ?

Résumé : Dans ses discours, Cicéron affirme que son autorité reste grande auprès des décideurs romains, et il prétend parler d'égal à égal avec eux. Toutefois, la *Correspondance* apporte un éclairage plus nuancé : victime des choix des *imperatores*, avec l'exil de 58 puis les accords de Lucques en 56, il perd de son importance politique ; pour compenser cette perte de pouvoir, il essaie de devenir un conseiller influent auprès des responsables politiques. La dégradation des institutions et l'ambition personnelle des chefs romains limitent finalement son influence sur le jeu politique romain et font donc échouer sa tentative d'empêcher la guerre civile.

Mots-clés : Conseiller, *Consiliarius*, *Consilium capere*, *Correspondance*, Cicéron, César, Pompée, Atticus, Exil, Guerre civile.

Cicero, a Power Broker or an Unsuccessful Adviser?

Abstract: In his speeches, Cicero asserts that he retained considerable authority *vis-à-vis* Roman decision-makers and he claims to speak to them on an equal footing. However, the *Correspondence* gives a different perspective: victim of the choices of *imperatores*, from the exile of 58 to the Lucca conference in 56, he lost his political importance; so he tried to become an influential adviser to politicians. The decline of institutions and the personal ambition of Roman leaders ultimately curtailed his influence on Roman political life and thus caused his attempt to prevent the civil war to fail.

Keywords: Adviser, *Consiliarius*, *Consilium Capere*, *Correspondence*, Cicero, Caesar, Pompey, Atticus, Exile, Civil War.

Fanny CAILLEUX

Tanaquil, Tullia, Damarata : les conseillères officieuses des rois dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live et la dégradation de la monarchie

Résumé : Tanaquil et Tullia sont des « faiseuses de rois » mais aussi d'habiles dispensatrices de conseils politiques, tout comme Damarata qui pousse Adranadorus à s'emparer du pouvoir à Syracuse en 214 av. J.-C. Elles ont recours aux mêmes stratégies rhétoriques pour persuader leurs maris, mais surtout interviennent alors que se pose le problème politique et institutionnel précis de la succession au trône après la mort d'un roi. Ces scènes constituent dès lors un motif littéraire qui démontre le rôle du conseiller et de l'ambition personnelle dans le processus de dégradation de la monarchie en tyrannie.

Mots-clés : Femmes, Rhétorique du conseil, Monarchie, Tyrannie, Ambition, Emprise, Pouvoir personnel.

Tanaquil, Tullia and Damarata: Women Secretly Advising Kings in Livy’s *History of Rome* and the Degradation of Monarchy

Abstract: Tanaquil and Tullia were “kingmakers” but also skillful political advisers, and so was Damarata, who talked Adranadorus into seizing power in Syracuse in 214 BC. These women resorted to the same rhetorical strategies to persuade their husbands, but, more importantly, they appear in episodes where a particular issue, both political and institutional, was at stake: the succession to the throne after a king’s death. The analysis of those scenes shows that Livy developed a literary motif to highlight the role played by the adviser and by personal ambition in the degradation of monarchy into tyranny.

Keywords: Women, Rhetoric of Advice, Monarchy, Tyranny, Ambition, Ascendancy, Personal Power.

Régine UTARD

L’image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation

Résumé : Nombreux et variés sont les conseillers qui accompagnent de hauts personnages ou qui gravitent autour des empereurs. Tacite dans les *Histoires* et les *Annales* nous montre le rôle prépondérant qu’ils ont joué dans les prises de décision, surtout en temps de crise. Proches de ces personnages dont ils connaissent les forces et les faiblesses, les conseillers sont capables de déployer un art de la parole ainsi qu’une stratégie persuasive et manipulatrice, au point qu’ils exercent une forme de pouvoir non seulement sur l’empereur lui-même, mais aussi sur le cours des événements. Or, par-delà les actions et les mobiles psychologiques qui guident les conseillers, ce sont conjointement les traits propres aux empereurs que nous dévoile l’historien.

Mots-clés : Tacite, Conseillers, Empereurs, Discours, Stratégie, Persuasion, Manipulation, Dissimulation, Portrait.

The Image of the Adviser in Tacitus: an Art of Dissimulation and Manipulation

Abstract: The advisers accompanying high-ranking personages or drawn into the sphere of influence of the emperors were many and varied. In the *Histories* and the *Annals*, Tacitus shows us the preeminent role they played in decision-making, especially at times of crisis. As the advisers were close to those personages, whose strengths and weaknesses they were familiar with, they were able to deploy the art of speech as well as a persuasive and manipulative strategy: this resulted in the exercise of a form of power not only on the emperor himself but also on the course of events. Yet, beyond the actions and psychological motives which guided the advisers, the historian uncovers at the same time the emperor’s own traits.

Keywords: Tacitus, Advisers, Emperors, Speech, Strategy, Persuasion, Manipulation, Dissimulation, Portraiture.

Yannick SCOLAN

Aède ou longue barbe ? Quel conseiller choisir ?
(Athénée, *Deipnosophistes*, V, 47-54, 211a-215c)

Résumé : Dans le cinquième livre des *Deipnosophistes*, le juriste et poète Masurius met à l'épreuve des conventions homériques trois philosophes – Diogène, Athénion et Lysias – qui furent les conseillers hypocrites de rois ou de cités. La structure rhétorique de son discours lui permet de révéler quels imposteurs ils furent et de créer un lien entre le conseiller idéal et l'aède, afin de souligner sa propre nature d'héritier d'Homère.

Mots-clés : Athénée de Naucratis, Homère, Diogène, Athénion, Lysias de Tarse, Antiochos, Ptolémée Philométor, Alexandre Balas, Masurius, Banquet, Philosophes, Aèdes, Rhétorique.

Bard or Untrimmed Philosopher? Which One Should One Choose as an Adviser?
(Athenaeus, *Deipnosophists*, V, 47-54, 211a-215c)

Abstract: In the fifth book of the *Deipnosophists*, the jurist and poet Masurius put to the test of Homeric conventions three philosophers –Diogenes, Athenion, and Lysias– who worked as hypocritical advisers to kings or cities. The rhetorical structure of his discourse allows him to reveal what impostors they were and to create a link between the ideal adviser and the bard, in order to emphasize his own status as heir to Homer.

Keywords: Athenaeus of Naucratis, Homer, Diogenes of Babylon, Athenion of Athens, Lysias of Tarsus, Antiochus IV Epiphanes, Ptolemy VI Philometor, Alexander Balas, Masurius, Banquets, Philosophers, Bards, Rhetoric.

Kalomira MATARANGA

Cléandrides le Spartiate : un cas énigmatique

Résumé : Cléandrides est un personnage controversé : conseiller du roi de Sparte Pleistoanax lors de l'invasion péloponnésienne de l'Attique en 446, il fut accusé d'avoir reçu de l'argent de Périclès – donc d'avoir été corrompu – pour que les Péloponnésiens se retirent sans combattre. Le présent article se propose, dans cette assez troublante affaire d'invasion manquée, de revenir tant sur le rôle joué par le conseiller Cléandrides que par le « conseillé », le roi Pleistoanax ; l'examen des textes vise à faire émerger les mobiles possibles des parties prenantes, ainsi qu'à envisager les répercussions politiques et les enjeux internationaux de l'affaire. Enfin, en retraçant les étapes de la carrière de Cléandrides, nous ambitionnons ici de rendre quelque peu plus nette son image assez ambiguë, qui balance entre le stéréotype du « mauvais conseiller » et celui du commandant habile et compétent.

Mots-clés : Conseillers, Cléandrides, Pleistoanax, Périclès, Politique extérieure, Corruption, Sparte, Dissensions internes, Athènes, Thourioi.

The Spartan Cleandridas: an Enigmatic Case

Abstract: Cleandridas is a controversial figure: as chief adviser of the Spartan King Pleistoanax during the Peloponnesian invasion of Attica in 446, he was accused of having been bribed by Pericles to withdraw the army, thus ending further military operations. The present paper discusses this rather obscure incident, re-examining the role of Cleandridas as well as that of the supposedly “ill-advised” king Pleistoanax in the context of the mid-fifth-century politics. Finally, by tracing the stages of Cleandridas’s career, I seek to shed some light on his ambiguous image, which is susceptible of opposing interpretations embodied respectively in the stereotype of the “bad adviser” and the figure of the skilled and efficient Spartan commander.

Keywords: Advisers, Cleandridas, Pleistoanax, Pericles, Foreign policy, Bribery, Sparta, Internal dissensions, Athens, Thuri.

Guy LABARRE

Bôlis et la mort d’Achaïos : entre diplomatie, services secrets et manigances

Résumé : Lors du siège de Sardes en 213, Bôlis trahit Sôsibios, conseiller de Ptolémée IV, et livre l’usurpateur Achaïos au roi Antiochos III. L’image traditionnelle du Crétois mercenaire que l’on a donnée de lui doit être nuancée, car Bôlis était aussi un expert militaire, envoyé en mission spéciale, qui savait analyser le contexte et la situation politique. L’affaire met en lumière la diplomatie secrète des États, ses agents et ses moyens, mais aussi l’expression officielle et symbolique du pouvoir qui se manifeste lors du châtement d’Achaïos. Dans le contexte gréco-anatolien, il est clair que le mythe du silène Marsyas, châtié pour son *hubris* par Apollon, fut exploité par le pouvoir séleucide.

Mots clés : Diplomatie, Conseil, Conseillers, Expert militaire, Trahison, Mercenaire, Crétois, Châtiment.

Bolis and the Death of Achaïos: Diplomacy, Secret Services, and Shenanigans

Abstract: During the siege of Sardis in 213, Bôlis betrayed Sôsibios, counsellor to Ptolemy IV, and delivered the usurper Achaïos to Antiochos III. The image of the Cretan mercenary that has been traditionally attached to him must be revisited. In fact Bôlis was also a military expert, sent on a special mission, who knew how to analyze the political situation and context. The affair in question sheds a revelatory light on the secret diplomacy of States, its agents and means, and also on the official and symbolic expression of the power that manifested itself during the punishment of Achaïos. In the Greco-Anatolian context, it is clear that the myth of the satyr Marsyas, punished by Apollo for his *hubris*, was used by the Seleucid power.

Keywords: Diplomacy, Council, Counsellors, Military Expert, Betrayal, Mercenary, Cretan, Punishment.

Paul Marius MARTIN**Les mauvais conseillers de Pompée**

Résumé : L'image que César donne de Pompée est celui d'un homme soumis à l'influence de ses conseillers. Or la confrontation avec les autres sources historiques et avec la *Correspondance* de Cicéron dément cette image pour le déclenchement et le début de la guerre civile, mais fait apparaître en revanche que, non seulement à Pharsale, mais à plusieurs reprises lors des opérations en Grèce, Pompée se montra très influençable, par un affaiblissement de sa capacité décisionnelle. Une hypothèse est avancée pour expliquer ce fait.

Mots-clés : *Inimici Caesaris*, Pourparlers de paix, Conseillers grecs et romains, Mauvaises décisions, Maladie.

Pompey's Bad Advisers

Abstract: The image Cesar conveys of Pompey is that of a man swayed by his advisers' influence. But the confrontation with other historical sources and with Cicero's correspondence proves this representation to be false at the start and early stages of the civil war; yet it shows that, conversely, at Pharsalus and on many occasions during the military operations in Greece, Pompey was highly influenceable, owing to his weaker decisional capacities. One hypothetical explanation is proposed here to account for this fact.

Keywords: *Inimici Caesaris*, Peace Talks, Greek and Roman Advisers, Bad Decisions, Illness.

Olivier JOUFFROY**Dieu, le ministre et le roi : délégation et justification du pouvoir dans *Politica de Dios*.*****Gobierno de Cristo* de Fr. de Quevedo**

Résumé : Dans *Politica de Dios. Gobierno de Cristo*, Fr. de Quevedo concentre rapidement son analyse, tirée d'une interprétation très politique du texte biblique, sur la critique du ministre : un personnage central de la pratique du pouvoir espagnol depuis la fin du XVI^e siècle. Élément perturbateur qui s'interpose dans l'alliance entre Dieu, le roi et son peuple, son statut pose la question fondamentale de la délégation du pouvoir dans la construction d'une monarchie de droit divin. Gouvernant sans titre, il alimente même la polémique sur la justification du pouvoir temporel.

Mots-clés : Quevedo, Politique, Dieu, Roi, Ministre, Favori, Pouvoir, Monarchie.

God, Minister and King: Delegation and Justification of Power in Fr. de Quevedo's *Politica de Dios. Gobierno de Cristo*

Abstract: In *Politica de Dios. Gobierno de Cristo*, Fr. de Quevedo chooses to base his argument on a very political interpretation of biblical texts and to focus his analysis on an indictment of the key-role played by ministers, major figures of the exercise of power by the Spanish Crown since the last decades of the sixteenth century. Their status as troublesome elements interposing themselves in the alliance between God, the king, and his subjects raises the key issue of the

delegation of power within the construction of a divine right monarchy. Governing without proper title, they even contributed to fanning the polemics on the justification of temporal government.

Keywords: Quevedo, Policy, God, King, Minister, Favourite, Power, Monarchy.

Fabian SCHULZ

Les conseillers (et) ambassadeurs, de la Grèce homérique à la Sparte classique

Résumé : Les conseillers, les membres du conseil et les ambassadeurs sont souvent des personnages complémentaires, mais de la Grèce homérique à la Sparte classique, on connaît des personnages qui exercent tout à la fois les trois fonctions – délibérer, décider et transmettre les décisions – comme le héros Ulysse ou le Spartiate Lichas. À partir de l'analyse de diverses sources littéraires, cette contribution propose d'aborder les questions suivantes : qu'implique la triple fonction pour les missions respectives de ces personnages ? Ces cas sont-ils représentatifs de la Grèce homérique et de la Sparte classique ?

Mots-clés : Homère, Sparte, Ulysse, Lichas, Conseiller, Ambassadeur.

Counsellors (and) Ambassadors from Homeric Greece to Classical Sparta

Abstract: Counsellors, council members, and ambassadors are often complementary figures, but from Homeric Greece to Classical Sparta we know of certain characters like the hero Odysseus or the Spartiate Lichas who personally performed all of these tasks (*i.e.* deliberating, deciding, and delivering the decision). Based on the analysis of the relevant literary sources, this paper proposes to address the following questions: what does the triple function of these figures imply for their respective duties? Can these cases be considered to be representative for Homeric Greece and Classical Sparta?

Keywords: Homer, Sparta, Ulysses, Lichas, Counsellor, Councillor, Ambassador.

Patrice BRUN

Du choix des ambassadeurs dans la cité d'Athènes : l'exemple de l'ambassade de 346

Résumé : La fréquence des ambassades dans le monde grec, liée au concept même de cité-État, a depuis longtemps été soulignée par les historiens. Mais le dossier s'amointrit dès lors qu'il s'agit de définir les critères qui prévalaient pour leur nomination. Les sources épigraphiques d'époque hellénistique, lorsqu'elles déclinent l'identité du ou, plus rarement, des ambassadeurs envoyés auprès d'une autre cité ou d'un puissant, roi ou officier romain, insistent toujours sur les difficultés que le plénipotentiaire a connues, qu'il a surmontées par son sens civique, son courage... et son argent, d'où l'on devine que l'ambassadeur en question est l'un des notables les plus en vue de la cité. Mais pour l'époque classique, et singulièrement pour Athènes, les inscriptions, lorsqu'elles déclinent les noms des ambassadeurs, n'évoquent jamais les raisons pour lesquelles tel ou tel a été choisi et ce n'est que grâce au riche corpus onomastique que l'on peut, parfois, faire quelques rapprochements. En revanche, la célèbre ambassade athénienne

auprès de Philippe en 346 lorsqu'il fallut conclure la « paix de Philocrates » permet, grâce aux discours croisés et opposés de Démosthène et d'Eschine prononcés à l'occasion du procès qui les opposa en 343, de voir que la compréhension des questions spécifiques aux relations entre les deux États mais aussi la réalité d'expériences individuelles, étaient les éléments essentiels qui déterminaient les choix de l'assemblée pour la composition d'une ambassade.

Mots-clés : Épigraphie grecque, Relations internationales, Ambassades, Ambassadeurs, Paix de Philocrates.

On the Choice of Ambassadors in the city of Athens: The Case of the embassy of 346

Abstract: The frequency of embassies in the Greek world, linked with the very concept of a city-state has long been emphasized by historians. But there has been less discussion of the criteria that presided over their establishment. When the epigraphic sources of the Hellenistic period disclose the identity of the ambassador, or more seldom, the ambassadors dispatched to another city or to a prominent personage, either a king or a Roman officer, they always insist on the difficulties met by the plenipotentiary and overcome thanks to his civic sense, his courage and... his money, which suggests that the ambassador concerned was one of the city's principal notabilities. But in the classical period, and specifically regarding Athens, when the inscriptions quote the names of the ambassadors, they never put forward the reasons why such or such ambassador had been appointed; only thanks to a rich body of onomastic study can some connections be detected. On the other hand, when the "Peace of Philocrates" had to be sworn, through the cross-examination of Demosthenes' and Aeschines' opposed orations, delivered by the two rivals during a trial in 343, the famous Athenian embassy to Philip in 346 allows us to see that understanding the issues specific to the relationships between the two states and the reality of personal experiences were essential elements determining the choices of the assembly for the establishment of an embassy.

Keywords: Greek Epigraphy, Interstates Relations, Embassy, Ambassador, Philocrates' Peace.

Gianluca CUNIBERTI

Traître ou bienfaiteur ? Le citoyen « spécial » devant le peuple et la loi d'Athènes

Résumé : Les sources anciennes témoignent que, lorsque le *dèmos* athénien a besoin de confier une mission diplomatique à l'extérieur de la *polis*, le choix converge vers le citoyen que l'on peut définir comme « spécial » pour le *status* que lui confère temporairement la décision du peuple, mais aussi pour les caractéristiques personnelles qui ont déterminé son choix. La démocratie a besoin de ces citoyens « spéciaux » surtout dans les relations extérieures, mais elle doit aussi vérifier leur incorruptibilité et leur fidélité. À ce propos, dans une constante transformation de la perception de l'ambassadeur dans son interaction avec les institutions démocratiques, nous pouvons identifier deux approches démocratiques différentes de l'ambassade, que l'on distingue sur la base de l'*autonomia* réelle en disponibilité de la *polis* à un moment historique déterminé.

Mots-clés : Traître, Bienfaiteur, Ambassadeur, Ambassade, Démocratie, *Polis*.

Traitor or Benefactor? The “Special” Citizen Before the People and the Laws of Athens

Abstract: Ancient sources reveal that, when the Athenian *demos* needed to entrust a diplomatic mission outside the *polis*, the choice converged on the citizen who could be considered “special” for the status conferred on him by the temporary decision of the people, but also for the personal characteristics that determined the choice. Democracy needed “special” citizens, especially in external relations, but also needed to verify their incorruptibility and loyalty. In this regard, in a constant transformation of the perception of the ambassador in his interaction with the democratic institutions, we can identify two different democratic approaches to the embassy, distinguishable on the basis of the real *autonomia* available to the *polis* in a specific historical moment.

Keywords: Traitor, Benefactor, Ambassador, Embassy, Democracy, *Polis*.

Ivana SAVALLI-LESTRADE

Ambassadeurs royaux, rois ambassadeurs. Contribution à l'étude du “métier de roi” dans le monde hellénistique

Résumé : La diplomatie était un aspect essentiel de la vie politique des royaumes hellénistiques. Les rois choisissaient soigneusement leurs représentants diplomatiques parmi leurs amis (*philoï*) et parents, bien que l'on ne puisse tout de même pas parler de spécialisation. Ils conduisaient très rarement les négociations en personne, mais devinrent de plus en plus directement impliqués dans l'activité diplomatique, en tant que médiateurs, conseillers, ou ambassadeurs, après la première guerre de Macédoine. Grâce à une division souple des fonctions royales, Eumène II et ses frères furent particulièrement actifs sur la scène diplomatique.

Mots-clés : Sélection, Délégués royaux, Médiation, Négociation, Ambassade, Implication personnelle, Royauté, Membres de la famille royale, Diplomatie, Rois Attalides.

Royal Ambassadors, Kings as Ambassadors. A Contribution to the Study of ‘the King’s Craft’ in the Hellenistic World

Abstract: Diplomacy was a key aspect of the political life of Hellenistic kingdoms. Kings carefully selected their diplomatic representatives among their friends (*philoï*) and relatives, although one cannot speak of specialization. They very rarely led negotiations in person, but became more and more directly involved in diplomatic activity after the First Macedonian War, as mediators, advisers, and ambassadors. Thanks to a flexible division of royal duties, Eumenes II and his brothers were particularly active on the diplomatic stage.

Keywords: Selection, Royal Representatives, Mediation, Negotiation, Embassy, Personal Involvement, Monarchy, Members of the Royal Family, Diplomacy, Attalid Kings.

Ombretta CESCA

Entre ambassades et *messenger-scenes* : enjeux narratologiques dans l'*Iliade*

Résumé : Ambassades et envois de messagers représentent deux modalités de communication employées dans l'*Iliade*. Elles se caractérisent par des structures, des stratégies de mise en scène et des contextes d'emploi différents. Dans cette étude, nous nous intéresserons à trois épisodes au sein desquels les codes formels des ambassades et des *messenger-scenes* entrent en interaction. Le commentateur aura pour but d'observer la perméabilité des deux schémas narratifs et de faire ressortir les enjeux narratologiques propres à ces passages de l'*Iliade*.

Mots-clés : Homère, *Iliade*, Ambassades, Ambassadeurs, Messagers, Répétition *verbatim*, Ambassade auprès d'Achille, Idée, Patrocle, Nestor.

Between Embassies and Messenger Scenes: Narratology in the *Iliad*

Abstract: Missions of ambassadors and messengers are two procedures of communication used in the *Iliad*. Besides having different structures, they are staged differently and are appropriate for specific situations. This paper considers three passages in the poem showing an interaction between the formal codes of embassies and messenger scenes. The analysis will aim to observe their permeability in order to highlight the narratological stakes of the passages in question.

Keywords: Homer, *Iliad*, Embassies, Ambassadors, Messengers, *Verbatim* repetition, Embassy to Achilles, Idaios, Patroclus, Nestor.

Marie-Rose GUELFUCCI

La parole diplomatique et l'ambassade athénienne de 432 av. J.-C. à Sparte (Thucydide, I, 72-78)

Résumé : L'ambassade athénienne lors du débat de Sparte de 432 est exceptionnelle et a suscité nombre de questions, sur sa réalité, la distorsion entre sa présentation et le discours tenu, le ton et le contenu de celui-ci. En partant du choix thucydidéen de certains termes, nous examinerons ici la présence et les stratégies d'une parole diplomatique ambiguë par essence, respectant une certaine formalité tout en jouant d'une polysémie codée à dessein : qui sont ces ambassadeurs ? Pourquoi ces deux versions de leur intervention ? Quel est, sous leur discours affiché, l'autre discours ? En quoi Archidamos et Sthénélaïdas, les deux voix contraires de Sparte, répondent-ils si précisément à celui-ci ou/et à celui-là ?

Mots-clés : Thucydide, Débat de Sparte, Double discours, Diplomatie, Ambassadeurs, Archidamos, Sthénélaïdas, Corinthe, Écriture de l'histoire.

Diplomatic Discourse and the 432 BC Athenian Embassy to Sparta (Thucydides, I, 72-78)

Abstract: The Athenian embassy during the Spartan debate in 432 was exceptional and raised numerous questions on its reality, the distortion between its presentation and the speech as given as well as the tone and contents of it. Starting from Thucydides' choice of certain words, this paper discusses the presence and strategies of an essentially ambiguous diplomatic discourse, at once respectful of a certain formality and exploiting a deliberately coded polysemy: who were those ambassadors? Why give two versions of their intervention? Beyond their stated discourse,

what was the alternative discourse? In what respect do Archidamos and Sthenelaidas, Sparta's two opposing voices, respond with such precision to the former or/and the latter?

Keywords: Thucydides, Spartan Debate, Double Speech, Diplomacy, Ambassadors, Archidamos, Sthenelaidas, Corinth, Writing of History.

Antonio GONZALES

Scriptis mihi, domine, Lycormas, libertus tuus : Pline le Jeune, le gouverneur et Lycormas, l'affranchi de Trajan chargé de mission

Résumé : Le but de cet article est de revenir sur le rôle de l'affranchi impérial Lycormas dans le cadre de la gestion par Pline le Jeune, en tant que gouverneur de la province de Pont-Bithynie, des affaires internes à la province, mais aussi sans doute dans les relations de l'Empire avec certains de ses alliés dans la perspective des futures guerres parthiques.

Mots-clés : Pline le Jeune, Trajan, Lycormas, Sauromatès, Parthes, Arménie, Affranchi impérial, Pont-Bithynie, *Cursus publicus*, *Tabellarius*.

Scriptis mihi, domine, Lycormas, libertus tuus: Pliny the Younger, the Governor and Lycormas, Freedman of Trajan, and Project Manager

Abstract: The purpose of this article is to reconsider the role of the imperial freedman Lycormas in the management strategies of Pliny the Younger as the governor of the province of Bithynia and Pontus. What was his action and influence in the internal affairs in the province, but also without doubt in the relations of the Empire with some of its allies in the context of the future Parthian wars?

Keywords: Pliny the Younger, Trajan, Lycormas, Sauromates, Parthians, Armenia, Imperial Freedman, Pontus and Bithynia, *Cursus Publicus*, *Tabellarius*.

Chris RODRIGUEZ

Antoninos, un ambassadeur alexandrin citoyen romain ayant trahi l'Empire

Résumé : Le papyrus CPJ II 158, ou *Acta Pauli et Antonini*, est l'une des composantes les plus méconnues du corpus papyrologique des *Acta Alexandrinorum*. Ce document, très lacunaire, met aux prises deux ambassades, l'une juive et l'autre alexandrine, à la suite d'émeutes ayant troublé Alexandrie à la fin de l'été 115. Trois figures alexandrines émergent dans ce document : Paulos, Théon et surtout Antoninos. Les informations sur ces ambassadeurs de la cité d'Égypte sont minces, voire quasi-inexistantes. Si les dénommés Paulos et Théon semblent connus par la *Souda*, Antoninos reste depuis longtemps un personnage mystérieux. L'objectif de cette communication sera de montrer que Antoninos, prêt à mourir pour Alexandrie, était en réalité un citoyen romain, considéré comme un traître par les autorités romaines. Loin d'être le seul dans ce cas, Antoninos s'inscrivait dans une tradition plus ancienne d'ambassadeurs alexandrins qui, bien que détenteurs de la citoyenneté romaine, s'élevèrent contre un pouvoir politique qui ne leur convenait guère.

Mots-clés : Alexandrie, Égypte, Rome, Ambassade, *Acta Alexandrinorum*, Citoyenneté, Droit romain, Trahison, Papyrologie juridique, *Lex Iulia de Vi*.

Antoninos, a Roman Citizen Ambassador from Alexandria Who Betrayed the Roman Empire

Abstract: Papyrus CPJ II 158 or *Acta Pauli et Antonini* is one of the most underappreciated items in the so-called *Acta Alexandrinorum*. This very fragmentary document is devoted to two embassies, one Jewish and the other Alexandrian, who were pitted against one another following the riots that ravaged Alexandria at the end of 115 AD. It mentions three Alexandrian personalities: Paulos, Theon, and, especially, Antoninos. Information on these ambassadors from the Egyptian city is slim, not to say virtually non-existent. While the said Paulos and Theon are evidently known to the *Souda*, Antoninos has long been a mysterious character. This paper proposes to show that Antoninos, though ready to die for Alexandria, was actually a Roman citizen whom Roman authorities considered a traitor. Far from being alone in this case, Antoninos belonged to an older tradition of Alexandrian ambassadors who, while holding Roman citizenship, rose against a political power with which they had little sympathy.

Keywords: Alexandria, Egypt, Rome, Embassy, *Acta Alexandrinorum*, Citizenship, Roman Law, Treason, Juridical Papyrology, *Lex Iulia de Vi*.

Hervé DUCHÊNE

L'archéologue classique aux prises avec le monde diplomatique. Le cas de Salomon Reinach en 1881

Résumé : Les études sur les rapports entre archéologie et diplomatie s'intéressent pour leur plus grand nombre à la manière dont quelques individus ont concilié une double carrière et ont réalisé l'idéal d'une figure hybride : le diplomate archéologue. On a moins étudié les rapports au quotidien de l'archéologue classique avec le monde des consulats et des ambassades en Méditerranée orientale. On s'est le plus souvent contenté d'un cliché faisant de l'archéologue une victime de l'administration. Le dossier est ici ouvert à partir du cas de Salomon Reinach (1858-1932) et de son abondante correspondance conservée à la bibliothèque Méjanès (Aix-en-Provence). Après avoir conduit une campagne de travaux à Myrina avec son camarade Pottier, Reinach dirige seul, pendant une partie de l'année 1881, l'exploration de la nécropole, tout en fouillant le site voisin de Kymé. Il lui faut régler de nombreuses questions, comme l'obtention d'un firman, le partage des trouvailles ou la question de leur transfert, qui mettent en relation le jeune archéologue avec les services de l'ambassade de France à Constantinople – que dirige Charles-Joseph Tissot – et du consulat de Smyrne. Cette aventure archéologique en pays ottoman se déroule dans un contexte diplomatique particulier : celui de la conquête militaire de la Tunisie par les troupes françaises.

Mots-clés : Salomon Reinach, Charles-Joseph Tissot, Myrina, École française d'Athènes, Affaires étrangères, Empire ottoman, Terres cuites, Musée secret, Ambassades, Consulats.

Classical Archeology Clashing with the World of Diplomacy: the Case of Salomon Reinach in 1881

Abstract: Studies on the ties between archeology and diplomacy focus mostly on the way a few individuals reconciled a double career and realized the ideal of a hybrid figure: the diplomat as archeologist. Less attention has been paid to the relations, on a daily basis, between classical archeology and the world of consulates and embassies in the Eastern Mediterranean. Most of the time, one relies on the widespread cliché of the archeologist as a victim of bureaucracy. The case studied here is that of Salomon Reinach (1858-1932) and his abundant correspondence, held by the bibliothèque Méjanès (Aix-en-Provence). After directing an excavation site in Myrina together with his friend Portier, Reinach alone directed the excavation of the necropolis during part of the year 1881, while excavating the neighboring site of Kyme. He had to solve many issues, such as obtaining a *firman*, the division of findings, and the question of their transfer, which put the young archeologist in contact with the services of the French embassy in Constantinople –headed by Charles-Joseph Tissot– and the consulate in Smyrna. This archeological adventure in the land of the Ottomans took place within a specific diplomatic context: that of the military conquest of Tunisia by the French troops.

Keywords: Salomon Reinach, Charles-Joseph Tissot, Myrina, French Archeological School in Athens, Foreign Relations, Ottoman Empire, Terracotta, Secret Museum, Embassies, Consulates.